

Rapport annuel de la Commission

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

générale de
terminologie
et de néologie

Premier ministre

Premier ministre

Ministère de la Culture et de la Communication

Rapport annuel de la Commission

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

générale de terminologie et de néologie

2008

Sommaire

- 5** Introduction
- 6** I – La Commission générale de terminologie et de néologie
 - A – Les méthodes de travail et les procédures de collaboration
 - Les méthodes de travail
 - Les procédures de collaboration
- 7** B – Les travaux
- 10** C – La publication au *Journal officiel* et la diffusion des travaux
 - Le *Journal officiel*
 - Les autres moyens de diffusion
- 11** II – Le rôle de l’Académie française
 - A – La participation aux travaux des commissions spécialisées
 - B – La participation aux travaux de la Commission générale
 - C – L’approbation des termes
- 13** III – Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie dans les différents ministères
 - A – La situation dans les ministères
 - 14** B – Les travaux des commissions spécialisées
 - Orientations et méthodes
 - 15** C – L’organisation des commissions
 - 17** D – L’élaboration de listes terminologiques
 - La diffusion des termes nouveaux
- 19** IV – Le rôle de la délégation générale et des partenaires du dispositif
 - A – L’action de la délégation générale à la langue française et aux langues de France
 - Les moyens
 - 20** B – La coordination du dispositif
 - La diffusion de l’information

- 22** B – Les partenaires du dispositif
 - L'Académie des sciences
 - 23** Les organismes des autres pays francophones
 - Le laboratoire Histoire des théories linguistiques du CNRS
 - 24** L'Association française de normalisation (Afnor)
-
- 25** Conclusion
 - 26** Annexes

Introduction

Établi par la Commission générale de terminologie et de néologie, ce rapport présente le bilan des activités du dispositif d'enrichissement de la langue française, dont elle a la responsabilité, pour l'année 2008.

Présidée depuis octobre 2006 par M. Marc Fumaroli, de l'Académie française, la Commission générale approche de la fin de son troisième mandat (février 2009).

Au cours des quatre années écoulées elle a renforcé son action en prenant plusieurs initiatives concernant son mode de fonctionnement et la diffusion de ses travaux, grâce à l'implication remarquable de ses membres, pour la plupart bénévoles, et au soutien actif de la délégation générale à la langue française et aux langues de France qui assure son secrétariat.

Les dix-huit commissions spécialisées, dont la coordination est assurée par la délégation générale, ont poursuivi leurs travaux en accentuant leur effort de concertation et en faisant appel à de nouveaux experts.

I - La Commission générale de terminologie et de néologie

Créée par le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, la Commission générale est au centre du dispositif interministériel de terminologie chargé de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, en proposant des termes nouveaux pouvant servir de référence. Elle assure la cohérence et l'harmonisation des travaux et elle a la responsabilité de leur publication.

En 2008, la Commission générale s'est réunie au rythme d'une séance par mois, soit au total onze réunions, toutes tenues dans les locaux de la délégation générale à la langue française et aux langues de France, ce service du ministère de la Culture et de la Communication assurant, conformément au décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, le secrétariat de la Commission générale, la coordination des travaux des commissions spécialisées et, dans une très large mesure, leur diffusion.

On trouvera en annexe le texte du décret (A.1) et la composition de la Commission générale (A.2).

A – Les méthodes de travail et les procédures de collaboration

Les principes de travail définis par la Commission générale en 1997 (priorité donnée à la néologie, critères de choix des termes, soin apporté à la rédaction des définitions, etc.) ont permis au dispositif d'aboutir à des travaux terminologiques de qualité, appelés à valoir comme terminologie de référence pour un grand nombre d'utilisateurs.

Ce résultat provient également des procédures de coopération et des navettes mises en place entre les différents acteurs du dispositif : commissions spécialisées, Commission générale, Académie française, partenaires scientifiques et techniques, organismes et experts des autres pays francophones.

1 - Les méthodes de travail

Les critères de choix des néologismes

En matière de néologie, la Commission générale de terminologie a continué d'appliquer quelques principes simples dégagés à l'occasion de ses premiers travaux, ces principes étant principalement l'opportunité et la nécessité du nouveau terme, sa clarté et sa transparence par rapport à la notion qu'il doit désigner, enfin sa conformité au système morphologique et syntaxique du français.

Les définitions

Le but des définitions, dans les listes élaborées par le dispositif d'enrichissement de la langue française, est d'abord de rendre compte de réalités techniques souvent complexes dans une formulation qui soit claire et compréhensible pour le non spécialiste. La Commission générale y veille particulièrement, c'est pourquoi elle consacre beaucoup de temps à préciser et, le cas échéant, à améliorer les définitions proposées par les commissions spécialisées. L'apport de l'Académie française est également déterminant à cet égard.

Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et réglementaires

La Commission générale considère que la terminologie qu'il lui revient d'approuver, en application des dispositions sur l'enrichissement de la langue française, ne consiste pas à officialiser les définitions administratives, juridiques ou techniques données par les textes officiels lorsque ces définitions s'appliquent à des termes d'usage courant. Elle ne se reconnaît pas non plus la mission de normaliser les notions ou les expressions utilisées par l'administration.

En revanche, la définition d'un terme, en raison des conséquences administratives ou statutaires de son emploi par l'administration, peut constituer un volet secondaire de l'activité de certaines commissions spécialisées. Les administrations peuvent procéder à ce travail de clarification et d'harmonisation de leur terminologie administrative ou réglementaire et le diffuser dans le cadre du ministère concerné. Mais ces travaux ne peuvent prendre le pas sur la mission première du dispositif : ils ne relèvent pas de l'enrichissement de la langue française et n'entrent pas dans le domaine d'intervention de la Commission générale.

C'est pourquoi la Commission générale doit parfois procéder à un tri, dans les travaux qui lui sont soumis, entre ce qui relève de l'enrichissement de la langue française et ce qui relève de la définition administrative et juridique. Selon les secteurs, la proportion peut varier considérablement et, dans certains cas, la Commission générale, tout en reconnaissant la qualité et l'intérêt des travaux qui lui sont soumis, ne juge pas devoir les transmettre à l'Académie française.

On observe que le tri, parfois délicat, entre les deux catégories de termes s'opère désormais largement en amont, lors des travaux des commissions spécialisées, et que ce sont les commissions elles-mêmes qui font le départ, aidées au besoin par la délégation générale à la langue française et aux langues de France, au moment de la transmission des listes à la Commission générale.

La diffusion de la terminologie élaborée pour des motifs administratifs et juridiques peut être assurée par les canaux propres à chaque administration de rattachement (bulletin d'information, notes et circulaires, *Bulletin officiel*, intranet) et par des publications spécifiques, alors que les propositions visant à l'enrichissement de la langue française doivent nécessairement être transmises à la Commission générale qui est responsable de leur publication.

Terminologie et normalisation

Cette question est assez voisine de la précédente. Dans certains domaines techniques en effet, les termes abordés peuvent être normalisés par ailleurs ; les textes législatifs ou réglementaires, parfois, et, dans tous les cas, les marchés publics, font référence à ces normes. C'est particulièrement vrai de secteurs tels que l'équipement, l'environnement ou l'ingénierie nucléaire.

Il convient donc d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions. C'est pourquoi l'association française de normalisation (Afnor) a toute sa place dans ces travaux. Elle est représentée à la Commission générale et au sein de chaque commission spécialisée de terminologie (voir p. 24).

La Commission générale estime, toutefois, que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent parfois, dans leur formulation, des définitions très exhaustives contenues dans les normes. L'exemple s'est présenté en 2008, par exemple pour la définition du terme *gestion de l'archivage*, en anglais *records management*. On peut même concevoir qu'une commission spécialisée propose pour un même terme deux définitions : l'une, à usage interne, calquée sur celle de la norme technique et l'autre pour les non spécialistes, destinée à être publiée par la Commission générale. Comme pour le vocabulaire à portée juridique, il convient alors de retenir deux circuits distincts de diffusion : l'un interne à l'administration ou au secteur considéré pour les définitions normalisées, l'autre, plus large, pour les définitions moins techniques.

2 - Les procédures de collaboration

Les navettes

La Commission générale a mis au point, pour chaque liste, un système d'échanges entre elle-même, la commission spécialisée concernée, et l'Académie française. Lorsque l'Académie a rendu un premier avis, assorti d'observations, sur une liste de termes proposés par la Commission générale, la délégation générale à la langue française et aux langues de France transmet cet avis à la commission spécialisée, qui en prend connaissance et formule, dans un délai moyen de six semaines, ses réponses et contre-propositions éventuelles

aux remarques de l'Académie. Cette réponse, appuyée sur une argumentation plus précise, est examinée par la Commission générale, qui peut décider de transmettre à nouveau à l'Académie française le terme proposé. Conformément au décret du 3 juillet 1996, à l'issue de cette procédure, les termes et les définitions ayant reçu un avis favorable de l'Académie doivent, s'ils diffèrent de la proposition initiale de la commission spécialisée, être communiqués au ministre concerné, qui peut faire valoir dans le délai d'un mois les raisons qui s'opposeraient à leur publication au *Journal officiel* par la Commission générale.

En 2008, quatorze listes ont ainsi été soumises au ministre concerné pour accord avant publication : deux listes des affaires étrangères, deux listes de l'agriculture, une liste de l'automobile, une liste de l'économie, une liste du génie génétique, deux listes de l'ingénierie nucléaire, une liste de la justice, une liste de la santé, deux listes des sports, une liste de termes généraux de la science, ainsi que cinq séries de termes traités selon la procédure accélérée.

Il faut noter que la réorganisation des ministères a eu pour conséquence la nécessité de procéder exceptionnellement à une double consultation, s'agissant notamment de termes du domaine nucléaire, afin de s'assurer du consensus entre les différentes instances compétentes dans un domaine relevant concomitamment de deux ministères différents. En raison de positions divergentes entre les représentants du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), les termes *exposition durable* et *situation d'urgence radiologique* ont été retirés par la Commission générale à la demande des ministres concernés. Une tel exemple met en évidence l'importance du rôle de coordination de la Commission générale. Celle-ci s'interdit en effet toute publication sans que l'avis conforme de chaque ministre concerné ait été acquis.

Mise en œuvre en 1998, cette procédure de concertation systématique s'est révélée bénéfique pour recueillir le consensus nécessaire au succès des propositions avancées. La réflexion approfondie et le temps que cela exige sont en effet indispensables pour s'assurer que les termes et définitions répondent à un véritable besoin des utilisateurs, rendent compte exactement de la notion, sont cohérents avec les règles générales de formation des mots et expressions en français, et sont, de ce fait, susceptibles de s'implanter dans l'usage professionnel d'abord, général ensuite.

L'urgence

Cependant, lorsque les circonstances le justifient, la Commission générale a recours à une procédure d'adoption plus rapide : saisie par une commission spécialisée ou, directement, par une administration, ou même agissant de sa propre initiative, la Commission générale peut décider d'examiner en priorité une question de terminologie particulièrement urgente et de soumettre les termes ainsi traités à l'Académie française.

Mise en œuvre de façon systématique depuis juin 2005, cette procédure a pour but de répondre à un besoin croissant de termes français dans les domaines de pointe touchant le grand public. Sur la suggestion du ministre de la Culture et de la Communication, la Commission générale a constitué un groupe restreint de personnalités volontaires appartenant au dispositif. Les membres de ce groupe, animé par le délégué général à la langue française, sont M^{me} Nicole Gendry, M^{me} Armelle Héliot, M. Dominique Latournerie, M^{me} Michèle Lenoble-Pinson, M. Jean-Mathieu Pasqualini, M. Philippe Saint Raymond, M^{me} Henriette Walter ; le groupe se charge de recueillir ou de proposer et de mettre à l'étude des termes particulièrement en vue du fait de leur emploi répété dans la presse et les médias, en raison de l'actualité, ou d'un effet publicitaire. Le rythme de réunions est mensuel ; la coordination, l'assistance documentaire et le secrétariat sont assurés par la mission du développement de la langue de la délégation générale.

Ainsi, en 2008, dans le cadre de cette procédure, vingt et un termes répartis en huit publications au *Journal officiel* ont été recommandés, dans des domaines très divers : communication, culture, droit, économie, informatique, pétrole, télécommunications, tourisme, transport. Il reste que cette procédure, par nature exceptionnelle, ne peut concerner qu'un nombre limité de termes, dans la mesure où le travail de veille est mené de façon efficace par les experts des commissions spécialisées et doit permettre d'anticiper les besoins. Il est bien entendu exclu que le groupe restreint se substitue aux spécialistes des différents domaines ; au contraire, il s'appuie sur leur compétence et sollicite leur concours.

B – Les travaux

En 2008, la Commission générale de terminologie et de néologie a publié treize nouvelles listes, cinq groupes de termes selon la procédure accélérée et une recommandation d'usage ; elle a entrepris l'examen de onze autres listes.

Le tableau en annexe (B.1) retrace les différentes étapes des travaux de la Commission générale au cours de l'année 2008.

L'examen des listes terminologiques

En 2008, la Commission générale de terminologie s'est consacrée pour l'essentiel à l'examen des nouvelles listes proposées par les commissions spécialisées de terminologie selon la procédure normale instaurée par le décret (art. 9).

L'examen de ces listes donne lieu à un travail de fond, nourri par un dialogue avec chaque commission spécialisée concernée, à propos de chacun des termes et définitions qui paraissent soulever une difficulté ou nécessiter des éclaircissements.

Afin d'accélérer ses travaux, la Commission générale a mis en place depuis 2002 un groupe de travail présidé par M. Jack Robert, accompagné de M. Marc Baconnet, M. Jean Saint-Geours, M. Daniel Prado, du représentant du Service du Dictionnaire de l'Académie française et du représentant de la délégation générale à la langue française et aux langues de France. Ce groupe procède à l'examen préalable des listes soumises à la Commission générale, ce qui permet d'affiner l'étude des termes et définitions et de faciliter l'examen des listes lors des séances plénières de la Commission générale. Il en résulte un gain de temps très important et un accroissement très appréciable de la qualité des travaux. Au vu de ces résultats extrêmement positifs et à la demande du président de la Commission générale, le groupe exerce depuis 2005 une responsabilité accrue : en principe, la Commission n'examine en séance plénière que les termes à propos desquels le groupe de travail estime qu'un complément d'information ou une discussion sont nécessaires. Les observations du groupe de travail sont communiquées au président de la commission spécialisée concernée et aux membres de la Commission générale, en amont de la séance plénière consacrée à l'examen de la liste en question. Ainsi, le groupe de travail veille à ce que ses propositions puissent être connues et, le cas échéant, débattues, tant il importe que les décisions de la Commission générale fassent l'objet d'un consensus.

En 2008, le groupe de travail a tenu dix réunions, organisées par la mission du développement de la langue dans les locaux de la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Pour chaque liste étudiée en séance plénière, le président du groupe de travail rapporte devant la Commission générale les résultats de ses travaux et expose notamment ses interrogations et ses propositions. C'est le président de la commission spécialisée de terminologie compétente, assisté des experts de son choix, qui défend ses propositions et apporte les précisions nécessaires, conformément aux dispositions du décret du 3 juillet 1996.

La Commission générale dispose ainsi des éléments nécessaires à l'examen des termes et expressions. Cet examen consiste d'abord à bien faire préciser par les experts les réalités ou les notions qu'il s'agit de désigner, à vérifier que les définitions rendent clairement compte de ces notions et réalités, et qu'elles sont bien formulées ; elle s'informe aussi de l'usage fait par les professionnels du terme étranger et de l'équivalent proposé. Attentive aux besoins des utilisateurs et à la nécessité de leur proposer les termes français qui leur font défaut, elle retient enfin le terme ou l'expression qu'elle juge le mieux convenir en français, afin de le soumettre à l'avis de l'Académie française. Pour l'année 2008, le nombre de termes étudiés en séance plénière est de 663.

Les listes soumises à l'examen de la Commission générale

En 2008, la Commission générale a procédé à l'examen de nombreuses listes dans la plupart des domaines relevant du dispositif, qu'elle a ensuite soumises à l'Académie française :

- En second examen, quinze listes réparties dans les domaines suivants : affaires étrangères, agriculture, automobile, économie, environnement, équipement et transports, génie génétique, ingénierie nucléaire,

- pétrole et gaz, santé, sport, termes généraux de la science.
- En premier examen, douze listes réparties dans les domaines suivants : automobile, chimie, économie, éducation, environnement, équipement, pétrole, spatial, sports.
- Elle a également examiné et transmis à l'Académie cinq séries de termes proposées par le groupe restreint dans le cadre de la procédure accélérée.

C – La publication au *Journal officiel* et la diffusion des travaux

1 - Le *Journal officiel*

La publication au *Journal officiel* des travaux de la Commission générale en constitue l'étape finale. Les listes sont publiées dans la rubrique « Avis et communications ». Elles se composent de deux parties : une liste de termes et définitions, et une table d'équivalence à double entrée : terme étranger - équivalent français / terme français - équivalent étranger.

Au cours de l'année 2008, la Commission générale de terminologie et de néologie a ainsi publié au *Journal officiel* treize listes de vocabulaire : deux listes des affaires étrangères, deux listes de l'agriculture, une liste de la défense, une liste du droit, une liste de l'économie et des finances, une liste de l'ingénierie nucléaire, une liste de la santé, deux listes du sport, une liste du génie génétique, une liste du vocabulaire général des sciences. La publication au *Journal officiel* entraîne en particulier l'obligation pour les services de l'État d'employer les équivalents français publiés, en lieu et place des termes étrangers correspondants.

De plus, en 2008, on a procédé à nouveau à une autre forme de publication au *Journal officiel*, instaurée en 2005. Il s'agit de recommandations à caractère plus général, concernant des termes ou expressions moins spécialisés mais très répandus et pouvant relever simultanément de différents domaines, pour lesquels la Commission préconise de recourir au vocabulaire français existant, sans retenir nécessairement un terme unique, mais en faisant appel à la variété du lexique. Une recommandation de ce type a été publiée à propos de l'équivalent à donner au terme anglais *beach* pour les sports pratiqués sur sable.

L'ensemble des listes publiées en 2008 figure en annexe (B.3) à ce rapport.

2 - Les autres moyens de diffusion

La publication au *Journal officiel* ne prend toute sa valeur que si elle est accompagnée d'une diffusion large et diversifiée en direction des administrations et des publics concernés, au moyen de différents supports.

La Commission générale et la délégation générale à la langue française et aux langues de France ont défini avec les commissions spécialisées de terminologie et leurs ministères de rattachement les modes et les circuits de diffusion permettant de toucher au mieux les publics intéressés. Les activités de diffusion sont donc clairement réparties entre la délégation générale et les commissions spécialisées.

Les commissions spécialisées sont chargées de la diffusion au sein de leur administration et en direction des milieux spécialisés (voir p. 17). La diffusion auprès du public général revient à la délégation générale (voir p. 20).

LES RÉSULTATS :

Publications au *Journal officiel*

2007 : 317 termes répartis sur 23 publications au *Journal officiel*

14 listes thématiques, 8 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage

2008 : 268 termes et 194 toponymes étrangers répartis sur 19 publications au *Journal officiel*

13 listes thématiques, 5 séries de termes selon la procédure accélérée, 1 recommandation d'usage

Bilan 2005-2008 : 1 402 termes et définitions et 7 recommandations d'usage

II – Le rôle de l’Académie française

Le décret du 3 juillet 1996 reconnaît à l’Académie française un rôle éminent dans l’enrichissement de la langue française. L’Académie est en effet présente à tous les échelons du dispositif, puisqu’elle est membre de droit de chaque commission spécialisée et de la Commission générale de terminologie et de néologie. Elle joue en outre un rôle primordial dans l’approbation des termes et des définitions, son accord étant indispensable pour leur publication au *Journal officiel*.

Cette participation active de l’Académie française garantit la qualité des travaux d’enrichissement de la langue française.

A – La participation aux travaux des commissions spécialisées

La participation du Service du Dictionnaire de l’Académie française aux travaux des commissions de terminologie à toutes les étapes de la procédure, souvent dès la mise à l’étude de nouveaux termes, permet un dialogue fructueux entre experts du domaine et spécialistes de la langue française, l’Académie étant ainsi en mesure de prendre en compte les arguments et interrogations des commissions spécialisées en amont de la transmission des listes.

B – La participation aux travaux de la Commission générale

Au cours de l’année 2008, l’Académie a été représentée par au moins un membre du Service du Dictionnaire, qui participe en tant qu’expert aux réunions de la Commission générale.

M. Jean-Mathieu Pasqualini, du Service du Dictionnaire, nommé en novembre 2008 Directeur de Cabinet du Secrétaire perpétuel, a cependant souhaité continuer à participer aux travaux de la Commission générale au titre de représentant de l’Académie française.

C – L’approbation des termes

Saisie des propositions de la Commission générale dans le cadre de l’article 9 du décret du 3 juillet 1996, l’Académie française rend ses avis dans des délais généralement très courts.

Dans de nombreux cas, les propositions de la Commission générale obtiennent un avis favorable et peuvent être publiées.

Pour les termes qui ne reçoivent pas un avis favorable dès le premier examen, l’Académie formule des propositions de substitution que la Commission générale réexamine après avis des experts.

En effet, les propositions des commissions spécialisées reflètent le point de vue des professionnels qui tendent parfois à vouloir officialiser ce qu’ils considèrent comme un début d’usage. Le point de vue de l’Académie française est un peu différent. Pour sa part, elle replace ces créations de termes spécialisés dans le contexte du vocabulaire général et ne les retient pas toutes. En particulier, en accord avec la Commission générale, l’Académie considère comme inopportune et en totale contradiction avec le rôle du dispositif la publication d’anglicismes entrant progressivement dans l’usage, au motif qu’ils sont employés en français. Mais elle assortit le plus souvent ses avis défavorables d’une contre-proposition, ouvrant ainsi la voie à la discussion.

De plus en plus, l'Académie s'attache à argumenter ses avis de façon circonstanciée, renforçant ainsi la réflexion et le dialogue avec les commissions. Il faut remarquer à cet égard que les points de divergence entre les commissions et l'Académie ont tendance à se réduire, la réflexion commune étant plus poussée dès le départ.

Le plus souvent, l'amélioration des définitions proposée par l'Académie française est retenue par la Commission générale. Dans les autres cas, les remarques de l'Académie suscitent, de la part des commissions, de nouvelles formulations, mieux adaptées. Ainsi, en 2008, ont pu être sensiblement améliorées les définitions de termes comme *contrôleur des coûts*, *quasi-régie* ou *taux de rentabilité opérationnelle* dans le domaine économique. Lorsque l'Académie préconise le choix d'un terme différent de celui proposé par une commission spécialisée et la Commission générale, l'accord se fait sur sa proposition dans la majorité des cas. En 2008, c'est sur la proposition de l'Académie qu'ont été adoptés les termes *cybersquat* au lieu de *cybersquattage* en informatique ou *déchet ordinaire* au lieu de *déchet classique* en ingénierie nucléaire.

Il arrive également que l'Académie française se range à l'avis des experts lorsqu'il est repris à son compte par la Commission générale. Dans le cas contraire, la recherche d'équivalent est à reprendre par la commission spécialisée en tenant compte des avis formulés au cours du premier examen. Il peut arriver exceptionnellement que la recherche d'un équivalent soit abandonnée, laissant l'usage s'établir sur des cas difficiles.

III – Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie dans les différents ministères

A – La situation dans les ministères

Au 31 décembre 2008, les commissions spécialisées sont au nombre de dix-huit, réparties dans les départements ministériels. Onze hauts fonctionnaires de terminologie sont en fonction, chacun devant bénéficier du concours d'un service chargé de l'assister, notamment pour les tâches de secrétariat et de diffusion des travaux.

On peut considérer que, sur ce plan, l'ensemble des ministères a fait droit à la circulaire du Premier ministre en date du 14 février 2003, qui rappelle l'importance des travaux terminologiques et les enjeux qui s'y attachent et demande aux ministres de « favoriser l'activité des commissions de terminologie » placées sous leur autorité.

Le renouvellement du dispositif

Le décret du 3 juillet 1996 instituant les commissions spécialisées dans les différents départements ministériels donne à ces commissions un mandat de quatre ans.

Il est donc nécessaire de renouveler les commissions au fur et à mesure de l'expiration de leur mandat. C'est au haut fonctionnaire de terminologie de chaque ministère concerné qu'il incombe de mettre en place la procédure de renouvellement, en concertation avec le président de chaque commission, et avec l'avis du délégué général à la langue française et aux langues de France. On veille particulièrement à ce que la composition de la commission présente un bon équilibre entre représentants de l'administration, experts du domaine, notamment journalistes, et spécialistes de la langue.

Plusieurs commissions ont été renforcées par la nomination de nouveaux membres : commissions de la défense (février), des affaires étrangères (mai), de l'économie (juin). Le haut fonctionnaire de terminologie du ministère des affaires étrangères, M. Michel Vandepoorter, appelé à de nouvelles fonctions, a été remplacé par son successeur à la tête du service des affaires francophones, M. Marcel Escure.

En ce qui concerne les présidents, le lieutenant-colonel Ramuntxo Gardères a succédé au contre-amiral Brem à la présidence de la commission de la défense (février).

On ne saurait trop souligner le rôle majeur du président de chaque commission spécialisée, autant pour animer et coordonner les travaux de la commission que pour faciliter la diffusion des travaux, grâce à l'autorité et la reconnaissance dont il bénéficie dans le monde professionnel. Il faut saluer notamment l'effort de sensibilisation accompli en 2008 par M. Musitelli, président de la commission des transports, qui a mené une action exemplaire, en particulier auprès de la SNCF, par M. Jabalot, président de la commission des sports à l'occasion des Jeux olympiques, et par M^{me} Walter, présidente de la commission de l'éducation, auprès du ministre de l'éducation.

Par ailleurs, on a appris avec tristesse la disparition d'un des membres les plus éminents du dispositif, M. Jacques Campet, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes. Après avoir présidé la commission de l'économie et des finances dès 1985, M. Campet avait été nommé membre de la Commission générale, et à ce titre avait présidé le groupe de travail chargé de la révision des termes publiés dans le cadre de l'ancien dispositif.

Le dispositif est actuellement complet. Il est à regretter toutefois que le décret du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif ait

ralenti la procédure de renouvellement, ou rendu plus difficile l’élargissement des compétences de certaines commissions, alors même que le besoin en est patent, du fait de l’évolution des sciences et techniques ainsi que des nouvelles compétences des ministères.

On trouvera, en annexe au présent rapport, un tableau récapitulatif du dispositif existant au 31 décembre 2008 (A.3) et la circulaire du Premier ministre (A.4).

B – Les travaux des commissions spécialisées

En 2008, les travaux des commissions se sont poursuivis de façon régulière, avec la participation systématique de la délégation générale.

On trouvera, en annexe (B.2) du présent rapport, le calendrier des réunions de l’ensemble des commissions pour l’année 2008.

1 - Orientations et méthodes

Les objectifs généraux, la mission et le mode de fonctionnement des commissions sont déterminés par le décret du 3 juillet 1996 ; toutefois les commissions spécialisées disposent d’une grande latitude d’action, en particulier quant à leurs choix méthodologiques et thématiques ou à leurs moyens de diffusion. La mission de coordination confiée par décret à la délégation générale à la langue française et aux langues de France est dès lors cruciale pour le bon fonctionnement du dispositif.

Les choix méthodologiques

Les choix thématiques effectués par chaque commission et les méthodes de travail qui en découlent sont bien évidemment fonction des champs de compétence du ministère concerné ainsi que des orientations fixées par le ministre.

La veille et la production néologiques constituent la mission première des commissions spécialisées. De façon assez schématique, on peut dire que les options des commissions sont de trois ordres :

- Les unes fondent leurs travaux sur une veille néologique et terminologique régulière et organisée. Ce sont les experts des commissions qui, en toute logique, mènent l’activité de veille à partir de corpus spécialisés comme la presse professionnelle, les banques de données, les index, les thésaurus, etc. Cette forme de veille est menée de manière profitable notamment par les commissions des télécommunications, des sports, de l’équipement et des transports. Les listes ainsi élaborées, qui puisent aux sources mêmes de l’actualité et prennent en compte les avancées scientifiques et techniques les plus récentes, constituent l’apport le plus justifié et le plus utile au regard de l’objectif d’enrichissement de la langue française.
- Pour d’autres commissions, les termes sont mis à l’étude à partir d’une approche thématique à visée exhaustive, mais plus sectorielle.
On traite alors d’un ensemble terminologique complet dans un domaine déterminé ; c’est le cas notamment des commissions de la chimie ou des sciences et techniques spatiales. Ce type de production, prioritairement destiné à un public de spécialistes, prend cependant aujourd’hui une importance nouvelle, du fait d’une tendance croissante dans le monde universitaire à enseigner certaines matières directement en anglais, ce qui entraîne un risque grave de perte de fonctionnalité de la langue française dans les domaines scientifiques.
- La troisième approche, la plus éloignée a priori des objectifs d’enrichissement de la langue française, est notamment celle des commissions spécialisées qui sont amenées à étudier un vocabulaire à caractère administratif ou réglementaire, comme les commissions de la culture, de l’éducation et de l’environnement,

et, plus particulièrement pour le vocabulaire utilisé dans la législation communautaire, les commissions de l'agriculture et de l'ingénierie nucléaire. Ces travaux ne relèvent généralement pas de la néologie, mais visent plutôt à apporter des précisions sur la définition juridique ou administrative de notions déjà désignées en français. Cependant, l'activité terminologique, même de caractère réglementaire, notamment celle menée dans les instances européennes, peut être liée à l'apparition de notions nouvelles qu'il convient de nommer et définir en français. Ce vocabulaire peut donc relever, au moins partiellement, du dispositif. En 2008, on a ainsi traité de notions comme *bien-être animal* (agriculture), *formation tout au long de la vie* (éducation), *principe de prévention* (environnement).

Les travaux peuvent enfin avoir un caractère ponctuel. Les thèmes de travail peuvent être liés à un sujet d'actualité ou à certaines circonstances particulières, par exemple une demande émanant d'un partenaire du dispositif ou bien du public. En 2008, divers termes ont été ainsi publiés, tels *captage et stockage de CO₂* (pétrole), *éditeur exécutif* et *film biographique* (culture), *invitation privilégiée* (sport), *mise en récit* pour *storytelling*. La commission spécialisée des sports a également été amenée à émettre une recommandation à l'usage des professionnels sur l'incongruité de chercher à remplacer le mot *alpinisme* et à imposer des néologismes comme équivalents au terme anglais *mountaineering*.

2 - L'organisation des commissions

Les domaines de compétence

Il peut arriver que certains secteurs de compétence se recoupent entre commissions, ce qui amène la délégation générale à encourager et à faciliter le dialogue entre elles ; c'est de plus en plus fréquemment le cas, du fait du nombre accru des commissions. En 2008, la restructuration gouvernementale a eu pour conséquence quelques incertitudes temporaires et entraîné un besoin de concertation supplémentaire entre plusieurs ministères pour des termes relevant de compétences croisées, concernant notamment des domaines aussi importants et sensibles que ceux des énergies. Ainsi, en 2008, les termes *anaérocombustion* et *oxycombustion* ont été source de discussions serrées entre les commissions de l'environnement, de la chimie et du pétrole.

Les commissions sont non seulement amenées à travailler plus étroitement avec leurs partenaires au sein du dispositif mais aussi au-delà. Il importe en effet d'associer à cette concertation les institutions et structures parallèles ou voisines, dans le cas où elles existent, afin d'éviter le risque de positions contradictoires. C'est ainsi qu'en matière de toponymie, un dialogue est nécessaire entre la commission spécialisée des affaires étrangères, qui a compétence au titre de son ministère sur les noms de pays et capitales étrangers et la commission nationale de toponymie placée auprès du Conseil national de l'information géographique, qui ne relève pas du dispositif d'enrichissement. La commission de la défense, quant à elle, prend en compte les travaux terminologiques effectués dans le cadre de comités internationaux auxquels sont associés les états-majors, et dont les lexiques font autorité dans les différentes armées, ce qui n'entraîne cependant aucune obligation pour elle à l'égard de ces comités pour élaborer la terminologie française nécessaire dans le cadre de son ministère. La commission de l'agriculture a tout naturellement vocation à entretenir des contacts avec les services compétents de l'Union européenne. La commission de la chimie s'intéresse particulièrement aux termes publiés par l'Union internationale de la chimie pure et appliquée (UICPA). En 2008, la commission spécialisée de la justice a constaté avec satisfaction que ses travaux ont largement inspiré la rédaction de la proposition de loi de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures, adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale.

Cette méthode de travail est encouragée par la Commission générale. À cet égard, dans le cas de domaines proches relevant de deux commissions, il convient que chacune soit représentée officiellement au sein de l'autre et qu'une participation réciproque soit assurée aux réunions des deux commissions. C'est traditionnellement le cas des commissions de l'informatique et des communications électroniques, de celles de l'automobile et du pétrole et plus récemment de celles de la chimie et de l'environnement. À défaut de représentant permanent, la consultation en tant que de besoin des experts d'une autre commission s'impose. En outre, du

fait du caractère transversal de leurs domaines de compétence, les commissions des affaires étrangères et de la justice sont susceptibles d'être consultées par les autres commissions.

Pour autant, chaque commission spécialisée, et c'est sa raison d'être, a un champ de compétences déterminé et reconnu, lié aux attributions de son ministère de rattachement, et il importe que chaque commission conserve cette logique dans le choix des domaines et des notions qu'elle décide de traiter, afin d'éviter tout empiètement sur les domaines de compétence d'autres commissions. Cette claire répartition des compétences est particulièrement importante pour la veille terminologique, afin d'éviter des recherches coûteuses en temps, et qui peuvent s'avérer inutiles. Ce sont les spécialistes de chaque domaine, qui sont, en raison même de leur expertise, le mieux à même de décider si une notion mérite d'être traitée dans le cadre du dispositif et d'effectuer le travail terminologique nécessaire. Dans les cas où la compétence peut être partagée, les commissions concernées ont à s'accorder pour attribuer le pilotage des travaux à l'une d'entre elles.

Le fonctionnement

Les options des commissions en matière de fonctionnement : rythme des réunions, répartition ou non en groupes de travail, consultation des experts, notamment, bien que variables d'une commission à l'autre en fonction de la spécificité et des besoins de chacune, ont tendance à s'harmoniser, s'inspirant mutuellement des pratiques qui s'avèrent les plus fructueuses dans le cadre du dispositif. En 2008, les commissions se sont réunies en séance plénière tous les deux ou trois mois en moyenne, avant tout pour mettre au point des listes de termes à soumettre à la Commission générale. On peut apprécier l'effort accompli par l'ensemble des commissions en vue d'une plus grande régularité et d'un rythme plus soutenu des réunions, alors que les membres qualifiés sont, il faut le rappeler, bénévoles.

Au contraire on ne peut que regretter la disparité des moyens en secrétariat mis à la disposition des commissions selon les ministères. Les commissions de la culture et de la santé, en particulier, ne disposent pas de l'appui logistique prévu par le décret.

La plupart des commissions sont constituées en groupes de travail constitués d'experts qui traitent exclusivement de leur secteur de spécialité, ce qui confère a priori une plus grande efficacité aux travaux, tant pour la veille néologique que pour l'étude des termes et définitions. Certains groupes sont de véritables sous-commissions et se réunissent régulièrement. C'est le cas du groupe des composants électroniques à la commission de l'informatique, du groupe des activités postales, dépendant de la commission des communications électroniques, du groupe des techniques commerciales de la commission de l'économie, ou des deux groupes « audiovisuel » et « patrimoine et création » de la commission de la culture. D'autres se concertent de manière plus informelle. Dans les deux cas, leurs travaux sont repris lors des réunions plénières de chaque commission spécialisée. En effet, quelle que soit la répartition des tâches au sein d'une commission, les listes proposées sont l'émanation de cette commission, sous la responsabilité de son président.

À cet égard, plusieurs commissions, telles celles de l'équipement, des sports ou de l'ingénierie nucléaire, qui bénéficient d'un fort engagement des représentants de leur ministère, ont mis en place, sous des appellations diverses, un groupe permanent de membres volontaires, animé dans la plupart des cas par le président, qui prépare les travaux en amont des séances plénières. Cette formation, proche dans sa conception du groupe de travail de la Commission générale, entraîne un gain de temps notable pour l'étude des listes et une plus grande réactivité aux questions, prises de position ou demandes diverses émanant de l'administration ou de la Commission générale de terminologie. Ces formations réduites, qui ne se substituent pas à la commission mais en sont le porte-parole, peuvent également se permettre des réunions plus fréquentes, ce qui s'avère particulièrement utile dans le cas des termes étudiés selon la procédure accélérée.

Les commissions spécialisées recourent désormais de façon généralisée à la messagerie électronique pour l'organisation matérielle des réunions et surtout pour poursuivre leurs discussions dans l'intervalle entre les séances. Les membres peuvent ainsi recevoir rapidement les documents de travail, transmettre leurs contributions et procéder à des échanges de vues. La commission de l'informatique donne la possibilité aux internautes de faire des propositions sur des termes en cours d'étude. Ce mode de fonctionnement, pratiqué de façon rationnelle et maîtrisée, peut renforcer notamment le dialogue, parfois intense, au sein des

commissions, sans pour autant remplacer les réunions qui demeurent le moment le plus important pour mener la réflexion à son aboutissement, le rôle du président étant de prendre la décision finale après obtention d'un consensus ou à la suite d'un vote dans quelques cas difficiles.

De même, le recours à l'internet facilite les échanges d'une commission à l'autre. Le développement de ces méthodes de travail dans les commissions explique pour une large part l'accroissement du nombre de listes étudiées. Enfin, il s'avère un des moyens les plus efficaces pour la diffusion des travaux.

3 - L'élaboration de listes terminologiques

C'est le fondement même de l'activité des commissions. Il subsiste encore des disparités entre elles en matière de veille néologique et de production terminologique proprement dite. Certaines proposent régulièrement de nouvelles listes, d'autres ont un rythme de réunion et de production beaucoup moins soutenu. Cependant l'écart entre commissions tend à se réduire, alors que la concertation entre elles s'accroît notablement. Le nombre total des réunions organisées dans le cadre du dispositif est passé de 118 en 2005 à 160 en 2008.

Outre les listes qui ont fait l'objet d'une publication en 2008, quinze nouveaux projets de liste ont été soumis à la Commission générale pour un premier examen. Les travaux se sont poursuivis sans interruption et de nouvelles listes sont à l'étude au sein des commissions spécialisées.

À ce sujet, trois points importants doivent être soulignés. Bien plus que le nombre de termes inclus dans une liste, c'est la pertinence des choix qui importe, en fonction des lacunes avérées du vocabulaire français. Par ailleurs, il va de soi que la qualité des termes et définitions proposés est un facteur essentiel de rapidité et d'efficacité pour l'examen des listes. Une proposition hâtive peut paradoxalement entraîner un retard dans la publication. Enfin, il est indispensable de privilégier une attitude prospective. Il est primordial que toutes les commissions mettent l'accent sur la veille néologique afin de produire des listes de termes liées à l'évolution actuelle de la connaissance. C'est le seul moyen de contribuer à l'enrichissement du vocabulaire dans leurs secteurs respectifs et de maintenir ainsi l'aptitude de la langue française à exprimer les réalités contemporaines. Quel que soit le domaine considéré, l'innovation technique et scientifique doit constituer la priorité absolue des travaux des commissions.

4 - La diffusion des termes nouveaux

La diffusion en direction des milieux professionnels intéressés incombe aux commissions spécialisées concernées, qui disposent pour ce faire des moyens et des canaux propres à leur administration de rattachement.

Le recours à l'internet est désormais pratique courante. Plusieurs commissions disposent d'un espace d'information et de diffusion sur l'intranet et parfois sur le site de l'internet de leur ministère. En 2008, un recrutement au ministère de la Défense a permis d'entreprendre la création d'une base de données consacrée aux travaux de la commission.

En outre, les commissions ont accompli diverses démarches en direction du public spécialisé.

En 2008, plusieurs commissions ont invité la presse spécialisée à une rencontre afin de faire connaître leurs travaux et de prendre l'avis des journalistes. À diverses occasions, les responsables de terminologie du ministère de l'économie ont annoncé la réalisation prochaine d'un correcteur terminologique destiné notamment à l'ensemble des rédacteurs de l'administration.

Par ailleurs, les moyens de diffusion traditionnels restent utilisés par les commissions ; certaines font connaître leurs travaux à travers des publications diverses. Mais le plus souvent les commissions diffusent dans le public professionnel les fascicules thématiques élaborés par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Le 20 mars 2008, célébrant le vingtième anniversaire du français des affaires, l'Association pour promouvoir le français des affaires (APFA), présidée par M. Jean-Marcel Lauginie, a organisé, en lien avec la commission de l'économie, une double cérémonie des Mots d'or, d'abord au centre culturel de Bercy où un prix a été remis

à trois professionnels et dix-sept élèves de l'enseignement commercial, originaires de très nombreux pays, ensuite à l'Organisation internationale de la Francophonie.

S'inspirant de cette manifestation, le haut fonctionnaire de terminologie des ministères économiques et financiers a organisé le 27 octobre une cérémonie intitulée « Les Mots d'or de Bercy », au cours de laquelle plusieurs hautes personnalités ont remis une médaille à sept personnes désignées par chacune des commissions relevant de ces ministères, pour leur mérite en matière d'emploi de la terminologie française.

Le président de la commission de la justice a publié et diffusé un rapport quadriennal de ses activités.

À l'occasion du Mondial de l'automobile, la commission de l'automobile a diffusé une réédition du livret *Des mots et des autos* dans sa version papier mais aussi sous la forme d'une clé USB remise à l'ensemble des journalistes invités.

Plusieurs présidents se sont personnellement investis dans divers colloques ou manifestations. Le président de la commission des sports a, par exemple, participé à une animation sur le thème du « français langue olympique » lors du salon Explangues en février et présenté les travaux du dispositif lors d'un stage en rapport avec les Jeux olympiques, organisé en juillet par son ministère, sur « le français du sport à l'intention des cadres sportifs français et étrangers ».

Les bilans des commissions spécialisées sont disponibles à la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

IV – Le rôle de la délégation générale et des partenaires du dispositif

A - L'action de la délégation à la langue française et aux langues de France

La délégation générale à la langue française et aux langues de France veille à l'application du décret du 3 juillet 1996. Service d'appui de la Commission générale de terminologie et de néologie, elle en assure le secrétariat et le fonctionnement. Elle coordonne l'action des administrations en matière d'enrichissement de la langue française et veille au bon fonctionnement du dispositif et à la diffusion des termes recommandés.

1 - Les moyens

Les moyens en personnel

Pour assurer le suivi du dispositif d'enrichissement de la langue française, la délégation générale dispose d'un service intitulé « mission du développement et de la modernisation de la langue » dont les missions vont au-delà de la terminologie, et touchent notamment au traitement informatique de la langue dans ses aspects normatifs, et à toutes les questions relatives à l'évolution du français, en particulier dans l'administration. Le personnel permanent se compose en 2008 d'un chef de mission, d'une secrétaire et de deux chargés de mission, dont l'un est responsable du suivi des commissions de terminologie. Ce dernier est assisté de deux terminologues recrutées à titre permanent.

Bien que particulièrement réduite, cette équipe a néanmoins assuré la participation d'au moins un de ses membres à toutes les réunions des différentes commissions, de la plupart de leurs groupes de travail, du comité de terminologie de l'Académie des sciences, et de la commission nationale de toponymie.

En matière de diffusion, elle assure également l'alimentation régulière et la mise à jour de la base de données terminologiques de la délégation générale et du site *FranceTerme* qui offre, outre l'ensemble des termes publiés au *Journal officiel*, diverses rubriques et un espace interactif pour les internautes. De plus, elle se charge de la conversion des données pour tous les fichiers informatiques concernant les documents terminologiques mis en ligne sur le site de la délégation. Enfin, elle se charge de la totalité du travail éditorial et de la plus grande partie de la diffusion des documents terminologiques publiés par la délégation générale.

Les moyens financiers

La délégation générale apporte un appui financier aux partenaires du dispositif d'enrichissement de la langue française pour leur contribution aux travaux de terminologie et de néologie, qui est définie par le décret du 3 juillet 1996.

C'est ainsi que l'Académie française a reçu en 2008 un soutien financier pour la contribution fournie par le Service du Dictionnaire aux travaux du dispositif.

De même la délégation générale a subventionné le laboratoire de néologie et de terminologie du CNRS pour le recrutement de personnel et les recherches documentaires effectuées à propos des listes terminologiques établies par les commissions.

Enfin elle a versé une subvention à l'Union latine pour sa participation aux réunions et pour la documentation qu'elle fournit sur les équivalents des termes étudiés qui peuvent exister dans les différentes langues d'origine latine.

2 - La coordination du dispositif

La coordination des partenaires

La délégation générale coordonne l'action des partenaires et définit, en liaison avec la Commission générale de terminologie et de néologie, les orientations de travail du dispositif.

À ce titre, le délégué général à la langue française et aux langues de France siège à la Commission générale dont il est membre de droit : il est également membre de droit de chaque commission spécialisée. Ainsi, la délégation générale participe, par l'intermédiaire de sa mission du développement de la langue, à toutes les réunions des commissions.

Elle s'est chargée de l'organisation et du secrétariat des onze réunions de la Commission générale et de toutes celles de son groupe de travail (10 réunions en 2008) auquel elle apporte une participation active et un appui logistique. La mission du développement de la langue est en outre responsable de l'organisation des réunions, des recherches documentaires et de l'élaboration des dossiers concernant les termes examinés selon la procédure accélérée par le groupe restreint de la Commission générale (7 réunions en 2008). Au cours de cette année, elle a participé à 159 réunions, dont 30 à sa charge.

Le 5 février 2008, la délégation a organisé la réunion annuelle des responsables du dispositif d'enrichissement de la langue française, présidée conjointement par le délégué général et le président de la Commission générale. Cette importante réunion rassemble les présidents et les secrétaires des commissions spécialisées, ainsi que les hauts fonctionnaires de terminologie des différents ministères, afin de faire le bilan de l'année écoulée et d'envisager les orientations à prendre pour la suite. En 2008, la question de la diffusion a fait l'objet d'une discussion approfondie.

La mission du développement de la langue assure la mise en forme et la transmission des listes de termes proposées par les commissions au service de néologie et de terminologie du CNRS, ainsi qu'à l'Académie et aux partenaires francophones. Elle se charge d'établir la synthèse des informations recueillies sous forme de dossiers qu'elle transmet aux membres de la Commission générale. Elle assiste également sur ce plan le président du groupe de travail et elle établit tous les dossiers du groupe restreint.

Au-delà de sa mission de coordination et d'harmonisation, la délégation générale a renforcé son rôle d'expertise et d'aide aux commissions spécialisées en contribuant de sa propre initiative à la veille néologique et à la recherche documentaire nécessaire aux travaux, en organisant des réunions techniques à l'intention des commissions ou en leur apportant un soutien individualisé qui porte particulièrement sur les méthodes de travail, sur la rédaction de publications et sur la diffusion des travaux.

La mise en place et le suivi des commissions spécialisées de terminologie et de néologie

Conformément au décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, la délégation a été consultée en ce qui concerne leur composition. De plus, le délégué général s'efforce de participer à chaque réunion d'installation des nouvelles commissions, afin de préciser les objectifs et les méthodes de travail du dispositif. En 2008, la délégation s'est surtout efforcée d'apporter des informations concernant le renouvellement des commissions dans le contexte de la révision générale des politiques publiques.

De façon plus régulière, la délégation est en relation avec les hauts fonctionnaires de terminologie pour les éclairer sur les modalités de fonctionnement du dispositif et les appuyer dans leur action. Il faut à cet égard rappeler l'importance d'une forte intégration des commissions au sein de chaque ministère, l'administration étant concernée au premier chef par les termes publiés au *Journal officiel*, qu'elle est tenue d'employer, et se trouvant en première ligne pour repérer et signaler au haut fonctionnaire tout besoin terminologique nouveau.

3 - La diffusion de l'information

La délégation générale a, dans toute la mesure du possible, poursuivi et renforcé la méthode de diffusion sur plusieurs types de supports qu'elle avait mise en place dès 1998, notamment par l'édition et la diffusion de fascicules thématiques reprenant les listes publiées au *Journal officiel*, et surtout par son site de l'internet.

Les fascicules thématiques

Élaborés originellement à partir d'une liste publiée au *Journal officiel* dans un domaine particulier, ces fascicules nécessitent d'être repris et augmentés au fur et à mesure de la publication de nouvelles listes qui s'accumulent progressivement dans les différents domaines. Chaque fascicule fait donc périodiquement l'objet d'une refonte par la mission du développement de la langue, afin de regrouper l'ensemble des termes publiés dans un même domaine. Ce travail éditorial nécessite beaucoup de temps et des moyens financiers importants qui doivent être redéfinis chaque année, en fonction des possibilités budgétaires. En 2008, la mission du développement de la langue a procédé à la refonte du fascicule consacré à l'internet et aux techniques de l'information et de la communication, en attente de publication.

Les fascicules sont adressés gratuitement aux particuliers qui en font la demande et mis à disposition sur les présontoirs de différents ministères, dans des colloques consacrés à la traduction et à la terminologie, notamment à l'étranger, ou dans des manifestations plus larges telles que le salon Expolangues. Ils sont en outre distribués systématiquement aux membres du dispositif d'enrichissement et à un réseau de correspondants concernés. On note un intérêt de plus en plus net de la part des services administratifs, des collectivités locales et des traducteurs étrangers. Le tirage ne permet toutefois pas une diffusion massive ; en revanche chaque fascicule est librement téléchargeable sur le site de la délégation générale.

En outre, la délégation s'attache à faire connaître le dispositif par la diffusion de la brochure de présentation intitulée *L'enrichissement de la langue française*.

En 2008, la délégation a poursuivi la publication, entamée en 2007, d'un petit dépliant périodique intitulé *Vous pouvez le dire en français*, offrant une sélection de termes déjà très répandus dans l'usage et d'autres au contraire peu connus et utilisés, afin d'encourager le grand public à les employer. Ces dépliants sont en effet destinés à sensibiliser un public très vaste. Deux nouveaux dépliants ont été publiés, l'un sur le thème du sport, à l'occasion des Jeux olympiques (juillet), l'autre consacré au vocabulaire de la finance, mis particulièrement en évidence du fait de la crise bancaire (décembre).

La diffusion par l'internet

Si les moyens traditionnels de diffusion restent indispensables pour faire connaître le vocabulaire recommandé auprès du plus large public, il convient d'utiliser au mieux les ressources offertes par l'internet. La délégation générale assure la diffusion sur son site de toutes les listes publiées au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie et de néologie.

Elle a mis en place une liste de diffusion électronique afin de tenir informés quasi instantanément les interlocuteurs qui le souhaitent, et en premier lieu les acteurs et partenaires du dispositif, lors de la parution de nouvelles listes au *Journal officiel*. Elle signale et rend immédiatement disponibles sur son site toutes les parutions au *Journal officiel*. Elle alimente une autre rubrique intitulée « La librairie en ligne » qui inclut en fac-similé les fascicules thématiques, directement téléchargeables. Cette forme de diffusion, plus aisée et moins coûteuse que la publication sous forme papier, permet d'assurer à moindres frais la diffusion la plus large possible.

En 2008, la mission du développement de la langue a poursuivi sans discontinue la mise au point de *FranceTerme*, ce site conçu sous la responsabilité du service informatique du ministère de la Culture et de la Communication, en collaboration avec un prestataire de services. Le site a été présenté officiellement par M^{me} Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, le 10 mars 2008, à l'occasion du lancement de la *Semaine de la langue française*. Il devrait trouver sa forme définitive courant 2009. Construit autour de la base de données terminologiques et reprenant les diverses pages du site de la délégation générale consacrées à la terminologie, *FranceTerme*, qui comporte des rubriques destinées à un public diversifié, connaît un réel intérêt de la part des internautes auxquels il donne notamment la possibilité de faire des propositions de termes. De plus il est également conçu comme un outil de collaboration entre les acteurs du dispositif et offre un espace commun aux commissions spécialisées afin de faciliter la cohérence et l'efficacité des travaux du dispositif.

Ce site peut être consulté gratuitement à l'adresse www.FranceTerme.culture.gouv.fr.

Enfin, on peut signaler, à titre d'exemple, que le site de l'internet du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) comporte une rubrique « Langue française », qui propose une sélection des termes recommandés. De même, les sites du CNRS et de l'Union latine reprennent quasiment toutes les listes publiées au *Journal officiel*. Divers organismes et institutions, comme le Conseil international de la langue française (CILF), l'Afnor ou les traducteurs de l'Union européenne ont établi sur leur site de l'internet un lien avec celui de la délégation générale à la langue française et avec la base *FranceTerme*. Enfin, les fiches terminologiques publiées au *Journal officiel* de la République française sont intégrées dans *Termdat*, la base de données de la Chancellerie fédérale suisse, le *Grand Dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française, la base *Termium* des services gouvernementaux du Canada et la base de données terminologiques de la Communauté française de Belgique.

Autres supports de diffusion

La délégation générale a veillé à la publication dans le *Bulletin officiel* de l'Éducation nationale des listes publiées au *Journal officiel*, comme le prévoit le décret du 3 juillet 1996. Cette publication suit de façon systématique et dans des délais très courts celle du *Journal officiel*, garantissant ainsi au vocabulaire recommandé une diffusion générale dans le monde enseignant.

Il est à noter que diverses associations de défense de la langue française relaient cet effort de diffusion et veillent au remplacement des termes étrangers par leurs équivalents français recommandés au *Journal officiel*. L'une de ces associations (« Observatoire des éditions numériques ») reçoit une aide financière de la délégation pour s'assurer de l'utilisation du vocabulaire recommandé, sur les pages d'accueil des sites des organismes publics. On ne peut cependant s'attendre à ce que ce travail de vérification puisse être exhaustif, et il appartient d'abord aux hauts fonctionnaires de terminologie de sensibiliser les services de leurs ministères respectifs, ensuite à chaque membre du dispositif de faire connaître et de promouvoir les termes recommandés dans les milieux auxquels il a accès.

Enfin, les réunions du groupe permanent des hauts fonctionnaires chargés de la langue française organisées par la délégation générale, sont l'occasion de tenir les départements ministériels régulièrement informés des activités du dispositif d'enrichissement de la langue française.

Dans toute la mesure du possible, la délégation générale élargit aux médias son effort de communication. En 2008, le délégué général a eu à diverses reprises l'occasion d'évoquer le dispositif au cours d'entretiens avec des journalistes de la presse écrite et audiovisuelle.

B – Les partenaires du dispositif

1 - L'Académie des sciences

Les Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences sont membres de droit de la Commission générale de terminologie et de néologie. M. Michel Petit, membre correspondant de l'Académie des sciences, siège à la Commission générale au titre de représentant permanent de cette Académie. Conformément au décret, l'Académie des sciences participe également aux travaux des commissions spécialisées de terminologie, dont les Secrétaires perpétuels sont membres de droit dès lors que le vocabulaire traité possède un caractère scientifique et technique. En 2008, la délégation générale a été invitée à suivre les travaux du comité de terminologie et de néologie de l'Académie des sciences, chargé d'instruire les réponses de l'Académie française aux commissions spécialisées et à la Commission générale, concernant les listes du domaine scientifique ; mais ce comité conduisant de son côté certains travaux terminologiques, la délégation est amenée à faire le lien avec les commissions spécialisées afin de veiller à une bonne harmonisation d'ensemble.

2 - Les organismes des autres pays francophones

Le décret du 3 juillet 1996 prévoit une concertation étroite entre la Commission générale, les commissions spécialisées de terminologie et de néologie et les services linguistiques des autres pays francophones. Cette concertation passe notamment par l'échange systématique d'avis sur les travaux terminologiques.

Définie en 1997, la méthode de consultation et de collaboration, coordonnée par la délégation générale à la langue française, fonctionne de façon satisfaisante. Elle prévoit, pour toute liste terminologique, plusieurs étapes de concertation : les commissions spécialisées bénéficient de l'avis d'experts désignés par les organismes francophones partenaires, d'abord au stade de la mise à l'étude des nouveaux termes puis lors du premier examen par la Commission générale. Quelques commissions, notamment celles de la chimie et de l'ingénierie nucléaire, comptent parmi leurs membres des experts de Suisse et du Canada ; la commission des sciences et techniques spatiales comprend un expert belge.

Il revient à chaque commission spécialisée de solliciter ses correspondants le plus tôt possible. Les commissions françaises sont ainsi assurées de connaître, à tous les stades de leurs travaux, la position des experts francophones, ce qui permet d'utiliser au mieux les ressources terminologiques existant en français et d'assurer une bonne harmonisation entre partenaires de la francophonie. Cette collaboration est menée de façon très fructueuse par les commissions de l'automobile et de la défense.

La Commission générale conduit également sa réflexion à la lumière des commentaires des responsables de la terminologie des pays francophones, eux-mêmes étant utilisateurs de la terminologie recommandée en France. Saisi de toute nouvelle liste par la délégation générale, chacun des organismes partenaires communique à cette dernière ses observations concernant les termes examinés, en amont de la réunion plénière. Les commentaires des partenaires canadiens, notamment, sont très utiles à la Commission générale. Le fait que les solutions retenues puissent différer dans certains cas ne fait que refléter les particularités qui existent dans l'usage et dans l'intuition linguistique des différents pays.

En outre, les correspondants francophones désignés pour les commissions spécialisées de terminologie et de néologie apportent une contribution appréciée aux débats dans le cadre de la procédure accélérée. Parallèlement, la délégation générale se charge de consulter directement les organismes francophones partenaires, pour toute question ponctuelle qui peut surgir lors de discussions entre spécialistes sur le sens précis d'une notion.

La convention signée en 2004 entre le Bureau de la traduction canadien et la délégation générale, afin de renforcer la coopération en matière de terminologie, notamment par la mise à disposition de ressources en ligne et de publications, a été reconduite en 2008.

Pour ce qui concerne les langues romanes, il n'existe pas de coopération institutionnelle à proprement parler. Cependant, le représentant de l'Union latine à la Commission générale prend part aux réunions du groupe de travail et apporte des indications sur les choix terminologiques des pays de langue latine, qui éclairent et enrichissent la réflexion et les décisions du dispositif.

3 - Le laboratoire Histoire des théories linguistiques du CNRS

L'équipe de néologie et de terminologie du CNRS, rattachée à l'université Paris VII, est chargée, dans le cadre d'une convention passée avec la délégation générale à la langue française et aux langues de France, de l'assistance documentaire au dispositif d'enrichissement de la langue française.

Grâce aux ressources linguistiques et aux corpus auxquels il a accès, ce service constitue des dossiers documentaires fournis concernant les termes examinés par les commissions, réunissant un large éventail d'informations disponibles notamment dans l'internet et sur lesquelles la Commission générale peut s'appuyer pour sa réflexion.

En 2008, la responsable de ce laboratoire a participé, à titre d'expert, à la plupart des réunions de la Commission générale, ainsi qu'aux réunions des commissions spécialisées dont elle est membre.

4 - L'Association française de normalisation (Afnor)

Les travaux d'enrichissement de la langue française se font en concertation avec les travaux de normalisation internationale menés au sein de l'Afnor, membre de droit des commissions spécialisées et de la Commission générale de terminologie et de néologie, où cette association a choisi de se faire représenter par son service de traduction. En 2008, la responsable de ce service ayant pris sa retraite, c'est la personne qui lui a succédé qui participe aux réunions.

Enfin, plusieurs présidents ou membres de commissions spécialisées, notamment dans les domaines techniques, sont également experts au sein des comités de normalisation gérés par l'Afnor, dont la délégation générale suit le travail. En particulier, le président de la commission des télécommunications, la vice-présidente dans le domaine des activités postales et quelques membres des commissions de la chimie, de l'informatique, des télécommunications, de l'équipement et des transports, participent à des titres divers aux travaux d'organismes nationaux et internationaux de normalisation.

Conclusion

Les résultats, en termes de publication au *Journal officiel* et de diffusion des travaux, reflètent une action soutenue et persévérente de la part du dispositif dans un contexte souvent peu propice au développement de la langue française. Les moyens d'action retenus ont contribué à une meilleure connaissance du dispositif en général et à une diffusion plus efficace, notamment en direction du public général.

L'action du dispositif est en totale adéquation avec les engagements pris lors du Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Québec les 17-19 octobre 2008, en vue de renforcer la place du français :

Déclaration de Québec

Préambule

Nous nous engageons à :

- Prendre des mesures adaptées à nos moyens respectifs, pour valoriser le statut et l'usage de la langue française, langue vivante et utile, dans les domaines économique, social, culturel, touristique et scientifique de nos sociétés.

Le dispositif d'enrichissement de la langue française est déjà en soi une réponse originale, depuis longtemps éprouvée, pour faciliter l'adaptation de notre langue à un monde en pleine mutation.

En mettant à disposition un vocabulaire de référence, aisément compréhensible et conforme aux règles de formation des mots en français, il contribue à maintenir la vitalité et la pérennité de notre langue, et ce faisant, au maintien de la diversité linguistique.

Annexes 2008

I A – Le dispositif

Décret n°96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

- III Liste des membres de la Commission générale de terminologie et de néologie au 31 décembre 2008
- IV Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie au 31 décembre 2008
- VI Circulaire du Premier ministre du 14 février 2003

VIII B – Les travaux

Calendrier général au 31 décembre 2008

- XVI Calendrier des réunions 2008
- XVII Publications 2008 (extraits du *Journal officiel*) :
 - Vocabulaire de la **défense** (*JO* du 2 février)
 - XX Recommandation sur l'**équivalent français à donner à l'expression beach [sport]** (*JO* du 29 mars)
 - XXI Vocabulaire de l'**informatique** (*JO* du 17 avril)
 - XXII Vocabulaire des **sciences et des techniques spatiales** (*JO* du 17 avril)
 - XXIII Vocabulaire du **droit** (*JO* du 25 mai)
 - XXV Vocabulaire des **sports** (*JO* du 25 mai)
 - XXVII Vocabulaire de l'**ingénierie nucléaire** (*JO* du 18 juin)
 - XXX Vocabulaire de la **santé animale** (*JO* du 27 juin)
 - XXXII Vocabulaire du **génie génétique** (*JO* du 6 juillet)
 - XLI Vocabulaire de la **restauration et du tourisme** (*JO* du 27 août)
 - XLII Vocabulaire de l'**environnement** (*JO* du 6 septembre)
 - XLIV Vocabulaire de la **santé** (*JO* du 6 septembre)
 - L Recommandation concernant les **noms d'États, d'habitants, de capitales, de sièges diplomatiques ou consulaires** (*JO* du 24 septembre)
 - LIX Vocabulaire des **affaires étrangères** (*JO* du 19 octobre)
 - LXII Vocabulaire de l'**économie et des finances** (*JO* du 19 novembre)
 - LXIX Vocabulaire des **sports** (*JO* du 26 novembre)
 - LXXX Vocabulaire de la **culture** (*JO* du 27 novembre)
 - LXXXII Vocabulaire **scientifique** (*JO* du 7 décembre)
- LXXXV Diffusion des brochures relatives à l'enrichissement par la DGLFLF en 2008

A.1 : Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

Journal officiel de la République française du 5 juillet 1996

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française

NOR : MCCB9600333D

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de la culture,
Vu la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ;

Vu le décret n° 89-403 du 2 juin 1989 modifié instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française ;

Vu l'avis de l'Académie française en date du 19 octobre 1995 ;
Après avis du Conseil d'État (section de l'intérieur),

Décrète :

Art. 1^{er}. - En vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une commission générale et des commissions spécialisées de terminologie et de néologie.

Ces commissions travaillent en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation.

Art. 2. - La commission générale de terminologie et de néologie est placée auprès du Premier ministre. Elle comprend, outre son président :

1^o Le délégué général à la langue française ou son représentant ;

2^o Le secrétaire perpétuel de l'Académie française ou un membre de l'Académie française désigné par lui ; un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ou un membre de l'Académie des sciences désigné par eux ;

3^o Dix personnalités qualifiées désignées sur proposition des ministres chargés respectivement de la justice, des affaires étrangères, de la culture, de la communication, de l'éducation nationale, de l'économie, de l'industrie, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la francophonie ;

4^o Une personnalité désignée par la conférence des présidents d'université ;

5^o Deux personnalités qualifiées désignées sur proposition du vice-président du Conseil supérieur de la langue française ;

6^o Le président de l'Association française de normalisation (Afnor) ou un représentant désigné par lui.

La commission générale peut se faire assister, en tant que de besoin, d'experts choisis par le président en raison de leur compétence.

Le secrétariat de la commission générale est assuré par la délégation générale à la langue française.

Les dépenses de fonctionnement de la commission générale sont prises en charge par la délégation générale à la langue française.

Art. 3. - Le président de la commission générale est nommé pour quatre ans par arrêté du Premier ministre.

Les membres de la commission générale mentionnés aux 3^o, 4^o et 5^o de l'article 2 sont nommés pour quatre ans par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président ou de démission d'un membre, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Art. 4. - Une commission spécialisée de terminologie et de néologie est créée dans chaque département ministériel par arrêté du ministre concerné pris après avis du délégué général à la langue française. Lorsque la spécialité du vocabulaire le justifie, il peut être créé plusieurs commissions spécialisées au sein d'un même département. Une même commission spécialisée peut être créée dans plusieurs départements ministériels par arrêté conjoint des ministres intéressés pris après avis du délégué général à la langue française.

La délégation générale à la langue française coordonne les travaux des différentes commissions spécialisées de terminologie et de néologie et contribue à leur diffusion.

Les dépenses de fonctionnement des commissions spécialisées de terminologie et de néologie sont prises en charge par les administrations auxquelles elles sont rattachées.

Art. 5. - Chaque ministre désigne un haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie aux fins de susciter et de coordonner les actions en ces matières dans les domaines relevant de son administration. Il charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire en vue, notamment, d'assurer le secrétariat de la ou des commissions spécialisées et de veiller à la diffusion des termes nouveaux.

Art. 6. - Chaque commission spécialisée de terminologie et de néologie comprend :

1^o Le délégué général à la langue française ou son représentant ;

Un représentant de l'Académie française ;

Un représentant de l'Académie des sciences, lorsque la spécialité du vocabulaire examiné le justifie ;

Un représentant d'un organisme agréé de normalisation désigné par le ministre intéressé lorsque la spécialité du vocabulaire le justifie ;

2^o Des représentants de l'administration désignés par le ministre intéressé ;

3^o Des personnalités qualifiées désignées pour quatre ans par le ministre intéressé.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président de la commission ou de démission d'une de ces personnalités, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Le président de la commission est nommé, pour une durée de quatre ans, par le ministre auprès duquel la commission est placée.

Chaque commission peut se faire assister de fonctionnaires, d'experts choisis en raison de leur compétence, de représentants des milieux professionnels et d'usagers qui utilisent le vocabulaire dont elle est chargée.

Art. 7. - Dans les domaines de compétence de l'administration à laquelle elles sont rattachées, les commissions spécialisées de terminologie et de néologie ont pour mission :

1° D'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés ;

2° De recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition ;

3° De veiller à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail ;

4° De concourir à la diffusion auprès des usagers des listes de termes, expressions et définitions publiées au *Journal officiel*.

Elles peuvent en outre être consultées sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française.

Art. 8. - La commission générale de terminologie et de néologie examine les termes, expressions et définitions dont elle est saisie par les présidents des commissions spécialisées de terminologie et de néologie en veillant à leur harmonisation et à leur pertinence.

Les présidents des commissions spécialisées de terminologie et de néologie intéressés participent de plein droit aux réunions aux cours desquelles sont examinés les termes de la compétence de leur commission.

La commission générale examine également certains termes, expressions et définitions qui ne relèvent de la compétence d'aucune commission spécialisée.

Elle concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés conformément au présent décret et rend le public sensible à l'évolution de la terminologie.

Art. 9. - La commission générale de terminologie et de néologie soumet les termes, expressions et définitions qu'elle retient à l'Académie française.

Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la commission générale le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission générale les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions si ceux-ci ne figuraient pas dans les propositions transmises à la commission générale par la commission spécialisée de terminologie et de néologie placée auprès de lui.

Les termes, expressions et définitions proposés par la commission générale ne peuvent être publiés au *Journal officiel* sans l'accord de l'Académie française. Si celle-ci n'a pas formulé d'avis dans un délai de quatre mois à compter de sa saisine, son accord est réputé acquis.

Art. 10. - Sauf si un ministre a fait connaître son opposition en application du deuxième alinéa de l'article 9, la commission générale établit la liste des termes, expressions et définitions ayant reçu l'accord de l'Académie française qu'elle transmet pour publication au *Journal officiel* de la République française.

Les administrations donnent la plus large diffusion aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel*. Ces listes sont également publiées au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale.

Art. 11. - Les termes et expressions publiés au *Journal officiel* sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'État ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission générale observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

Art. 12. - Les listes de termes et expressions approuvés en vertu des dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française précédemment en vigueur sont assimilées aux listes publiées en vertu du présent décret. Elles peuvent être modifiées selon la procédure prévue aux articles 7 à 10 du présent décret.

Art. 13. - À titre transitoire, pendant une période d'un an à compter de l'installation de la commission générale de terminologie et de néologie, les termes, expressions et définitions contenus dans les listes approuvées en vertu des dispositions réglementaires précédemment en vigueur peuvent être révisés à l'initiative de la commission générale de terminologie et de néologie.

La commission générale soumet à l'Académie française les termes et expressions qu'elle envisage de retirer des listes précédemment approuvées, les expressions complémentaires qu'elle propose d'y ajouter et les définitions qu'elle propose de modifier. Elle en informe le ministre intéressé. Aucune révision ne peut être publiée sans l'accord de l'Académie française. Les listes révisées sont arrêtées et publiées selon les modalités prévues aux articles 9 et 10 du présent décret, à l'exception de la disposition de l'article 9 selon laquelle l'accord de l'Académie française est réputé acquis au terme d'un délai de quatre mois.

Art. 14. - Chaque commission spécialisée de terminologie et de néologie établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence.

La commission générale de terminologie et de néologie fait la synthèse de ces documents et établit un rapport annuel sur l'action menée par les administrations pour l'enrichissement de la langue française. Ce rapport est annexé au rapport annuel d'activité de la délégation générale à la langue française.

Art. 15. - Le décret n° 86-439 du 11 mars 1986 relatif à l'enrichissement de la langue française est abrogé.

Art. 16. - Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre de la défense, le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, le ministre des affaires étrangères, le ministre du travail et des affaires sociales, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'environnement, le ministre de la culture, le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation, le ministre délégué à l'outre-mer, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement, le secrétaire d'État à la recherche et le secrétaire d'État chargé de la francophonie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1996.

Alain JUPPÉ

A.2 : Liste des membres de la Commission générale de terminologie au 31 décembre 2008

Président

par arrêté du 2 octobre 2006 portant nomination du président de la Commission générale de terminologie et de néologie,

M. Marc FUMAROLI, de l'Académie française.

Membres de droit

M^{me} Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, secrétaire perpétuel de l'Académie française ;

M. Jean-François BACH, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ;

M. François AILLERET, président de l'Association française de normalisation ;

M. Xavier NORTH, délégué général à la langue française et aux langues de France.

Membres nommés

par arrêté du 21 février 2005 portant nomination à la Commission générale de terminologie et de néologie,

M. Jean-Pierre GRIDEL, conseiller à la Cour de cassation, professeur de droit, sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice ;

M. Erik ORSENNA, conseiller d'État, membre de l'Académie française, sur proposition du ministre chargé de la culture ;

M. Alain REY, linguiste, sur proposition du ministre chargé de la communication ;

M. Marc BACONNET, inspecteur général de l'éducation nationale, doyen honoraire de l'inspection générale des lettres, sur proposition du ministre de l'éducation nationale ;

M. Jean SAINT-GEOURS, inspecteur général des finances honoraire, sur proposition du ministre chargé de l'économie ;

M. Philippe SAINT RAYMOND, ingénieur général des mines, sur proposition du ministre chargé de l'industrie ;

M. Alexandre GRANDAZZI, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

M. Etienne GUYON, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la recherche ;

M. Daniel PRADO, linguiste, sur proposition du ministre chargé de la francophonie ;

M. Jack ROBERT, professeur des universités, désigné par la Conférence des présidents d'université ;

M^{me} Michèle LENOBLE-PINSON, professeur aux facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles, désignée sur proposition du vice-président du Conseil supérieur de la langue française ;

M. Maurice PERGNIER, professeur émérite à l'université Paris-XII, désigné sur proposition du vice-président du Conseil supérieur de la langue française.

par arrêté du 5 septembre 2007 portant nomination à la Commission générale de terminologie et de néologie,

M^{me} Joëlle TIMSIT, ministre plénipotentiaire hors classe, en remplacement de M. François Plaisant, démissionnaire.

A.3 : Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie au 31 décembre 2008

[Tableau établi d'après les arrêtés de création et de nomination parus au *Journal officiel*]

MINISTÈRES	COMMISSIONS SPÉCIALISÉES DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE (CST)
Affaires étrangères et européennes <i>haut fonctionnaire</i> : M. Marcel ESCURE	CST des affaires étrangères création et nomination : arrêtés du 20 mai 1999 - JO du 10 juin 1999 renouvellement : arrêté du 2 septembre 2005 - JO du 22 septembre 2005 <i>Président en exercice</i> : M. Thierry BURKARD <i>Secrétariat</i> : Service des affaires francophones [M. Georges VANIN]
Agriculture et pêche <i>haut fonctionnaire</i> : M. Georges BEISSON	CST de l'agriculture et de la pêche création et nomination : arrêtés du 1 ^{er} décembre 1998 - JO du 10 décembre 1998 renouvellement : arrêtés du 22 janvier 2008 - JO du 1 ^{er} février 2008 <i>Président en exercice</i> : M. Luc THIÉBAUT <i>Secrétariat</i> : Secrétariat général [M. Jean-Marc SUARD]
Culture et communication <i>haut fonctionnaire</i> : M. Michel RABAUD	CST de la culture et communication création : arrêté du 2 mars 1998 - JO du 12 mars 1998 nomination : arrêté du 2 mars 1998 - JO du 24 mars 1998 renouvellement : arrêté du 10 août 2007 - JO du 23 août 2007 <i>Président en exercice</i> : M. Philippe MEYER <i>Secrétariat</i> : Direction de l'administration générale - SDAJ
Défense <i>haut fonctionnaire</i> : M. Roland MANAL	CST de la défense création : arrêté du 8 novembre 1996 - JO du 3 décembre 1996 nomination : arrêtés du 6 mai 1997 renouvellement : arrêté du 26 février 2008 - JO du 11 mars 2008 <i>Président en exercice</i> : M. Ramuntxo GARDÈRES <i>Secrétariat</i> : Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives [M ^{me} Christine GOURIELLEC]
Énergie, énergie, développement durable et aménagement du territoire INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS <i>haut fonctionnaire</i> : M ^{me} Wanda DIEBOLT ÉNERGIE ET CLIMAT - RESSOURCES, TERRITOIRES ET HABITATS - DÉVELOPPEMENT DURABLE - PRÉVENTION DES RISQUES <i>haut fonctionnaire</i> : M. Éric BINET	CST de l'équipement, des transports et du logement création et nomination : arrêtés du 7 juillet 1999 - JO du 29 juillet 1999 renouvellement : arrêtés du 25 mai 2005 - JO du 28 mai 2005 <i>Président en exercice</i> : M. Jean MUSITELLI <i>Secrétariat</i> : Conseil général des ponts et chaussées [M ^{me} Pascale ASSELINÉAU] CST de l'environnement création et nomination : arrêté du 20 avril 2000 - JO du 3 mai 2000 renouvellement : arrêté du 10 janvier 2006 - JO du 19 janvier 2006 <i>Président en exercice</i> : M. Dominique MOYEN <i>Secrétariat</i> : Direction générale de l'administration [M ^{me} Suzanne HUGON]
Économie, industrie et emploi – Budget, comptes publics et fonction publique <i>haut fonctionnaire</i> : M. Alfred GILDER	CST de la chimie et des matériaux création et nomination : arrêtés du 5 août 1997 - JO du 23 août 1997 renouvellement : arrêté du 20 avril 2006 - JO du 29 avril 2006 modifié par arrêté du 14 juin 2006 - JO du 23 juin 2006 <i>Président en exercice</i> : M. Jean TOULLEC <i>Secrétariat</i> : M. Daniel CUZIN CST de l'automobile création et nomination : arrêtés du 20 octobre 1998 - JO du 28 octobre 1998 renouvellement : arrêté du 29 janvier 2007 - JO du 7 février 2007 <i>Président en exercice</i> : M. Jean-Pierre JERABEK <i>Secrétariat</i> : Comité des constructeurs français d'automobiles [M ^{me} Frédérique PAYNEAU] CST de l'informatique et des composants électroniques création et nomination : arrêtés du 5 août 1997 - JO du 23 août 1997 renouvellement : arrêté du 14 mars 2006 - JO du 21 mars 2006 <i>Président en exercice</i> : M. Jérôme TROLLET <i>Secrétariat</i> : Association française de normalisation - service des technologies de l'information et de la communication [M ^{me} France LAFARGUE]

MINISTÈRES	COMMISSIONS SPÉCIALISÉES DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE (CST)
Économie, industrie et emploi – Budget, comptes publics et fonction publique (suite)	<p>CST de l'ingénierie nucléaire création et nomination : arrêté du 23 mai 1997 - <i>JO</i> du 3 juin 1997 renouvellement : arrêté du 8 décembre 2005 - <i>JO</i> du 20 décembre 2005 <u>Président en exercice</u> : <i>M. Yves VANDENBOOMGAERDE</i> <u>Secrétariat</u> : Commissariat à l'énergie atomique - direction de l'énergie nucléaire [M. Frédéric BORDAS]</p>
	<p>CST des communications électroniques et des activités postales création et nomination : arrêté du 28 février 2006 - <i>JO</i> du 6 mars 2006 (cette CST prend la suite de la CST des télécommunications) <u>Président en exercice</u> : <i>M. Jean SCHWOB</i> <u>Secrétariat</u> : Institut Télécom [M. Jean-Alain HERNANDEZ]</p> <p>CST des sciences et de l'industrie pétrolières création et nomination : arrêtés du 19 janvier 1998 - <i>JO</i> du 27 janvier 1998 renouvellement : arrêté du 29 janvier 2007 - <i>JO</i> du 6 février 2007 <u>Président en exercice</u> : <i>M. Gérard GRAU</i> <u>Secrétariat</u> : Institut français du pétrole [M. Jean TRAPY]</p> <p>CST en matière économique et financière création et nomination : arrêtés du 20 janvier 1997 - <i>JO</i> du 31 janvier 1997 renouvellement : arrêtés du 4 mai 2005 - <i>JO</i> du 18 mai 2005 <u>Président en exercice</u> : <i>M. Patrice CAHART</i> <u>Secrétariat</u> : [M^{me} Isabelle HUGUES]</p>
Éducation nationale <u>haut fonctionnaire</u> : <i>M. Henri PERETTI</i>	<p>CST de l'éducation et de l'enseignement supérieur création : arrêté du 26 juillet 2004 - <i>JO</i> du 4 août 2004 nomination : arrêté du 5 août 2004 - <i>JO</i> du 6 août 2004 modifié par arrêté du 11 novembre 2006 - <i>JO</i> du 24 novembre 2006 <u>Présidente en exercice</u> : <i>M^{me} Henriette WALTER</i> <u>Secrétariat</u> : Direction des personnels, de la modernisation et de l'administration [M^{me} Marion DUCARRE]</p>
Enseignement supérieur et recherche <u>haut fonctionnaire</u> : <i>M. Henri PERETTI</i>	<p>CST des sciences et techniques spatiales création et nomination : arrêté du 21 mai 1997 - <i>JO</i> du 29 mai 1997 renouvellement : arrêté du 10 février 2006 - <i>JO</i> du 3 mars 2006 <u>Président en exercice</u> : <i>M. Michel PETIT</i> <u>Secrétariat</u> : Centre national d'études spatiales [M. Jean-Louis ASTOR]</p>
Justice <u>haut fonctionnaire</u> : <i>M^{me} Pascale FOMBEUR</i>	<p>CST en matière juridique création et nomination : arrêté du 16 février 1998 - <i>JO</i> du 25 février 1998 renouvellement : arrêté du 1^{er} août 2003 - <i>JO</i> du 14 août 2003 <u>Président en exercice</u> : <i>M. François TERRÉ</i> <u>Secrétariat</u> : Direction des affaires civiles et du sceau [M. Hervé ROBERGE]</p>
Santé, jeunesse et sports et vie associative – travail, relations sociales, famille et solidarité SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES <u>haut fonctionnaire</u> : <i>M. Didier LACAZE</i> JEUNESSE ET SPORTS <u>haut fonctionnaire</u> : <i>M. Gérard DESHAYES</i>	<p>CST compétente pour le domaine de la santé et le domaine social création et nomination : arrêté du 15 octobre 2004 - <i>JO</i> du 30 octobre 2004 <u>Président en exercice</u> : <i>M. Alain LAUGIER</i> <u>Secrétariat</u> : Direction de l'administration générale, du personnel et du budget remplace les CST de la santé et du domaine social créées par arrêtés du 20 mai 1997 - <i>JO</i> du 30 mai 1997</p> <p>CST de la jeunesse et des sports création : arrêté du 27 mars 2001 - <i>JO</i> du 1^{er} avril 2001 nomination : arrêté du 27 mars 2001 - <i>JO</i> du 4 avril 2001 renouvellement : arrêtés du 13 juillet 2005 - <i>JO</i> du 16 septembre 2005 <u>Président en exercice</u> : <i>M. George-Ray JABALOT</i> <u>Secrétariat</u> : Direction des sports [M^{me} Michèle TOUSSAINT]</p>

A.4 : Circulaire du Premier ministre du 14 février 2003

J.O. n° 68 du 21 mars 2003 page 5034

Décrets, arrêtés, circulaires

Textes généraux

Premier ministre

Circulaire du 14 février 2003 relative à l'emploi de la langue française

NOR: PRMX0306461C

Paris, le 14 février 2003.

Le Premier ministre à Mesdames, Messieurs les ministres, ministres délégués et secrétaires d'État.

Je souhaite que le Gouvernement conduise une politique ambitieuse, déterminée et renouvelée en faveur de la langue française. Cette politique est nécessaire pour assurer, au service de nos concitoyens, la primauté de notre langue sur le territoire national ; elle l'est également pour préserver la place du français sur la scène internationale.

1. Assurer la primauté du français sur le territoire national.

Langue de la République, le français est notre bien commun. Les règles qui en garantissent l'usage et en favorisent le développement doivent être strictement observées.

Les textes en vigueur donnent aux consommateurs et aux salariés l'assurance de disposer d'une information en langue française, droit essentiel qui leur offre une protection indispensable à leur sécurité et à leur santé. J'invite donc les services chargés de contrôler l'application des textes relatifs à l'emploi de la langue française, en particulier la loi du 4 août 1994, à accomplir leur mission avec une particulière vigilance.

Par ailleurs, notre langue doit pouvoir continuer à disposer de termes et d'expressions permettant d'exprimer les notions et réalités contemporaines. C'est le but du travail de terminologie et de néologie. Je vous engage à favoriser l'activité des commissions de terminologie et de néologie placées sous votre autorité. Votre rôle est en effet déterminant pour enrichir, faire connaître et partager les ressources nouvelles du français.

A cet égard, la création de commissions spécialisées et la nomination de hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la néologie doivent intervenir très rapidement pour couvrir l'ensemble des domaines dont vous avez la charge.

Je vous rappelle enfin que les termes retenus par la commission générale de terminologie et de néologie s'imposent aux services et aux établissements publics de l'État. Je vous demande de veiller particulièrement à ce qu'ils soient employés dans tous les moyens d'information et de communication, traditionnels (publications) et nouveaux (sites de l'internet), dont le contenu relève de votre responsabilité ou de la responsabilité d'établissements placés sous votre autorité ou votre tutelle.

Il importe également que vous favorisiez la diffusion des contenus scientifiques en langue française. Vous serez attentifs à l'application des dispositions de la loi du 4 août 1994 permettant d'assurer la présence de notre langue dans les manifestations internationales organisées sur notre territoire. Plusieurs dispositifs de soutien, proposés notamment

par le ministère de la culture et de la communication, encouragent l'usage du français dans les publications comme dans les colloques scientifiques. Vous veillerez à en informer les organismes susceptibles d'y recourir.

2. Affirmer la place du français sur la scène internationale.

Le respect du statut de langue officielle et de langue de travail du français dans les organisations internationales, particulièrement les institutions européennes, est une condition du maintien de la diversité linguistique. Il importe de promouvoir de façon dynamique l'usage de notre langue dans ces enceintes.

Le prochain élargissement de l'Union européenne doit être l'occasion de promouvoir le recours à l'utilisation de la langue française en Europe. L'usage du français est important dans les institutions communautaires et il doit le rester. Dès lors, un effort majeur doit être accompli pour répondre aux fortes demandes de formation à la langue française des diplomates et des fonctionnaires des États candidats. En outre, nous devons mener une politique déterminée en faveur du plurilinguisme dans les institutions européennes et dans les programmes d'éducation et de formation nationaux et européens. Je souhaite que le Gouvernement intensifie son action en ce sens.

J'attends également que, dans les différentes négociations auxquelles vous êtes amenés à participer dans le cadre européen, les intérêts de notre langue et la préservation de la diversité linguistique soient vigoureusement défendus.

Je vous invite donc à rappeler aux agents placés sous votre autorité les responsabilités particulières qui leur incombent au regard de la langue française, dont ils doivent systématiquement privilégier l'emploi. Les règles qu'ils sont tenus d'observer dans leurs activités en France et dans les relations internationales font l'objet de plusieurs circulaires qui, je le souligne, demeurent en vigueur.

Nos concitoyens attendent de l'État qu'il montre l'exemple dans l'utilisation de la langue française. Je compte sur votre vigilance pour rappeler à vos services l'importance de cet enjeu.

Jean-Pierre Raffarin

B.1 : Calendrier général au 31 décembre 2008

LISTES	CST → CSTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN → 1 ^{er} examen	CGTN → AF	CST → CSTN	CGTN → 2 nd examen	CGTN → AF	CGTN → AF	CGTN → ministre	CGIN → ministre	CGIN → JO	Publication au JO (au Boen)
AFFAIRES ÉTRANGÈRES	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste de toponymie	28/06/02	—	—	10/12/03	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e liste de toponymie	14/04/05	—	—	11/02/04	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e liste de toponymie (suite)	27/03/06	—	—	10/05/06	05/07/06	29/01/07	20/02/07	01/08/07 *	24/10/07	09/11/07	24/01/08	21/07/08	24/09/08
1 ^{re} liste	17/09/07	—	—	21/11/07	06/12/07	18/01/08 *	22/01/08	18/02/08	12/03/08	19/06/08	15/07/08 *	09/04/08	13/05/08
2 ^e liste	22/07/03	19/09/03	27/02/04	15/12/04	24/02/05	26/05/05	26/09/05	11/01/06	10/05/06	02/06/06	04/04/08 *	05/07/06	11/08/06
3 ^e liste	15/01/07 *	25/01/07	28/02/07	21/11/07	04/01/08	25/02/08 *	28/02/08	26/03/08	18/06/08	27/06/08	15/07/08 *	26/08/08	16/09/08
AGRICULTURE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste, Pêches maritimes	01/02/96	—	18/08/97	25/02/98	31/03/98	02/06/98	06/12/99	06/06/00	25/04/01	30/05/01	06/07/01	19/09/01	—
2 ^e liste, « agroalimentaire », « réexamen »	18/05/01	01/06/01	25/09/01	22/05/02	05/07/02	09/07/02	25/07/02	12/12/03	14/01/04	11/02/04	08/03/04	22/03/04	—
3 ^e liste	03/09/04	20/09/04	27/01/05	15/06/05	05/07/05	21/11/05 *	19/12/05	07/02/07	09/05/07	06/06/07	11/06/07	04/07/07	03/08/07
4 ^e liste (termes urgents)	06/12/07	—	19/12/07	04/01/08	15/02/08 *	28/02/08	07/03/08	12/03/08	12/03/08	12/03/08	04/04/08 *	07/04/08	21/05/08
1 ^{re} liste du génie génétique	03/09/04	20/09/04	27/01/05	15/06/05	24/10/05	16/03/06	11/04/06	21/06/06	05/07/06	29/08/06	08/09/06	13/09/06	18/10/06
2 ^e liste du génie génétique	27/04/05	—	14/09/05	23/08/06	27/10/06	04/07/07	20/08/07	15/02/08 *	28/02/08	12/03/08	09/04/08	23/04/08	13/05/08 *
ARCHITECTURE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	06/07/95	—	16/04/97	04/07/97	25/09/97	27/10/97	28/11/97	22/04/98	27/05/98	01/07/98	28/07/98	12/11/98	17/11/98
AUTOMOBILE	—	—	—	10/03/99	19/05/99	05/07/99	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	04/01/99	—	22/05/02	07/06/02	08/07/02	25/07/02	13/09/02	30/04/03	09/07/03	12/11/03	11/12/03	12/01/04	15/01/04
2 ^e liste	20/12/00	23/02/01	13/09/01	16/10/05	18/05/05	01/07/05	13/07/05	13/09/05	14/12/05	12/01/06	16/01/06	08/02/06	08/09/99
3 ^e liste	23/08/04	31/08/04	05/01/05	14/12/05	12/01/06	26/01/06	10/02/06	24/02/06	15/03/06	—	15/03/06	06/04/06	02/04/06
4 ^e liste	21/07/05	12/09/05	25/10/05	18/04/07	09/05/07	11/06/07 *	12/06/07	25/06/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07 *	23/10/07	15/11/07
5 ^e liste	10/07/06	02/08/06	27/10/06	14/05/08	27/05/08	20/06/08	30/06/08	15/07/08	15/10/08	22/10/08	18/12/08 *	23/12/08	23/12/07
6 ^e liste	04/07/07	05/07/07	16/10/07	05/02/08	06/02/08	27/11/08	—	—	—	—	—	—	—
7 ^e liste	17/01/08	23/07/08	10/09/08	27/11/08	—	—	—	—	—	—	—	—	—

VIII

→ 1^{re} transmission

⇒ 2^{nde} transmission

■ rectificatif

Ligne grisée = Liste publiée

* date de réception

** pas de 2nd examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	1 ^{er} examen → AF	CGTN → AF	CST → CGTN	⇒ 2 nd examen CGTN	CGTN ⇒ AF	AF ⇒ CGTN	CGTN ⇒ ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au BOEN
CHIMIE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste, Termes généraux	29/04/94	—	—	27/05/98 1 ^{re} partie 20/02/01	27/05/98 19/09/01 24/10/01	23/11/98 06/06/02	20/01/99 21/06/02	25/02/99 26/03/03	22/09/99 30/04/03	02/05/00 10/06/03	27/11/00 09/07/03	18/01/01 20/08/03	12/02/01 08/10/03
2 ^{re} liste, Termes généraux	28/06/00	20/09/00	16/10/00 1 ^{re} partie 20/02/01	27/05/00 19/11/01	27/05/00 12/12/01	23/05/02	06/06/02	25/02/99 26/03/03	22/12/99 30/04/03	02/05/00 10/06/03	27/11/00 09/07/03	18/01/01 20/08/03	18/04/01 08/10/03
3 ^{re} liste, Termes généraux	27/02/03	13/03/03	28/04/03	12/05/04	12/05/04	07/12/04	07/01/05	25/02/05	18/05/05	16/06/05	01/07/05	13/07/05	—
4 ^{re} liste, Termes généraux	28/12/07	13/06/07	16/05/08	15/10/08	10/12/08	■	—	—	—	—	—	—	16/08/05
Stéreochimie	18/06/96	—	—	08/10/97 29/10/97	10/11/97 27/09/00	10/02/98 26/10/00	03/06/98 08/01/01	16/06/98 12/02/01	04/11/98 02/03/01	23/04/99 11/07/01	27/11/00 18/10/01	18/01/01 26/12/01	18/04/01 03/01/02
Polymères	18/01/00	25/06/00	07/09/00	27/09/00	27/09/00	24/10/01	26/03/02	10/04/02	21/06/02	18/12/02	22/01/03	03/03/03	01/03/02 15/06/03
Chimie physique des couches et films minces, liquides ou solides, et des interfaces	18/01/00	25/06/00	07/09/00	27/09/00	26/10/00	27/06/01	19/09/01	—	—	—	—	—	04/12/03
CULTURE ET COMMUNICATION	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste, Audiovisuel	27/07/02	26/09/02	23/01/03	21/05/03	09/07/03	05/12/03	08/01/04	22/04/04	16/06/04	13/07/04	28/10/04	09/11/04	18/01/05
2 ^{re} liste, Patrimoine	10/02/04	08/04/04	16/11/04	18/06/03	26/05/05	23/06/05	13/07/05	08/02/06	12/04/06	10/05/06	06/06/06	05/07/06	16/09/06
3 ^{re} liste, Audiovisuel	10/02/04	08/04/04	03/12/04	16/03/05	13/04/05	26/05/05	07/07/05	08/02/06	12/04/06	10/05/06	06/06/06	05/07/06	15/09/06
4 ^{re} liste, Audiovisuel	08/02/06	17/02/06	19/04/06	24/01/07	01/02/07	05/03/07	13/03/07	22/06/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07*	23/10/07	23/12/07
5 ^{re} liste, Patrimoine	08/02/06	17/02/06	06/04/06	21/03/07	03/04/07	10/05/07	30/05/07	22/06/07	12/09/07	28/09/07	22/10/07*	31/10/07	23/12/07
6 ^{re} liste	19/06/08	11/07/08	12/12/08	—	—	—	—	—	—	—	—	13/11/07	15/11/07
DEFENSE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	17/07/97	—	—	10/12/97 14/01/98	13/05/98	10/02/98	09/10/98	28/07/98	12/05/99	20/09/99	22/11/99	01/07/00	18/04/01
2 ^{re} liste	24/06/02	15/07/02	22/01/03	26/03/03 30/04/03	21/05/03	13/06/03	26/06/03	17/06/04	07/07/04	22/09/04	18/11/04	15/12/04	10/01/05
3 ^{re} liste	26/09/05	13/10/05	21/10/05	13/12/06 24/01/07	01/02/07	05/03/07	13/03/07	16/07/07	24/10/07	09/11/07	27/11/07*	18/12/07	21/01/08
4 ^{re} liste	24/10/07	20/12/07	29/05/08	01/12/08 22/12/08	—	—	—	—	—	—	—	—	—
« civilisation »	25/11/04	—	—	14/09/05 ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—

¹ terme intégré à la 4^{re} liste de la procédure accélérée

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	1 ^{er} examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CST → CST	CGTN → 2 nd examen	CGTN → AF	AF → CGTN	ministre → CGTN	CGTN → ministre	ministre → CGTN	Publication au JO (au Boen)
ÉCONOMIE ET FINANCES	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8 ^e liste	31/05/95	—	—	07/05/97 28/05/97	29/08/97 08/06/98	22/10/97 07/10/98	30/10/97 27/11/98	31/12/97 14/01/99	25/02/98 09/06/99	31/03/98 22/09/99	13/05/98 18/11/99	19/06/98 17/02/00	28/07/98 17/03/00	14/08/98 12/05/00
9 ^e liste	20/08/97	—	—	25/03/98 22/04/98	07/06/98	07/10/98	27/11/98	14/01/99	12/05/99 09/06/99	22/09/99	18/11/99	17/02/00	31/03/00	12/05/00
10 ^e liste	04/02/00	—	—	28/04/00 17/05/00	17/05/00	26/10/00	24/11/00	12/02/01	02/04/01	—	—	11/05/01	15/06/01	27/06/01
11 ^e liste	31/03/00	■	■	14/06/00	14/06/00	01/10/01	01/10/01	04/07/02	08/07/02	25/07/02 10/03/03 08/04/03	16/12/02 21/05/03 09/07/03	30/04/03 11/07/03	12/11/03	13/01/04
12 ^e liste	12/06/01	29/06/01	29/06/01	01/10/01 13/02/02 10/04/02 03/07/02	12/11/03 13/03/02 10/04/02 03/07/02	15/01/04	23/03/04	16/04/04	21/06/04	22/09/04	13/10/04	26/10/04	03/02/04	26/03/04
13 ^e liste	05/06/02	14/06/02	03/09/02	31/01/03	12/11/03 10/12/03	15/01/04	23/03/04	16/04/04	21/06/04	22/09/04	13/10/04	26/10/04	17/11/04	23/12/04
14 ^e liste	13/06/02	■	■	25/06/03 10/07/03 15/09/03	24/06/03	11/07/03	06/11/03 02/02/05 18/05/05	13/04/05 18/05/05	13/05/05	13/06/05	07/07/05	23/12/05 10/05/05	15/02/06 20/06/06	20/06/06
15 ^e liste (1 ^{re} partie)	15/09/03	■	■	11/07/03 06/10/03	11/02/04 22/03/04	06/12/04	13/07/05	15/09/05	06/02/06	23/02/06 07/11/06	05/07/06 01/10/06	29/08/06 01/02/07	13/10/06 04/04/07	24/02/05 20/10/06
15 ^e liste (2 ^e partie)	25/06/04	13/07/04	09/12/04	13/07/04	13/07/05	15/09/05	16/11/05	16/11/05	16/02/06	01/03/06 07/11/06	02/06/06 01/02/07	29/08/06 01/03/07	13/10/06 04/04/07	25/03/05 20/10/06
16 ^e liste (1 ^{re} partie)	02/06/06	12/06/06	10/09/06	21/03/07	09/05/07	28/09/07	09/10/07	09/11/07	26/06/07	27/11/07 09/05/08	07/01/08 11/06/08	05/03/08 09/04/08	23/04/08 18/07/08	14/11/06 15/11/06
16 ^e liste (2 ^e partie)	02/06/06	12/06/06	03/10/06	18/04/07	18/04/07	18/04/07	18/04/07	18/04/07	26/06/07	27/11/07 09/05/08	07/01/08 11/06/08	05/03/08 09/04/08	23/05/08 18/07/08	12/06/07 22/05/07
17 ^e liste	02/06/06	12/06/06	19/11/06	21/11/07	15/04/08	15/07/08	22/07/08	—	—	—	—	—	—	26/10/08
18 ^e liste	20/07/07	26/07/07	29/12/07	14/05/08	18/07/08	09/07/08	—	—	—	—	—	—	—	—
19 ^e liste	04/08/08	10/09/08	—	—	10/12/03	15/01/04	26/01/04	—	—	—	—	—	—	—
Conditions internationales de vente	3 termes isolés	24/11/03	—	15/02/06	15/09/05	15/02/06	—	—	—	—	—	—	—	—
EDUCATION	—	01/06/05	15/07/05	09/09/05	28/05/97 ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	29/12/05	10/01/06	10/02/06	13/09/06	20/10/06	27/10/06	14/11/06	04/01/07	21/02/07	07/03/07	23/03/07 ²	18/04/07	10/05/07	16/06/07
2 ^e liste	05/09/07	11/09/07	29/12/07	18/06/08	15/07/08	22/07/08	—	—	—	—	—	—	—	—
ENVIRONNEMENT	—	—	—	14/01/98 ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	02/07/01	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e liste	04/09/06	29/09/06	08/11/06	12/03/08	23/04/08	16/06/08 ²	03/07/08	08/10/08	—	—	—	—	—	—
3 ^e liste	15/02/07 ³	20/02/07	22/03/07	09/04/08	23/04/08	16/06/08 ²	03/07/08	08/10/08	19/11/08	28/11/08	—	—	—	—
4 ^e liste	25/01/08 ⁴	06/02/08	05/06/08	10/12/08	16/12/08	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5 ^e liste	04/06/08	03/07/08	11/11/08	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

¹ audition ² courriel

→ 1^{re} transmission ⇒ 2^{nde} transmission

Ligne grisée = Liste publiée

■ certificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

X

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	1 ^{er} examen → AF	CGTN → AF	CGTN → CST	CST → CGTN	2 nd examen → AF	CGTN → AF	AF → CGTN	ministre → CGTN	CGTN → ministre → JO	Publication au JO (au Boen)
EQUIPEMENT ET TRANSPORTS	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste, Transports	15/11/94	—	21/01/97	18/12/96 22/01/97	23/05/97	26/06/97	01/09/97	—	—	—	—	15/10/97	22/10/97 30/10/97
2 ^e liste, Transport maritime (18 termes)	—	—	c.f. Mer 18/08/97	25/02/98	31/03/98	c.f. Mer 02/06/98	06/12/99	12/04/01	18/09/02	25/10/02	16/01/03	03/03/03	02/04/03 30/04/03
3 ^e liste, Transport aérien	15/10/01	—	22/10/01	24/10/01	12/12/01	08/01/02	15/01/02	18/02/02	26/02/03	15/04/04	06/05/04	07/07/04	24/07/04 09/09/04
4 ^e liste, Transports - urbanisme ¹	12/04/01 10/10/01	08/10/01 21/11/01	18/10/01 23/05/02	18/12/02 29/01/03	17/03/03	13/06/03	26/06/03	13/10/03	22/03/04	14/04/04	26/05/04	02/06/04	16/06/04 13/09/04
5 ^e liste, Transports	11/12/02	—	—	18/12/02	17/03/03	13/06/03	26/06/03	13/10/03	14/04/04	26/05/04	02/06/04	16/06/04	—
6 ^e liste, Transports	06/06/03	14/10/03	17/12/03	18/01/06	07/04/06	09/06/06	26/06/06	11/12/06	21/02/07	07/03/07	12/03/07	18/04/07 10/05/07	—
7 ^e liste, Génie civil	06/06/03 2/10/03	14/10/03 10/04/06	08/02/04 12/04/06	15/03/06	10/05/06	03/07/06	04/09/06	28/11/06	13/12/06	07/03/07	12/03/07	15/06/07 15/06/07	—
8 ^e liste	30/11/07	17/12/07	17/01/08	18/06/08	02/07/08	09/10/08*	21/10/08	04/11/08	10/12/08	16/12/08	—	—	22/07/07 (27/09/07)
9 ^e liste	31/10/08	22/12/08	11/12/08	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
INFORMATIQUE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e liste de l'informatique	30/08/96	—	—	18/06/97 09/07/97	27/10/97	22/01/98	17/02/98	20/03/98	22/04/98	27/05/98	01/07/98	28/07/98 17/09/98	17/09/98 10/10/98 (08/04/99)
3 ^e liste de l'informatique	14/03/01	02/04/01	11/07/01 15/11/01	19/11/01 12/12/01	01/01/02	26/03/02	10/04/02	06/05/02	25/10/02	20/11/02	12/11/02	19/11/02 21/01/03	31/01/03 27/02/03 (27/03/03)
4 ^e liste de l'informatique	21/11/03 15/12/04	17/12/03 04/04/04	10/04/04 17/11/04	24/06/05	16/03/05 19/01/05	24/06/05*	22/03/06	14/07/06	15/11/06	15/12/06	05/01/07	25/01/07 29/03/07	20/04/07 (20/09/07)
5 ^e liste de l'informatique	28/04/05	16/05/05	23/06/05	14/06/06	05/07/06	13/10/06	02/11/06	14/12/06	24/01/07	01/02/07	05/02/07	22/02/07 21/03/07	11/05/07 02/05/07 (20/09/07)
6 ^e liste de l'informatique	02/01/08	04/02/08	23/04/08	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7 ^e liste de l'informatique	29/05/08	24/06/08	15/09/08	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste des composants élec.	23/11/99	21/02/00	31/05/00	05/07/00	26/10/00	27/11/00	12/02/01	26/06/01	24/10/01	19/11/01	02/01/02	14/02/02 15/02/02	26/03/02 (19/12/02)
2 ^e liste des composants élec.	14/01/08	04/02/08	28/03/08	—	17/06/98 08/07/98	17/06/98 28/07/98	30/10/98	26/11/98	08/12/98	16/12/98	08/01/99	29/01/99	18/02/99 ² 17/02/99 29/03/99 ³
1 ^{re} liste de l'internet	11/06/98	—	—	08/12/99 19/01/00	11/07/01 19/09/01	19/11/01 02/01/02	15/01/02	23/02/02	10/04/02	—	—	15/06/00	30/06/00 03/07/00
2 ^e liste de l'internet	19/10/99	—	—	24/11/99 08/12/99	17/02/00 19/01/00	11/05/00	—	—	**	—	—	19/06/02	—
3 ^e liste de l'internet	14/03/01	02/04/01	Fait par cellule	19/09/01	11/07/01 19/01/00	19/11/01 02/01/02	15/01/02	23/02/02	10/04/02	—	—	15/06/00	30/06/00 03/07/00
4 ^e liste de l'internet	21/11/03 22/03/04	17/12/03 04/04/04	10/04/04	12/05/04	16/06/04	02/07/04	22/07/04	04/09/04	13/10/04	16/11/04	07/12/04	24/02/05	25/03/05 20/05/05 (09/06/05)
5 ^e liste de l'internet	28/04/05	16/05/05	23/06/05	14/06/06	05/07/06	13/10/06	02/11/06	14/12/06	24/01/07	01/02/07	05/02/07	21/03/07	11/05/07 07/06/07 (20/09/07)
1 ^{re} liste du courrier électron.	—	—	04/03/97	12/03/97	26/03/97	24/04/97	—	—	07/05/97	—	—	—	11/05/97 02/12/97 (08/04/99)
2 ^e liste du courrier électron.	08/07/02	—	—	29/01/03	19/02/03	07/03/03	—	—	—	—	—	28/03/03	28/04/03 30/04/03

¹ deux listes de 12 et 27 termes, regroupées par la DgFLF

² ministre de l'économie et des finances

3 ministre de la culture et de la communication

→ 1^{re} transmission
→ 2^{nde} transmission
→ rectificatif

Ligne grisée = liste publiée
■ rectificatif

* date de réception
** pas de 2nd examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN → 1 ^{er} examen	AF → CGTN	CST → CST	CGTN → 2 nd examen	CGTN → AF	AF → CGTN	CGTN → ministre	CGTN → ministre	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
INGÉNIERIE NUCLÉAIRE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2^e liste	26/06/98 06/04/99	—	20/10/98 14/04/99	25/11/98 14/04/99	02/07/99 03/07/02	07/10/99 25/10/02	22/11/99 30/01/03	24/11/99 26/06/03	08/12/99 09/07/03	30/03/00 05/01/04	18/05/00 14/04/04	16/06/00 14/05/04	25/07/00 26/05/04
3^e liste	14/03/00	31/10/00 14/02/01	17/07/01 12/06/02	22/05/02 18/09/02	03/07/02 01/09/03	30/01/03 01/11/03	21/02/03 16/03/04	26/06/03 05/07/04	09/07/03 10/01/05	10/09/03 25/01/05	14/04/04 13/07/05	14/05/04 —	18/06/04 21/09/05
4^e liste	29/11/02 17/02/03	11/02/03 10/09/03	25/03/03 08/10/03	09/07/03 14/01/04	12/11/03 11/02/04	01/03/04 08/03/04	16/03/04 27/04/06	05/07/04 * 03/05/06	17/11/04 26/12/06	10/01/05 06/06/07	25/01/05 26/06/07	13/07/05 17/07/07	— 16/08/05 22/03/04
5^e liste (termes urgents)	02/10/03	14/10/03	28/10/03	14/01/04	11/02/04	08/03/04	—	**	—	—	—	—	16/06/04
6^e liste	21/12/04 *	24/12/04	04/05/05	19/10/05	14/12/05	27/04/06	*	03/05/06	26/12/06 *	06/06/07	26/06/07	17/07/07 *	03/09/07 26/05/04
7^e liste	11/07/06	23/08/06	30/12/06	19/12/07	16/01/08	04/04/08	*	25/04/08	23/06/08	17/09/08	01/10/08	16/10/08 *	29/10/08 15/04/08
8^e liste	28/03/08 *	06/05/08	15/07/08										18/06/08
9^e liste	29/12/08												21/05/08
JUSTICE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1^e liste	07/07/06 19/12/06	02/08/06 04/01/07	28/10/06 15/01/07	06/06/07	26/06/07	17/07/07	*	25/07/07	05/11/07	19/12/07	04/01/08	22/01/08 *	13/03/08
2^e liste	09/07/07 06/04/08	11/07/08 —	15/09/08 —										—
MER	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1^e liste	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
PÉTROLE ET GAZ	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1^e liste	—	—	—	—	19/02/97 16/04/97	04/07/97 14/12/05	09/10/97 27/03/07	27/10/97 16/05/07	29/01/98 14/06/06	06/05/98 05/07/06	08/06/98 11/07/06	28/09/98 13/09/06	04/11/98 04/10/06
2^e liste	08/07/04	13/07/04	08/03/05	19/10/05	16/11/05	03/02/06	23/02/06	10/04/98 24/03/06	14/06/06	05/07/06	11/07/06	13/09/06	04/10/06
3^e liste (termes urgents)	15/12/06	—	21/03/07	27/03/07	16/05/07	*	—	**	—	—	—	—	15/06/07
4^e liste	04/06/07	13/06/07	06/10/07	13/02/08	20/03/08	13/05/08	*	21/05/08	06/10/08	19/11/08	28/11/08		
SANTÉ	—	—	—	—	12/03/08								
1^e liste	17/01/01		26/02/01	14/03/01	12/06/01	06/07/01	11/09/01	15/06/02	20/11/02	16/01/03	19/02/03	10/03/03	28/03/03
2^e liste	24/11/05 *	16/12/05	14/03/06	15/11/06	05/01/07	11/06/07	*	02/07/07	20/01/08	13/02/08	29/02/08	04/04/08 *	23/06/08
													21/07/08
													06/09/08

¹ cf. commission spécialisée de l'agriculture et de la pêche et commission spécialisée de l'équipement et des transports

→ 1^{re} transmission

⇒ 2^{nde} transmission

Ligne griseée = Liste publiée

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen → AF	CGTN → AF	CST → CGTN	CGTN 2 nd examen ⇒ AF	CGTN ⇒ AF	CGTN → ministre	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au Boen (au Boen)
SCIENCES & TECHNIQUES	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SPATIALES	24/07/98	—	—	19/01/00 16/02/00 29/03/00	26/05/00 19/04/00	18/07/00	(15/11/00)		27/11/00	—	12/02/01	18/04/01 (10/03/05)
3^e liste (1^{re} partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	14/01/04 11/02/04	11/03/04	02/04/04	16/04/04	04/06/04 22/09/04	13/10/04 26/10/04	—	23/12/04	30/01/05 (10/03/05)
3^e liste (2^{re} partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	07/07/04	09/09/04	07/12/04	17/01/05	30/05/05 13/07/05	24/08/05 24/08/05	10/10/05 10/10/05	—	28/11/05
3^e liste (3^{re} partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	13/10/04 15/12/04	07/01/05	28/01/05	30/05/05 13/07/05	24/08/05 24/08/05	10/10/05 16/11/05	—	—	31/12/05 (26/01/06)
4^e liste	27/01/06	—	13/12/05	13/09/06 18/10/06	20/11/06	26/02/07 *	27/02/07	03/07/07	12/09/07	28/09/07 22/10/07 *	30/10/07	—
5^e liste	14/12/07	21/12/07	22/02/08	17/09/08 30/10/08	15/10/08						15/11/07	23/12/07 (31/01/08)
Sport	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
« stadeira »	—	—	—	22/01/97	24/02/97	28/02/97	—	—	08/10/97 (visa)	—	01/09/97	22/10/97 (08/04/99)
1^{re} liste	15/01/03	—	—	18/06/03	09/07/03	12/11/03	—	—	**	—	12/12/03	—
2^{re} liste	05/12/06	19/12/06	30/12/06	24/10/07	09/11/07	13/12/07 *	07/01/08	09/01/08 13/02/08	28/02/08 12/03/08 *	28/03/08	—	15/01/04 17/04/08
3^{re} liste	15/05/07	08/06/07	11/09/07	09/01/08	04/02/08	28/05/08 *	29/05/08	02/06/08 09/07/08	18/07/08	26/09/08	—	25/05/08 (02/10/08)
4^e liste	26/02/08	20/03/08	17/04/08								24/10/08	26/11/08
5^e liste	12/12/08	22/12/08										
TÉLÉCOMMUNICATIONS	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1^{re} liste des télécommunications	29/07/98	—	20/10/99	07/01/00	05/06/00	15/12/00	13/03/01	30/05/01 30/08/02	25/10/02 05/12/02	16/01/03 17/03/03	17/04/03	03/01/02 30/04/03
2^{re} liste des télécommunications	07/03/00	05/04/00	09/10/00	11/07/01	18/10/01	19/11/01						14/06/03 (28/08/03)
3^{re} liste des télécommunications	21/12/01	10/01/02	18/03/02	20/11/02	17/03/03	12/05/03	26/05/03	14/04/04	12/05/04	02/06/04	04/10/04	14/12/04 (27/01/05)
4^e liste des télécommunications	19/03/04	08/04/04	03/12/04	16/03/05	26/05/05	17/06/05	13/07/05	25/11/05	14/12/05	12/01/06	16/01/06	08/03/06
5^{re} liste des télécommunications	19/03/04	—	14/04/04	12/05/04	02/06/04	16/06/04	12/10/04	15/12/04	10/01/05	20/01/05	24/02/05	05/05/05 (09/06/05)
6^e liste des télécommunications	06/09/05	13/09/05	10/10/05	14/12/05	08/03/06	27/04/06	22/05/06	30/05/06	13/09/06	13/09/06	17/10/06	15/11/06
7^e liste des télécommunications	04/01/08	04/02/08	01/04/08	15/02/06								
1^{re} liste des activités postales	26/06/07	13/06/07	05/10/07	12/03/08	20/03/08	13/05/08 *	29/05/08					

XIII

→ 1^{re} transmission

⇒ 2^{re} transmission

Ligne griseée = liste publiée

■ rectificatif

* date de réception

** pas de 2nd examen

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN 1 ^{er} examen → AF	CGTN AF → CGTN	CST → CST	CGTN 2 nd examen → CGTN	CGTN AF → CGTN	CGTN ministre → CGTN	CGTN ministre → JO	Publication au JO (au Boen)
COMMISSION GÉNÉRALE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
« DBS »	—	—	—	03/07/02	04/07/02	05/07/02	—	—	18/09/02 et 25/10/02	24/10/02 et 30/10/02	20/12/02
« euro », « cent »	—	—	—	07/05/97	23/05/97	—	—	—	28/05/97	30/10/97	02/12/97
« zone euro »	—	—	—	13/01/99	31/03/99	19/04/99	—	—	19/05/99	10/06/99	18/08/99 ¹
1 ^{re} liste du génie génétique	12/07/06	29/09/06	30/12/06	04/07/07	20/08/07	15/02/08*	28/02/08	12/03/08	09/04/08	23/04/08	13/05/08*
1 ^{re} liste de termes généraux	12/07/06	29/09/06	08/11/06	24/10/07	09/11/07	18/01/08*	22/01/08	10/06/08	09/07/08	18/09/08	06/10/08*
RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION GÉNÉRALE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24/10/08
<i>coach</i>	—	—	—	13/04/05	18/05/05	30/05/05	—	—	—	—	07/12/08
<i>gender</i>	—	—	—	15/12/04	18/05/05	30/05/05	—	—	—	—	—
<i>smiles</i>	—	—	—	19/01/05	23/02/05	13/04/05	—	—	—	—	—
<i>podcast et podcasting</i>	—	—	—	10/10/05	15/09/05	13/07/05	—	—	16/11/05 (visa)	—	16/11/05
<i>travel retail</i>	—	—	—	14/06/06	29/08/06	06/10/06	—	—	18/10/06 (visa)	—	18/10/06
<i>beach</i>	05/12/06	—	—	23/11/06	07/12/06	—	—	24/01/07	29/01/07	02/02/07	—
<i>live</i>	—	—	—	24/10/07	09/11/07	07/12/07	—	—	21/02/07	—	20/04/07
				19/11/08	28/11/08	19/11/08	—	13/02/08	19/02/08	29/02/08*	—
											05/03/08
											29/03/08

¹ ministre des affaires étrangères

² ministre de l'économie et des finances

→ 1^{re} transmission

⇒ 2^{nde} transmission

■ rectificatif

Ligne griseée = Ligne publiée

** pas de 2nd examen

* date de réception

LISTES	CST → CGTN	CGTN → LSNT	LSNT → CGTN	CGTN → AF	CGTN → AF	CST → CGTN	CGTN 2 nd examen → AF	CGTN → AF	CGTN → AF	ministre → CGTN	CGTN → JO	Publication au JO (au Boen)
PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE DE LA COMMISSION GÉNÉRALE												
1 ^{re} liste - littérisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 ^e liste	-	-	-	18/05/05	26/05/05	30/05/05	-	-	15/06/05	16/06/05	01/07/05	30/08/05 (13/10/05)
3 ^e liste	-	-	-	15/06/05	20/06/05	01/07/05	-	-	13/07/05	24/08/05	20/10/05	18/12/05 (26/01/06)
4 ^e liste	-	16/06/05	24/06/05	13/07/05	24/08/05	10/10/05	-	-	19/10/05	22/11/05	02/11/05	-
5 ^e liste	-	15/07/05	Fait par cellule	14/09/05	21/09/05	10/10/05	-	-	16/11/05	22/11/05	08/12/05	04/03/06 (25/05/06)
6 ^e liste	-	15/09/05	15/09/05	19/10/05	24/10/05	04/11/05	-	-	16/11/05	28/11/05	14/12/05	12/02/06 (25/05/06)
7 ^e liste	-	-	-	14/12/05	20/12/05	06/01/06	-	-	16/11/05	28/11/05	30/01/06	10/02/06
8 ^h liste	-	14/12/05	20/12/05	18/01/06	30/01/06	03/02/06	-	-	14/12/05	20/12/05	03/01/06	09/03/06 (25/05/06)
9 ^e liste - action de groupe	-	-	-	15/02/06	15/02/06	23/02/06	-	-	18/01/06	30/01/06	03/02/06	05/04/06 (25/05/06)
10 ^e liste	-	15/03/06	30/03/06	12/04/06	24/04/06	27/04/06	-	-	10/05/06	16/05/06	22/05/06	10/02/06
11 ^h liste	-	12/04/06	03/05/06	10/05/06	16/05/06	02/06/06	-	-	18/01/06	30/01/06	03/02/06	14/04/06
12 ^e liste	-	10/05/06	24/05/06	14/06/06	21/06/06	03/07/06	-	-	15/02/06	15/02/06	20/02/06	25/03/06 (25/05/06)
13 ^e liste	-	14/06/06	20/06/06	05/07/06	06/10/06	-	-	-	**	-	-	07/04/06
14 ^e liste	-	05/07/06	12/07/06	13/09/06	06/10/06	-	-	-	**	-	-	13/05/06 (20/07/06)
15 ^e liste - salle d'époque	-	-	15/11/06	20/11/06	24/11/06	-	-	-	**	-	-	27/02/06
16 ^e liste	-	-	13/12/06	15/12/06	11/01/07	-	-	-	21/02/07	26/02/07	12/03/07	13/05/06 (20/07/06)
17 ^e liste - journaliste embarqué	-	-	02/01/07	24/01/07	29/01/07	02/02/07	-	-	21/02/07	26/02/07	12/03/07	02/05/07 (20/09/07)
18 ^e liste	-	-	-	21/02/07	26/02/07	12/03/07	*	-	21/03/07	27/03/07	13/04/07	18/04/07
19 ^e liste	-	-	-	21/03/07	27/03/07	16/05/07	*	-	09/05/07	30/05/07	11/06/07	26/06/07
20 ^e liste	-	-	-	18/04/07	02/05/07	22/05/07	*	-	06/06/07	07/06/07	11/06/07	26/06/07
21 ^e liste	-	-	-	06/06/07	07/06/07	14/06/07	-	-	04/07/07	04/07/07	17/07/07	18/07/07
22 ^e liste - civiliser	-	-	-	-	-	-	-	-	04/07/07	07/07/07	17/07/07	-
23 ^e liste	-	25/10/07	25/10/07	21/11/07	20/12/07	18/01/08	*	-	13/02/08	19/02/08	29/02/08	-
24 ^e liste	-	-	-	19/12/07	04/01/08	22/01/08	*	-	13/02/08	19/02/08	29/02/08	-
25 ^e liste	-	21/01/08	03/03/08	12/03/08	20/03/08	13/05/08	*	-	14/05/08	20/05/08	09/06/08	-
26 ^e liste	-	10/03/08	13/03/08	14/05/08	20/05/08	09/06/08	*	-	18/06/08	19/06/08	26/06/08	-
27 ^e liste	-	26/06/08	02/07/08	17/09/08	18/09/08	09/10/08	*	-	-	-	16/10/08	24/10/08
28 ^e liste	-	-	-	19/11/08	28/11/08	-	-	-	-	-	27/11/08	-
29 ^e liste	-	-	-	10/12/08	12/12/08	-	-	-	-	-	-	-
30 ^e liste	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

1. accord pour « fenêtre intruse » (MinÉFI)
 2. accord pour « filoutage », « complexe touristique » et « station » (MinÉFI)
 3. accord pour « étiquette radio » et « radio-identification » (MinÉFI)
 4. accord pour « pôle » (MTEFM)
 5. accord pour « cliquer-parler », « personnalisation » et « véhicule à carburant modulable » (MinÉFI), « pavé tactile » (MTEFM), « maison mobile » (MTEFM), « pavé tactile » (MTEFM), « pavé tactile » (MTEFM)
 6. accord pour « externalisation » (MinÉFI)
 7. accord pour « cliquer-parler » (MinÉFI)
 accord pour « personnalisation » et « véhicule à carburant modulable » (MinÉFI)
8. accord pour « poste à poste » (MinÉFI)
 9. accord pour « étiquette radio » et « radio-identification » (MinÉFI)
 10. accord pour « décalage » (MCC)
 11. accord pour « maison mobile » (MTEFM), « pavé tactile » (MTEFM), « pavé tactile » (MTEFM), « pavé tactile » (MTEFM)
 12. accord pour « compagnie à bas prix » (MTEFM), « épouse », « rétro » et « tirage d'époque » (MCC)
 13. accord pour « épouse », « rétro » et « tirage d'époque » (MCC)

→ 1^{re} transmission ⇒ 2^{nde} transmission ■ rectificatif * date de réception ** pas de 2nd examen

Ligne griseée = liste publiée

B.2 : Calendrier des réunions 2008 au 31 décembre 2008

Commission	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	septembre	octobre	novembre	décembre
Affaires étrangères	7 à 14h30	4 à 14h30	10 à 14h30	7 à 14h30	5 à 14h30	2 à 14h30	7 à 14h30	8 à 14h30	6 à 14h30	10 à 14h30	15 à 14h30
Agriculture et pêche			7 à 9h30				4 à 9h30		24 à 9h30		
Automobile			18 à 14h30			17 à 14h30		9 à 14h30	14 à 11h		9 à 14h30
Chimie et matériaux		4 à 9h30 *			16 à 9h30 *				13 à 9h30 *	3 à 10h	
G7 <i>matériaux</i>	18 à 10h30 *										
Culture et communication			11 à 10h	13 à 10h			19 à 10h			23 à 10h	
G7 <i>patrimoine création contemporaine</i>			21 à 10h	26 à 14h30		26 à 10h	22 à 10h		6 à 10h	16 à 10h	
Défense	23 à 14h30					27 à 14h30				23 à 14h30	
Économie et finances	2 à 15h			16 à 15h			2 à 15h		1 à 15h		
G7 <i>techniques commerciales</i>	22 à 14h15	26 à 14h15	27 à 14h15	29 à 14h15	27 à 14h15	24 à 14h15		23 à 14h15	21 à 14h15	17 à 14h15	17 à 14h15
Environnement	29 à 14h30				1 à 14h30	27 à 14h30		16 à 14h30		18 à 14h30	
Éducation		13 à 14h30		16 à 14h30			17 à 14h30		15 à 14h30		16 à 14h30
Équipement et transports			8 à 10h	25 à 14h		19 à 14h		20 à 10h		28 à 10h	
Groupe permanent			1 à 9h	4 à 9h		4 à 9h		10 à 10h		24 à 10h30	
Informatique et composants électroniques								13 à 9h	15 à 14h30		21 à 9h
G7 <i>composants électroniques</i>								23 à 9h30	12 à 9h	20 à 9h30	
Ingénierie nucléaire							20 à 9h30 *				5 à 9h30 *
Jeunesse et sports									25 à 14h30		
Groupe permanent	24 à 14h30	19 à 14h30	18 à 14h30	15 à 14h30	20 à 14h30	17 à 14h30		3 à 14h30	16 à 14h30	21 à 14h30	18 à 14h30
Justice	15 à 14h30		18 à 14h30		6 à 14h30			10 à 14h30	11 à 14h30	16 à 14h30	16 à 14h30
Santé et affaires sociales	10 à 14h30		13 à 14h30		15 à 14h30			12 à 14h		13 à 14h30	
Sciences et industrie pétrolières et gazières			10 à 14h					11 à 14h30			
Sciences et techniques spatiales	15 à 9h30 *		11 à 9h30 *			13 à 9h30 *		1 à 9h30 *		18 à 9h30 *	
Télécommunications et activités postales	29 à 9h30				1 à 9h30		10 à 9h30		19 à 9h30		28 à 9h30
G7 <i>activités postales</i>				25 à 15h30			9 à 15h30		23 à 15h30		
COMMISSION GÉNÉRALE	9 à 9h45	13 à 9h45	12 à 9h45	9 à 9h45	14 à 9h45	18 à 9h45	9 à 9h45	17 à 9h45	15 à 9h45	19 à 9h45	10 à 9h45
Groupe de travail	30 à 9h30	27 à 9h30	26 à 9h30	14 à 9h30	28 à 9h30	25 à 9h30		24 à 9h30	10 à 17h30	29 à 17h30	17 à 9h30
Groupe restreint	16 à 17h30			5 à 17h30							2 à 17h30
COMITÉ DE L'ACADEMIE DES SCIENCES							19 à 10h	9 à 9h	22 à 9h		1 à 10h
G7 <i>biologie</i>				10 à 9h							15 à 9h
TOPOONYMIE				25 à 14h30			28 à 14h30		29 à 10h		10 à 14h30

* Commission spécialisée dont les réunions sont tenues sur une journée.
La durée habituelle d'une réunion est d'une demi-journée (3h).

5 février 2008 de 9h à 13h, réunion annuelle des responsables de terminologie
10 mars 2008 à 11h30, lancement du portail *FranceTerme* par Mme Albanel, ministre de la culture et de la communication

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de la défense (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0811223K

I. – Termes et définitions

art opératif

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Théorie et pratique de la préparation et de la conduite, au niveau du théâtre d'opérations, des actions menées par les grandes formations des différentes armées.

Note : L'art opératif fait partie intégrante de l'art de la guerre. Occupant une position intermédiaire entre la stratégie et la tactique militaire, il est subordonné à la stratégie et, à son tour, détermine les missions et les orientations du développement tactique.

Équivalent étranger : operational art.

capacité militaire

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Potentiel militaire évalué sur le plan qualitatif et quantitatif.

Équivalent étranger : military capacity.

capacité opérationnelle

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Puissance militaire disponible pour réaliser une mission déterminée.

Équivalent étranger : operational capability.

centre de gravité

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Élément, matériel ou immatériel, dont un pays, ou un ensemble de pays, une collectivité, une force militaire, tire sa puissance, sa liberté d'action ou sa volonté de combattre.

Note : Le centre de gravité peut être, selon le niveau d'analyse (stratégique, opératif ou tactique), d'ordre strictement militaire, économique, politique, géographique ou psychologique.

Équivalent étranger : center of gravity (EU), centre of gravity (GB).

communication locale

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Communication aux populations et aux autorités locales, dans leur propre langue, d'informations concernant le déroulement des opérations sur un théâtre donné.

Équivalent étranger : local communication.

communication opérationnelle

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Communication aux acteurs concernés d'informations relatives à une opération ou à un exercice destinées à leur en faire comprendre la finalité ou la portée et à en donner l'image souhaitée.

Équivalent étranger : operational communication.

1. concept d'opérations

Domaine : Défense/Opérations.

Synonyme : idée de manœuvre.

Définition : Formulation claire et concise de la manœuvre choisie par un chef militaire pour exécuter la mission qui lui a été assignée.

Équivalent étranger : concept of operations (CONOPS).

2. concept d'opérations (langage professionnel)

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Document qui décrit la manière d'utiliser les forces, la chronologie retenue pour atteindre les objectifs fixés, et la façon dont il convient de synchroniser les différents moyens et ressources mis à disposition.

Équivalent étranger : concept of operations (CONOPS).

concept stratégique

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Ligne d'action adoptée en considération de la situation générale.

Note : Le concept stratégique est défini d'une manière suffisamment large pour fournir le cadre des mesures militaires, diplomatiques, économiques, psychologiques et autres qui en découlent.

Équivalent étranger : strategic concept.

contrôle, n.m.

Domaine : Défense/Ingénierie des systèmes.

Définition : Surveillance ou vérification de l'état d'un système, généralement par la lecture de valeurs de paramètres ou la consultation d'indicateurs.

Voir aussi : commande.

Équivalent étranger : checking, check-out.

gestion des ressources de la patrouille d'aéronefs

Abréviation : GRPA.

Forme développée : gestion des ressources de la patrouille d'aéronefs de combat.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Ensemble des méthodes de compréhension des comportements humains visant à améliorer la communication et l'utilisation des compétences au sein d'une patrouille de combat, afin d'y développer une synergie, de réduire le risque d'erreur et d'augmenter la sécurité des vols.

Voir aussi : gestion des ressources du poste de pilotage.

Équivalent étranger : patrol resource management (PRM).

gestion des ressources du poste de pilotage

Abréviation : GRPP.

Domaine : Défense-Aéronautique.

Définition : Ensemble des méthodes de compréhension des comportements humains visant à améliorer la communication et l'utilisation des compétences au sein d'un équipage, afin d'y développer une synergie, de réduire le risque d'erreur et d'augmenter la sécurité des vols.

Voir aussi : gestion des ressources de la patrouille d'aéronefs.

Équivalent étranger : cockpit resource management (CRM).

idée de manœuvre

Domaine : Défense/Opérations.

Voir : concept d'opérations.

marge statique

Domaine : Aéronautique.

Définition : Grandeur physique qui permet d'évaluer la maniabilité et la stabilité d'un aéronef.

Note : La marge statique correspond à la valeur algébrique de la distance entre les projections du centre de gravité et du foyer aérodynamique d'un avion sur une corde de référence longitudinale, exprimée en pourcentage de la longueur de cette corde, et considérée comme positive lorsque le foyer est en arrière du centre de gravité.

Équivalent étranger : static margin.

mise en commun

Domaine : Tous domaines.

Définition : Action consistant à regrouper divers moyens, en vue de parvenir à un résultat déterminé.

Équivalent étranger : pooling.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
center of gravity (EU), centre of gravity (GB). checking, check-out. cockpit resource management (CRM).	Défense/Opérations. Défense/Ingénierie des systèmes. Défense-Aéronautique.	centre de gravité. contrôle, n.m. gestion des ressources du poste de pilotage (GRPP).
concept of operations (CONOPS). concept of operations (CONOPS).	Défense/Opérations. Défense/Opérations.	1. concept d'opérations, idée de manœuvre. 2. concept d'opérations (langage professionnel).

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
local communication. military capacity. operational art. operational capability. operational communication. patrol resource management (PRM).	Défense/Opérations. Défense/Opérations. Défense/Opérations. Défense/Opérations. Défense/Opérations. Défense-Aéronautique.	communication locale. capacité militaire. art opératif. capacité opérationnelle. communication opérationnelle. gestion des ressources de la patrouille d'aéronefs (GRPA), gestion des ressources de la patrouille d'aéronefs de combat. mise en commun.
pooling. static margin. strategic concept.	Tous domaines. Aéronautique. Défense/Opérations.	marge statique. concept stratégique.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
art opératif. capacité militaire. capacité opérationnelle. centre de gravité. communication locale. communication opérationnelle. 1. concept d'opérations, idée de manœuvre. 2. concept d'opérations (langage professionnel). concept stratégique. contrôle, n.m. gestion des ressources de la patrouille d'aéronefs (GRPA), gestion des ressources de la patrouille d'aéronefs de combat. gestion des ressources du poste de pilotage (GRPP). idée de manœuvre, 1. concept d'opérations. marge statique. mise en commun.	Défense/Opérations. Défense/Opérations. Défense/Opérations. Défense/Opérations. Défense/Opérations. Défense/Opérations. Défense/Opérations. Défense/Opérations. Défense/Opérations. Défense/Opérations. Défense/Opérations. Défense/Opérations. Défense/Opérations. Défense/Ingénierie des systèmes. Défense-Aéronautique. Défense-Aéronautique. Tous domaines.	operational art. military capacity. operational capability. center of gravity (EU), centre of gravity (GB). local communication. operational communication. concept of operations (CONOPS). concept of operations (CONOPS). strategic concept. checking, check-out. patrol resource management (PRM). cockpit resource management (CRM). concept of operations (CONOPS). static margin. pooling.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Recommandation sur l'équivalent français à donner à l'expression *beach [sport]*

NOR : CTNX0806358X

A l'origine, les sports de plage étaient des jeux autoarbitrés et sans enjeu, constituant une activité de loisir dont les règles étaient inspirées de celles des disciplines officielles, mais librement adaptées par les joueurs à chaque partie.

Aujourd'hui, des disciplines à part entière se développent, ayant toutes en commun de se pratiquer pieds nus sur un terrain couvert de sable et aux dimensions fixées, selon des règles universelles strictes bien que simplifiées par rapport à celles des disciplines traditionnelles de référence. Déjà le *beach volley-ball* a acquis le statut de discipline olympique. Par ailleurs, tous ces sports se jouent de plus en plus en milieu citadin, dans des arènes conçues à cet effet.

En anglais, ces disciplines sont nommées en faisant précéder le nom de la discipline de base par le mot *beach* : *beach volley-ball*, *beach hockey*, *beach handball*, *beach tennis*, *beach soccer*, *beach rugby*...

Le terrain de sable constituant l'élément caractéristique commun à ces disciplines, l'expression *sur sable* semble la mieux adaptée en français pour qualifier ces sports. De même qu'on parle de *hockey sur gazon*, *sur glace* ou *sur parquet*, de *tennis sur gazon*, *sur terre battue* ou *sur surface synthétique*, on peut parler de *hockey sur sable*, de *tennis sur sable*, de *volley sur sable*, etc. De la même manière, le pratiquant pourra être nommé : *volleyeur sur sable*, *hockeyeur sur sable*, *joueur de tennis sur sable*, etc.

La Commission générale de terminologie et de néologie recommande de s'en tenir à une formulation unique et cohérente, par l'ajout de la mention *sur sable* à tous les noms des sports concernés par cette nouvelle pratique.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'informatique

NOR : *CTNX0807778X*

I. – *Terme et définition*

cybersquat, n.m.

Domaine : Droit-Informatique/Internet.

Définition : Pratique consistant à accaparer, en le déposant, un nom de domaine reprenant ou évoquant une marque, un nom commercial, un patronyme ou toute autre dénomination, afin de tirer un profit matériel ou moral de sa notoriété présente ou à venir.

Note : Le « cybersquat » consiste par exemple à déposer des noms en très grand nombre dans l'espoir de revendre certains d'entre eux, ou des variantes orthographiques d'une même dénomination : on parlera dans ce cas de « typosquat » (en anglais : *typosquatting*).

Voir aussi : cybersquatteur.

Équivalent étranger : cybersquatting.

II. – *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
cybersquatter. cybersquatting.	Droit-Informatique/Internet. Droit-Informatique/Internet.	cybersquatteur, -euse, n. cybersquat , n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
 (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Terme et définition*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
cybersquat , n.m. cybersquatteur, -euse, n.	Droit-Informatique/Internet. Droit-Informatique/Internet.	cybersquatting. cybersquatter.

(1) Les termes en caractère gras se trouvent dans la partie I (*Terme et définition*).
 (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des sciences et techniques spatiales

NOR : *CTNX0807781X*

biosphérisation, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Planétologie.

Définition : Transformation de tout ou partie d'une planète, consistant à créer des conditions de vie semblables à celles de la biosphère terrestre en vue de reconstituer un environnement où l'être humain puisse habiter durablement.

Équivalent étranger : terraforming.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « écogenèse » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire du droit (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR: CTNX0810117K

I. – Termes et définitions

analyse comportementale

Domaine : Droit.

Voir : profilage.

clause d'imprévisibilité

Domaine : Droit.

Définition : Clause ayant pour objet d'adapter l'exécution d'un acte juridique aux circonstances qui en bouleverseraient l'équilibre.

Équivalent étranger : hardship clause.

égalité des conditions de concurrence

Forme abrégée : égalité de concurrence.

Domaine : Droit-Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Principe selon lequel les acteurs économiques d'un même secteur sont soumis à des règles communes, créant ainsi une situation de saine concurrence.

Équivalent étranger : level playing field.

élection de juridiction

Domaine : Droit.

Définition : Choix d'une juridiction en raison des avantages, de procédure ou de fond, qu'on en attend.

Équivalent étranger : forum shopping.

plaider-coupable, n.m.

Domaine : Droit.

Définition : Procédure de comparution impliquant, de la part de la personne poursuivie, la reconnaissance préalable des faits qui lui sont reprochés, dans la perspective d'une moindre condamnation.

Note : Pour désigner cette procédure, le code de procédure pénale emploie l'expression « comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC) ».

Équivalent étranger : plea bargaining.

profilage, n.m.

Domaine : Droit.

Synonyme : analyse comportementale.

Définition : Établissement *a posteriori*, à partir d'indices liés à un acte ou un comportement, d'un profil psychosociologique de personnalité compatible avec l'acte ou le comportement en question.

Note :

1. Le profilage diffère de l'enquête criminelle, menée par les services de police, et de l'expertise criminelle, fondée sur l'examen psychologique de l'auteur présumé d'un crime ou d'une victime.

2. Dans l'usage professionnel, on emploie exclusivement le terme « analyse comportementale ».

Équivalent étranger : profiling.

II. – *Table d'équivalence*A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
forum shopping. hardship clause. level playing field.	Droit. Droit. Droit-Economie et gestion d'entreprise.	élection de juridiction. clause d'imprévisibilité. égalité des conditions de concurrence, égalité de concurrence.
plea bargaining. profiling.	Droit. Droit.	plaider-coupable, n.m. profilage, n.m., analyse comportementale.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
 (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
analyse comportementale, profilage, n.m. clause d'imprévisibilité. égalité des conditions de concurrence, égalité de concurrence. élection de juridiction. plaider-coupable, n.m. profilage, n.m., analyse comportementale.	Droit. Droit. Droit-Economie et gestion d'entreprise. Droit. Droit. Droit.	profiling. hardship clause. level playing field. forum shopping. plea bargaining. profiling.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
 (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des sports (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0810119K

I. – *Termes et définitions*

coupe-vent, n.m.

Domaine : Activités physiques et sportives-Habillement.

Définition : Vêtement dont la coupe et la texture protègent des effets du vent.

Équivalent étranger : windbreaker, windsuit.

départ groupé

Domaine : Sports.

Définition : Départ de course donné simultanément à l'ensemble des concurrents regroupés, sans place attribuée, derrière une même ligne.

Équivalent étranger : mass start.

flexion sur jambes

Domaine : Activités physiques et sportives.

Définition : Mouvement d'accroupissement, parfois répété, avec ou sans charge sur les épaules ; par extension, exercice d'assouplissement ou de musculation comprenant une série de mouvements ainsi exécutés.

Équivalent étranger : squat, squatting (exercice).

instructions par signes

Domaine : Sports.

Définition : Pratique consistant, au cours d'une compétition, à donner à distance des recommandations à un joueur au moyen de signaux visuels ou sonores.

Note : Cette pratique peut être différemment réglementée selon les disciplines sportives.

Équivalent étranger : coaching given by signals.

invitation privilégiée

Domaine : Sports.

Synonyme : privilège, n.m.

Définition : Autorisation exceptionnelle accordée à un sportif ou à une équipe de participer à une compétition bien qu'ils ne répondent pas aux critères communs de sélection.

Voir aussi : invité privilégié.

Équivalent étranger : wild card, wild card entry.

invité,-e privilégié,-e

Domaine : Sports.

Définition : Sportif ou équipe exceptionnellement autorisés à participer à une compétition bien qu'ils ne répondent pas aux critères communs de sélection.

Voir aussi : invitation privilégiée.

Équivalent étranger : wild card.

marché des transferts

Abréviation : MDT.

Domaine : Sports.

Définition : Ensemble des transactions permettant le passage de joueurs d'un club professionnel à un autre, durant des périodes prévues à cet effet.

Équivalent étranger : mercato (It.).

privilège, n.m.

Domaine : Sports.

Voir : invitation privilégiée.

site de pratique

Forme abrégée : site, n.m.

Domaine : Activités physiques et sportives.

Définition : Site offrant des conditions particulièrement favorables à la pratique d'un sport de pleine nature.

Équivalent étranger : spot.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
alpinism, mountaineering. coaching given by signals. mass start. mercato (lt.). mountaineering, alpinism. spot. squat, squatting (exercice). wild card. wild card, wild card entry. windbreaker, windsuit.	Sports. Sports. Sports. Sports. Sports. Sports. Activités physiques et sportives. Activités physiques et sportives. Sports. Sports. Activités physiques et sportives-Habillement.	alpinisme, n.m. instructions par signes . départ groupé. marché des transferts (MDT) . alpinisme, n.m. site de pratique, site , n.m. flexion sur jambes . invité, e privilégié, e . invitation privilégiée, privilège , n.m. coupe-vent , n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
alpinisme, n.m. coupe-vent , n.m. départ groupé. flexion sur jambes . instructions par signes . invitation privilégiée, privilège , n.m. invité, e privilégié, e . marché des transferts (MDT) . privilège, n.m., invitation privilégiée . site de pratique, site , n.m.	Sports. Activités physiques et sportives-Habillement. Sports. Activités physiques et sportives. Sports. Sports. Sports. Sports. Activités physiques et sportives.	alpinism, mountaineering. windbreaker, windsuit. mass start. squat, squatting (exercice). coaching given by signals. wild card, wild card entry. wild card. mercato (lt.). wild card, wild card entry. spot.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0812520K

I. – Termes et définitions

cendres, n.f.pl.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.

Définition : Résidu des réactions de fusion.

Note : Pour la réaction de référence deutérium-tritium, les cendres sont de l'hélium.

Équivalent étranger : ashes.

configuration magnétique toroïdale

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.

Définition : Configuration magnétique destinée à confiner un plasma thermonucléaire, caractérisée par des lignes de champ hélicoïdales qui s'enroulent en engendrant des surfaces toroïdales.

Note : Les principaux dispositifs utilisant une telle configuration sont les tokamaks et les stellarateurs.

Voir aussi : stellarateur, tokamak.

Équivalent étranger : toroidal magnetic configuration.

couverture, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.

Définition : Équipement entourant le plasma thermonucléaire, destiné à absorber les neutrons issus des réactions de fusion et assurant la protection des structures et des composants, contribuant également à celle des personnes.

Voir aussi : couverture, couverture tritigène.

Équivalent étranger : blanket.

couverture tritigène

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.

Définition : Couverture contenant du lithium, qui produit du tritium par interaction avec des neutrons issus des réactions de fusion.

Note :

1. Le tritium est nécessaire à l'alimentation des réactions de fusion dans le plasma thermonucléaire.
2. La couverture tritigène contient, outre le lithium, des matériaux multiplicateurs de neutrons, tels que du beryllium ou du plomb.

Voir aussi : couverture.

Équivalent étranger : tritium breeding blanket.

diverteur, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.

Définition : Équipement qui, dans une configuration magnétique toroïdale, modifie localement les lignes de champ au bord du plasma thermonucléaire, permettant ainsi d'en extraire des particules.

Note : Les principales particules extraites sont les impuretés et les cendres dont l'accumulation conduirait à l'arrêt des réactions thermonucléaires.

Voir aussi : limiteur.

Équivalent étranger : divertor.

équilibre de puissance

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.

Définition : État d'un plasma thermonucléaire tel que la puissance produite par les réactions de fusion est égale à la puissance externe qui lui est fournie.

Voir aussi : fusion thermonucléaire, ignition d'un plasma thermonucléaire.

Équivalent étranger : break-even.

génération de courant

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.

Définition : Production d'un courant électrique dans le plasma d'un tokamak, de façon à assurer son fonctionnement en régime établi.

Voir aussi : équilibre de puissance, tokamak.

Équivalent étranger : current drive.

ignition d'un plasma thermonucléaire

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.

Définition : État d'un plasma thermonucléaire tel que la puissance produite par les réactions de fusion est suffisante pour qu'il se maintienne sans apport externe de puissance.

Voir aussi : fusion thermonucléaire.

Équivalent étranger : thermonuclear plasma ignition.

limiteur, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.

Définition : Barrière matérielle délimitant, dans certaines configurations magnétiques toroïdales, le volume occupé par le plasma thermonucléaire pour empêcher que celui-ci n'entre en contact avec la chambre à vide.

Note : Le limiteur ne modifie pas la configuration magnétique. Il est utilisé pour protéger les autres équipements présents à proximité du plasma et, éventuellement, évacuer les particules s'écoulant au bord du plasma et l'énergie associée.

Voir aussi : configuration magnétique toroïdale, diverteur.

Équivalent étranger : limiter.

stellarateur, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.

Définition : Dispositif non axisymétrique destiné à confiner un plasma thermonucléaire au moyen d'une configuration magnétique toroïdale, et qui est constitué pour l'essentiel d'un ensemble de bobines assurant seules ce confinement.

Note :

1. À la différence du tokamak, le stellarateur ne nécessite pas le passage d'un courant électrique dans le plasma thermo-nucléaire.

2. Il existe plusieurs types de stellarateurs : héliac, héliotron, torsatron.

Voir aussi : configuration magnétique toroïdale, fusion thermonucléaire, tokamak.

Équivalent étranger : stellarator.

tokamak, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.

Définition : Dispositif de confinement d'un plasma thermo-nucléaire par configuration magnétique toroïdale, qui combine l'action d'un champ magnétique principal créé par un ensemble de bobines en forme de tore axisymétrique à celle d'un champ secondaire créé par un courant électrique traversant le plasma.

Voir aussi : configuration magnétique toroïdale, fusion thermo-nucléaire.

Équivalent étranger : tokamak (russe).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
ashes.	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	cendres, n.f.pl.
blanket.	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	couverture, n.f.
break-even.	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	équilibre de puissance.
current drive.	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	génération de courant.
divertor.	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	diveriteur, n.m.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
limiter.	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	limiteur , n.m.
stellarator.	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	stellarateur , n.m.
thermonuclear plasma ignition.	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	ignition d'un plasma thermonucléaire .
tokamak (russe).	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	tokamak , n.m.
toroidal magnetic configuration.	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	configuration magnétique toroïdale .
tritium breeding blanket.	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	couverture tritigène .

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
cendres , n.f.pl.	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	ashes.
configuration magnétique toroïdale .	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	toroidal magnetic configuration.
couverture , n.f.	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	blanket.
couverture tritigène .	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	tritium breeding blanket.
diverteur , n.m.	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	divertor.
équilibre de puissance .	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	break-even.
génération de courant .	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	current drive.
ignition d'un plasma thermonucléaire .	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	thermonuclear plasma ignition.
limiteur , n.m.	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	limiter.
stellarateur , n.m.	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	stellarator.
tokamak , n.m.	Ingénierie nucléaire/Fusion thermonucléaire.	tokamak (russe).

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de la santé animale (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0812519K

I. – Termes et définitions

fièvre catarrhale ovine

Abréviation : FCO.

Domaine : Santé animale.

Voir : maladie de la langue bleue.

grippe aviaire

Domaine : Santé et médecine-Santé animale.

Définition : Maladie virale dont l'agent est un virus du genre *Influenzavirus* à transmission directe initialement responsable de l'influenza aviaire, qui résulte du passage de ce virus des oiseaux aux mammifères, y compris l'homme.

Note : Il convient de distinguer la « grippe aviaire » de l'« influenza aviaire ».

Voir aussi : influenza aviaire, peste aviaire.

Équivalent étranger : avian flu, avian influenza, bird flu.

influenza aviaire

Domaine : Santé animale.

Définition : Maladie virale propre aux oiseaux, dont l'agent est un virus du genre *Influenzavirus* à transmission directe.

Note : Dans certains cas, les virus contaminant les oiseaux peuvent passer directement à l'homme et l'on parle alors de « grippe aviaire », tandis que la grippe humaine saisonnière est causée par des souches de virus différentes, déjà adaptées à l'espèce humaine.

Voir aussi : grippe aviaire, peste aviaire.

Équivalent étranger : avian flu, avian influenza, bird flu.

maladie de la langue bleue

Forme abrégée : langue bleue.

Domaine : Santé animale.

Synonyme : fièvre catarrhale ovine (FCO).

Définition : Maladie virale dont l'agent est un virus du genre *Orbivirus*, touchant les ruminants domestiques et sauvages et transmise par certaines espèces de moucherons.

Note : Les experts emploient le terme « fièvre catarrhale ovine », bien que cette maladie puisse toucher cliniquement d'autres espèces comme les bovins.

Équivalent étranger : blue tongue, bluetongue.

peste aviaire

Domaine : Santé animale.

Définition : Maladie virale propre aux oiseaux et responsable de sévères épizooties, dont l'agent est un virus hautement pathogène du genre *Influenzavirus* à transmission directe.

Note : Le mot « peste » est classiquement utilisé pour désigner des maladies dont le taux de létalité est élevé, quel que soit l'agent responsable (virus ou bactérie).

Voir aussi : grippe aviaire, influenza aviaire.

Équivalent étranger : fowl pest, fowl plague, highly pathogenic avian influenza (HPAI).

II. – *Table d'équivalence*A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
avian flu, avian influenza, bird flu.	Santé et médecine-Santé animale.	grippe aviaire ; influenza aviaire.
blue tongue, bluetongue.	Santé animale.	maladie de la langue bleue, fièvre catarrhale ovine (FCO), langue bleue.
fowl pest, fowl plague, highly pathogenic avian influenza (HPAI).	Santé animale.	peste aviaire.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
fièvre catarrhale ovine (FCO), maladie de la langue bleue, langue bleue.	Santé animale.	blue tongue, bluetongue.
grippe aviaire.	Santé et médecine-Santé animale.	avian flu, avian influenza, bird flu.
influenza aviaire.	Santé animale.	avian flu, avian influenza, bird flu.
maladie de la langue bleue, fièvre catarrhale ovine (FCO), langue bleue.	Santé animale.	blue tongue, bluetongue.
peste aviaire.	Santé animale.	fowl pest, fowl plague, highly pathogenic avian influenza (HPAI).

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire du génie génétique (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0815744K

I. – Termes et définitions

acanthosome, n.m.

Domaine : Biologie cellulaire.

Définition : Vésicule recouverte sur sa face externe de molécules de clathrine et active dans certains mécanismes de pinocytose.

Note : Du grec *akantha*, « épine ».

Voir aussi : clathrine, pinocytose.

Équivalent étranger : coated vesicle.

activateur, n.m.

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine codée par un gène régulateur, qui se fixe sur un site d'initiation de la transcription d'un autre gène et stimule cette transcription.

Voir aussi : site d'initiation de la transcription.

Équivalent étranger : activator, activator protein.

agoniste, n.m.

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Molécule qui se lie de façon réversible à un récepteur spécifique de cellules-cibles et qui déclenche chez celles-ci les mêmes effets que le ligand naturel.

Note : Le terme « agoniste » est également utilisé comme adjectif.

Voir aussi : antagoniste.

Équivalent étranger : agonist.

allélopathie, n.f.

Domaine : Sciences des végétaux.

Définition : Capacité qu'ont certaines plantes de ralentir la croissance de plantes voisines d'espèces différentes, voire de les tuer si elles se développent trop près d'elles, en synthétisant et en diffusant certaines substances dans leur environnement.

Note :

1. Du grec *allélōn*, « les uns et les autres », et *pathos*, « mal ».

2. Les substances synthétisées sont des molécules des familles des terpènes et des phénols.

Voir aussi : éliciteur, phytoalexine.

Équivalent étranger : allelopathy.

aneuploïde, adj.

Domaine : Génétique-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Se dit d'un organisme, d'un organe, d'un tissu ou d'une cellule, dont le nombre de chromosomes n'est pas un multiple du nombre haploïde de l'espèce.

Voir aussi : aneuploïdie.

Équivalent étranger : aneuploid.

aneuploïdie, n.f.

Domaine : Génétique-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : État d'un organisme, d'un organe, d'un tissu ou d'une cellule, dont le nombre de chromosomes n'est pas un multiple du nombre haploïde de l'espèce.

Note :

1. Du grec *an*, privatif, *eu*, « bien », et *haplous*, « simple ».
2. La trisomie 21, caractérisée par un chromosome surnuméraire, est un exemple d'aneuploïdie.

Voir aussi : aneuploïde.

Équivalent étranger : aneuploidy.

antagoniste, n.m.

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Molécule qui se lie de façon irréversible à un récepteur spécifique de cellules-cibles, à la place du ligand naturel ou de l'agoniste, ce qui supprime tout effet physiologique de ces cellules.

Note : Le terme « antagoniste » est également utilisé comme adjectif.

Voir aussi : agoniste.

Équivalent étranger : antagonist.

apomorphe, adj.

Domaine : Génétique-Biologie de l'évolution.

Définition : Se dit d'un caractère résultant de l'évolution d'un caractère ancestral au sein d'un même groupe taxinomique.

Équivalent étranger : apomorphic.

ballistique biologique

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire/Biotechnologie et microbiologie appliquée.

Définition : Méthode de transformation génétique consistant à bombarder des cellules avec des microbilles métalliques enrobées d'ADN, à l'aide d'un canon à particules.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « biolistique ».

Équivalent étranger : biolistics, ballistic transformation, biological ballistic.

biopuce à ADN

Domaine : Génétique-Biochimie et biologie moléculaire.

Voir : puce à ADN.

biopuce à protéines

Domaine : Génétique-Biochimie et biologie moléculaire.

Voir : puce à protéines.

bioréhabilitation, n.f.

Domaine : Environnement.

Synonyme : dépollution biologique.

Définition : Dépollution du sol ou de l'eau d'un site au moyen de micro-organismes décomposeurs, d'algues ou de certaines plantes capables de concentrer des éléments nocifs issus d'activités humaines.

Équivalent étranger : bioremediation.

cadhérine, n.f.

Domaine : Biologie cellulaire.

Définition : Glycoprotéine transmembranaire dont le fonctionnement est dépendant du calcium, et qui est impliquée dans les mécanismes d'adhérence entre cellules.

Note : Les cadhérines des divers tissus constituent une famille. Elles interviennent dans la signalisation, la prolifération et la différenciation cellulaires, ainsi que dans le maintien des tissus.

Équivalent étranger : cadherin.

caractère quantitatif

Domaine : Génétique-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Caractère génétique mesurable, à variation continue, dont la valeur dépend de plusieurs gènes et de leurs interactions avec le milieu.

Note : L'activité métabolique, le taux d'accroissement des arbres, la masse, les dimensions d'un organe sont des exemples de caractère quantitatif.

Voir aussi : locus à caractère quantitatif.

Équivalent étranger : quantitative character, quantitative trait.

caténine, n.f.

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine cellulaire servant de lien entre certaines protéines transmembranaires et les protéines du cytosquelette.

Voir aussi : cadhérine.

Équivalent étranger : catenin.

clathrine, n.f.

Domaine : Biologie cellulaire.

Définition : Protéine cellulaire qui se polymérisé en formant une structure réticulée qui se lie aux membranes plasmiques et aux endosomes.

Note : Du latin *clatri*, emprunté du grec *klathra*, « treillis, barreaux ».

Voir aussi : acanthosome, endocytose, endosome.

Équivalent étranger : clathrin.

compétiteur, n.m.

Domaine : Biologie-Agriculture.

Définition : Animal ou plante de la même espèce ou d'une espèce différente de celle de ses voisins, qui entre en concurrence avec eux pour l'exploitation d'une ou de plusieurs ressources de leur milieu.

Équivalent étranger : competitor.

construction génique

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Molécule d'ADN élaborée par recombinaison *in vitro* en vue de son transfert et de son expression dans une cellule ou dans un organisme.

Équivalent étranger : genetic construct.

cultivar, n.m.

Domaine : Agriculture/Agronomie.

Définition : Ensemble des individus d'une espèce de plante cultivée, qui résulte d'une sélection et qui peut être génétiquement reproduit à l'identique.

Note : La capacité de reproduire à l'identique un cultivar permet d'obtenir son inscription au catalogue des variétés de l'espèce donnée ainsi que la protection de sa propriété intellectuelle.

Équivalent étranger : cultivar.

cybride, n.m.

Domaine : Génétique-Biochimie et biologie moléculaire.

Voir : hybride cytoplasmique.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

dépollution biologique

Domaine : Environnement.

Voir : bioréhabilitation.

domaine homéotique

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Voir : homéodomaine.

effecteur allostérique

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Molécule capable de se fixer sur le site de régulation d'une enzyme allostérique et qui, en provoquant une modification réversible de la configuration de celle-ci, entraîne son inhibition ou son activation.

Équivalent étranger : allosteric effector.

éliciteur, n.m.

Domaine : Sciences des végétaux.

Définition : Molécule spécifique, appartenant à des familles chimiques variées, produite par un micro-organisme phytopathogène ou une plante parasite et déclenchant des réactions de défense de la part des cellules de la plante attaquée.

Voir aussi : phytoalexine.

Équivalent étranger : elicitor.

endocytose, n.f.

Domaine : Biologie cellulaire.

Définition : Pénétration dans une cellule de matériel extracellulaire, par invagination de la membrane plasmique suivie de la formation de vésicules s'isolant dans le cytoplasme.

Voir aussi : endosome, pinocytose.

Équivalent étranger : endocytosis.

endosome, n.m.

Domaine : Biologie cellulaire.

Synonyme : vésicule d'endocytose, vésicule *endosomale*.

Définition : Vésicule formée par invagination de la membrane plasmique, qui transfère aux lysosomes le matériel nouvellement ingéré.

Voir aussi : endocytose, lysosome.

Équivalent étranger : endosome.

ethnobotanique, n.f.

Domaine : Sciences de la nature-Sciences humaines.

Définition : Étude des relations entre les populations humaines et le monde végétal.

Équivalent étranger : ethnobotany.

exocytose, n.f.

Domaine : Biologie cellulaire.

Définition : Expulsion hors d'une cellule du contenu de vésicules intracellulaires, par fusion de la membrane vésiculaire avec la membrane plasmique.

Équivalent étranger : exocytosis.

gène homéotique

Domaine : Génétique-Biochimie et biologie moléculaire.

Voir : homéogène.

homéoboîte, n.f.

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : séquence homéotique.

Définition : Séquence de 180 nucléotides de la région codante d'un homéogène.

Note : Une homéoboîte contribue à la régulation du lignage cellulaire et du développement.

Voir aussi : homéogène.

Équivalent étranger : homeobox.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « séquence homéotique » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

homéodomaine, n.m.

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : domaine homéotique.

Définition : Séquence de 60 acides aminés d'une homéoprotéine, qui reconnaît une région régulatrice de gènes sur laquelle elle se fixe.

Voir aussi : homéoboîte, homéoprotéine.

Équivalent étranger : homeodomain.

homéogène, n.m.

Domaine : Génétique-Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : Gène homéotique.

Définition : Gène dont une mutation interrompt, altère ou réoriente le développement normal d'un organe et conduit à son remplacement par un autre.

Voir aussi : homéoboîte.

Équivalent étranger : homeotic gene.

homéoprotéine, n.f.

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : protéine homéotique.

Définition : Protéine codée par un homéogène comportant un homéodomaine.

Voir aussi : homéoboîte, homéodomaine, homéogène.

Équivalent étranger : homeoprotein.

hybride cytoplasmique

Domaine : Génétique-Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : cybride, n.m.

Définition : Individu hybride, provenant de la fusion de deux protoplastes génétiquement différents, porteur du noyau de l'un d'entre eux et d'une information génétique cytoplasmique dérivée des deux parents.

Note : Le synonyme « cybride » est formé à partir de « cytoplasme » et d'« hybride ».

Équivalent étranger : cybrid.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « cybride » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

liaison génétique

Domaine : Génétique.

Définition : Association de gènes situés sur un même chromosome, qui est généralement transmise en bloc à la descendance.

Équivalent étranger : genetic linkage.

locus à caractère quantitatif

Domaine : Génétique-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Locus dont les allèles ont des effets différents et mesurables sur un caractère quantitatif.

Voir aussi : caractère quantitatif, microsatellite.

Équivalent étranger : quantitative trait locus (QTL).

lysosome, n.m.

Domaine : Biologie cellulaire.

Définition : Organite présent chez tous les eucaryotes, entouré par une seule membrane, contenant de nombreuses hydrolases actives à pH acide et dégradant de nombreux types de macromolécules naturelles.

Voir aussi : endosome.

Équivalent étranger : lysosome.

lysosome secondaire

Domaine : Biologie cellulaire.

Définition : Organite qui résulte de la fusion d'un lysosome avec un endosome.

Voir aussi : endosome, lysosome.

Équivalent étranger : secondary lysosome.

microréseau à ADN

Domaine : Génétique-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Ensemble ordonné de plusieurs milliers d'espèces moléculaires d'ADN, éventuellement obtenues par synthèse, et immobilisées sur une puce à ADN de manière à former un réseau de microdépôts calibrés.

Note : Les espèces moléculaires d'ADN sont utilisées comme sondes au cours d'hybridations moléculaires avec d'autres acides nucléiques.

Voir aussi : puce à ADN.

Équivalent étranger : DNA microarray.

microsatellite, n.m.

Domaine : Génétique-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Ensemble constitué par la répétition dans le même sens d'un motif simple d'ADN de 1 à 4 nucléotides, et qui peut aller jusqu'à quelques dizaines de copies.

Note : Les microsatellites servent à la recherche du polymorphisme entre individus.

Voir aussi : minisatellite.

Équivalent étranger : simple sequence repeat (SSR).

minisatellite, n.m.

Domaine : Génétique-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Ensemble constitué par la répétition dans le même sens d'un motif d'ADN pouvant comporter jusqu'à 100 nucléotides, de quelques dizaines à plusieurs milliers de copies.

Note : Les minisatellites peuvent servir à l'identification génétique d'un individu.

Voir aussi : microsatellite.

Équivalent étranger : variable number tandem repeat (VNTR).

organe-puits, n.m.

Domaine : Sciences des végétaux.

Définition : Organe ou partie d'un végétal qui utilise une substance provenant d'un ou de plusieurs autres organes appelés organes-sources.

Voir aussi : organe-source.

Équivalent étranger : sink organ.

organe-source, n.m.

Domaine : Sciences des végétaux.

Définition : Organe ou partie d'un végétal qui produit une substance diffusée vers un ou plusieurs autres organes appelés organes-puits. Voir aussi : organe-puits.

Équivalent étranger : source organ.

pharmacophore, n.m.

Domaine : Santé et médecine/Pharmacologie.

Définition : Molécule ou région d'une molécule dont l'activité biologique possède un effet thérapeutique.

Note : Le terme « pharmacophore » est également utilisé comme adjectif.

Équivalent étranger : pharmacophore.

phénogénétique, n.f.

Domaine : Génétique.

Définition : Étude des influences qu'exerce le milieu sur les caractères propres à un être vivant.

Équivalent étranger : phenogenetics.

phytoalexine, n.f.

Domaine : Sciences des végétaux.

Définition : Substance que synthétise une plante dès qu'elle est attaquée par une autre plante parasite ou par un microorganisme pathogène, champignon ou bactérie.

Note :

1. Du grec *phyton*, « plante », et *alexein*, « protéger ».
2. La production de phytoalexine chez la plante attaquée peut être provoquée par un éliciteur.

Voir aussi : allélopathie, éliciteur.

Équivalent étranger : phytoalexin.

pinocytose, n.f.

Domaine : Biologie cellulaire.

Définition : Processus par lequel du liquide extracellulaire est incorporé dans des endosomes, au niveau des puits de la membrane plasmique qui sont recouverts de molécules de clathrine.

Voir aussi : clathrine, endocytose, endosome.

Équivalent étranger : pinocytosis.

plésiomorphe, adj.

Domaine : Génétique-Biologie de l'évolution.

Définition : Se dit d'un caractère ancestral commun à divers groupes taxinomiques.

Voir aussi : apomorphe.

Équivalent étranger : plesiomorphic.

polycistronique, adj.

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Se dit, chez les procaryotes, d'un ARN messager résultant de la transcription de plusieurs gènes contigus.

Voir aussi : ARN messager, opéron.

Équivalent étranger : polycistronic.

protéine homéotique

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Voir : homéoprotéine.

puce à ADN

Domaine : Génétique-Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : biopuce à ADN.

Définition : Support miniaturisé de verre ou d'une autre matière appropriée, où sont fixés des microdépôts d'ADN formant un réseau.

Note : Les puces à ADN sont utilisées en particulier pour étudier simultanément le niveau d'expression de gènes au sein de cellules, de tissus ou d'organes, dans diverses conditions physiologiques ; elles permettent également de détecter la présence de micro-organismes, de repérer des mutations qui peuvent être responsables de maladies, ou de déterminer la séquence d'une molécule d'ADN.

Voir aussi : microréseau à ADN.

Équivalent étranger : DNA chip.

puce à protéines

Domaine : Génétique-Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : biopuce à protéines.

Définition : Support de métal ou d'une autre matière appropriée, à la surface duquel sont immobilisés des microdépôts calibrés de protéines formant un réseau.

Note :

1. Les puces à protéines sont utilisées pour reconnaître des ligands, des anticorps, des récepteurs ou des acides nucléiques qui établissent des interactions moléculaires avec les protéines déposées.
2. Les microdépôts, qui sont de l'ordre de la femtomole (10^{-15} mol), doivent respecter une orientation uniforme de protéines repliées correctement et espacées de façon optimale pour que les interactions moléculaires puissent être mises en évidence.

Équivalent étranger : protein chip, protein chip array.

ribozyme, n.m.

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Petit ARN à propriété enzymatique, de type nucléase, transférase ou polymérase, capable de catalyser une ou plusieurs réactions biochimiques.

Équivalent étranger : ribozyme.

séquence homéotique

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Voir : homéoboîte.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

site accepteur d'épissage

Forme abrégée : accepteur d'épissage.

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Extrémité d'un exon, notée 5', où s'achève l'excision d'un intron, avant l'épissage. Voir aussi : épissage, intron.

Équivalent étranger : splice acceptor, splice acceptor site.

site de branchement

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Séquence de l'ARN prémessager qui signale la présence d'un intron. Voir aussi : intron.

Équivalent étranger : branch site.

site donneur d'épissage

Forme abrégée : donneur d'épissage.

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Extrémité d'un exon, notée 3', où commence l'excision d'un intron, avant l'épissage.

Voir aussi : épissage, intron.

Équivalent étranger : splice donor, splice donor site.

synapomorphe, adj.

Domaine : Génétique-Biologie de l'évolution.

Définition : Se dit d'un caractère apomorphe partagé par différents taxons.

Voir aussi : apomorphe, plésiomorphe.

Équivalent étranger : synapomorphic.

technique d'empreinte macromoléculaire

Forme abrégée : empreinte macromoléculaire.

Domaine : Génétique-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Caractérisation d'un individu ou d'une espèce à partir des produits du clivage enzymatique de ses protéines ou de son ADN.

Équivalent étranger : molecular fingerprinting.

transposon, n.m.

Domaine : Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Fragment d'ADN susceptible de se déplacer d'un endroit du génome à un autre.

Note :

1. Les transposons sont composés de deux courtes séquences répétées inverses, encadrant les gènes codants pour leurs fonctions de mobilité.
2. Les transposons bactériens portent souvent des gènes qui codent des protéines conférant une résistance à un agent毒ique.

Équivalent étranger : jumping gene, mobile element, transposable element, transposon.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « élément instable » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

vésicule d'endocytose

Domaine : Biologie cellulaire.

Voir : endosome.

vésicule endosomale

Domaine : Biologie cellulaire.

Voir : endosome.

II. – Table d'équivalence**A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
activator, activator protein. agonist. allelopathy. allosteric effector. aneuploid. aneuploidy. antagonist. apomorphic. biolistics, biolistic transformation, biological ballistic. bioremediation. branch site. cadherin. catenin. clathrin. coated vesicle. competitor. cultivar. cybrid. DNA chip. DNA microarray. elicitor. endocytosis. endosome. ethnobotany. exocytosis. genetic construct. genetic linkage. homeobox. homeodomain. homeoprotein. homeotic gene. jumping gene, mobile element, transposable element, transposon. lysosome. mobile element, jumping gene, transposable element, transposon. molecular fingerprinting. pharmacophore. phenogenetics. phytoalexin. pinocytosis. plesiomorphic. polycistronic. protein chip, protein chip array. quantitative character, quantitative trait. quantitative trait locus (QTL). ribozyme. secondary lysosome. simple séquence repeat (SSR). sink organ. source organ. splice acceptor, splice acceptor site. splice donor, splice donor site. synapomorphic. transposable element, jumping gene, mobile element, transposon. variable number tandem repeat (VNTR).	Biochimie et biologie moléculaire. Biochimie et biologie moléculaire. Sciences des végétaux. Biochimie et biologie moléculaire. Génétique-Biochimie et biologie moléculaire. Génétique-Biochimie et biologie moléculaire. Biochimie et biologie moléculaire. Génétique-Biologie de l'évolution. Biochimie et biologie moléculaire/Biotechnologie et microbiologie appliquée. Environnement. Biochimie et biologie moléculaire. Biologie cellulaire. Biochimie et biologie moléculaire. Biologie cellulaire. Biologie cellulaire. Biologie-Agriculture. Agriculture/Agronomie. Génétique-Biochimie et biologie moléculaire. Génétique-Biochimie et biologie moléculaire. Génétique-Biochimie et biologie moléculaire. Sciences des végétaux. Biologie cellulaire. Biologie cellulaire. Sciences de la nature-Sciences humaines. Biologie cellulaire. Biochimie et biologie moléculaire. Génétique. Biochimie et biologie moléculaire. Biochimie et biologie moléculaire. Biochimie et biologie moléculaire. Génétique-Biochimie et biologie moléculaire. Biochimie et biologie moléculaire. Biologie cellulaire. Biochimie et biologie moléculaire. Génétique-Biochimie et biologie moléculaire. Santé et médecine/Pharmacologie-Toxicologie. Génétique. Sciences des végétaux. Biologie cellulaire. Génétique-Biologie de l'évolution. Biochimie et biologie moléculaire. Génétique-Biochimie et biologie moléculaire. Génétique-Biochimie et biologie moléculaire. Biochimie et biologie moléculaire. Biologie cellulaire. Génétique-Biochimie et biologie moléculaire. Sciences des végétaux. Sciences des végétaux. Biochimie et biologie moléculaire. Biochimie et biologie moléculaire. Génétique-Biologie de l'évolution. Biochimie et biologie moléculaire. Génétique-Biochimie et biologie moléculaire.	activateur, n.m. agoniste, n.m. alléopathie, n.f. effeteur allostérique. aneuploïde, adj. aneuploïdie, n.f. antagoniste, n.m. apomorphe, adj. balistique biologique. bioréhabilitation, n.f., dépollution biologique. site de branchements. cadhéline, n.f. caténine, n.f. clathrine, n.f. acanthosome, n.m. compétiteur, n.m. cultivar, n.m. hybride cytoplasmique, n.m., cybride. puce à ADN, biopuce à ADN. micro-réseau à ADN. éliciteur, n.m. endocytose, n.f. endosome, n.m., vésicule d'endocytose, vésicule endosomale. ethnobotanique, n.f. exocytose, n.f. construction génique. liaison génétique. homéoboite, n.f., séquence homéotique. homéodomaine, n.m., domaine homéotique. homéoprotéine, n.f., protéine homéotique. homogène, n.m., gène homéotique. transposon, n.m. lysosome, n.m. transposon, n.m. technique d'empreinte macromoléculaire, empreinte macromoléculaire. pharmacophore, n.m. phénogénétique, n.f. phytoalexine, n.f. pinocytose, n.f. plesiomorphe, adj. polycistronique, adj. puce à protéines, biopuce à protéines. caractère quantitatif. locus à caractère quantitatif. ribozyme, n.m. lysosome secondaire. microsatellite, n.m. organe-puits, n.m. organe-source, n.m. site accepteur d'épissage, accepteur d'épissage. site donneur d'épissage, donneur d'épissage. synapomorphe, adj. transposon, n.m. minisatellite, n.m.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
acanthosome, n.m. accepteur d'épissage, site accepteur d'épissage. activateur, n.m. agoniste, n.m. alléopathie, n.f.	Biologie cellulaire. Biochimie et biologie moléculaire. Biochimie et biologie moléculaire. Biochimie et biologie moléculaire. Sciences des végétaux.	coated vesicle. splice acceptor, splice acceptor site. activator, activator protein. agonist. allelopathy.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de la restauration et du tourisme

NOR : CTNX0818929X

aire de restauration

Domaine : Restauration-Tourisme.

Définition : Partie d'un lieu public tel qu'une gare, un aéroport ou un centre commercial, où sont regroupés des restaurants et des commerces d'alimentation, généralement en libre-service.

Note : Le regroupement permet aux restaurateurs de mettre en commun un certain nombre de ressources et de services.

Voir aussi : cafétéria.

Équivalent étranger : food court.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'environnement

NOR : CTNX0818386X

I. – *Termes et définitions*

anaérocombustion, n.f.

Domaine : Énergie-Environnement.

Définition : Procédé de combustion pour la production d'énergie, dans lequel on utilise comme comburant, à la place de l'air, un oxyde métallique régénéré périodiquement.

Note : L'anaérocombustion permet d'obtenir un flux de dioxyde de carbone (CO₂) exempt d'azote, plus facile à récupérer et à conditionner pour le transport et le stockage. Elle fait partie des procédés dits du « charbon propre ».

Voir aussi : oxycombustion.

Équivalent étranger : chemical looping combustion (CLC).

cadrage, n.m.

Domaine : Environnement.

Définition : Étape initiale d'une évaluation environnementale, qui détermine les facteurs à analyser et le type d'informations à recueillir pour mener celle-ci à bien.

Voir aussi : filtrage.

Équivalent étranger : scoping.

captage et stockage du CO₂

Abréviation : CSC.

Domaine : Énergie-Environnement.

Définition : Processus consistant à recueillir le dioxyde de carbone (CO₂) produit dans des usines ou des centrales électriques et à le transporter dans un lieu de stockage afin d'en empêcher la diffusion dans l'atmosphère.

Équivalent étranger : CO₂ capture and sequestration (CCS), CO₂ capture and storage (CCS).

filtrage, n.m.

Domaine : Environnement.

Définition : Opération permettant de déterminer s'il y a lieu d'effectuer une évaluation environnementale.

Voir aussi : cadrage.

Équivalent étranger : screening.

oxycombustion, n.f.

Domaine : Énergie-Environnement.

Définition : Procédé de combustion pour la production d'énergie, dans lequel on utilise comme comburant, à la place de l'air, de l'oxygène pur.

Note : L'oxycombustion permet d'obtenir un flux de dioxyde de carbone (CO₂) exempt d'azote, plus facile à récupérer et à conditionner pour le transport et le stockage. Elle fait partie des procédés dits du « charbon propre ».

Voir aussi : anaérocombustion.

Équivalent étranger : oxycombustion.

II. – *Table d'équivalence*A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
chemical looping combustion (CLC).	Énergie-Environnement.	anaérocombustion , n.f.
CO ₂ capture and sequestration (CCS), CO ₂ capture and storage (CCS).	Énergie-Environnement.	captage et stockage du CO₂
oxycombustion.	Énergie-Environnement.	oxycombustion , n.f.
scoping.	Environnement.	cadrage , n.m.
screening.	Environnement.	filtrage , n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
anaérocombustion , n.f.	Énergie-Environnement.	chemical looping combustion (CLC).
cadrage , n.m.	Environnement.	scoping.
captage et stockage du CO₂ .	Énergie-Environnement.	CO ₂ capture and sequestration (CCS), CO ₂ capture and storage (CCS).
filtrage , n.m.	Environnement.	screening.
oxycombustion , n.f.	Énergie-Environnement.	oxycombustion.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de la santé (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0818388X

I. – *Termes et définitions*

ADN muet

Domaine : Biologie-Génétique.

Définition : ADN génomique qui n'a aucune fonction connue.

Équivalent étranger : junk DNA, silent DNA.

aidant, -e, n.

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Personne, le plus souvent bénévole, qui assiste une personne dépendante dans sa vie quotidienne.

Équivalent étranger : caregiver (EU), carer (GB).

algie vasculaire de la face

Abréviation : AVF.

Domaine : Santé et médecine/Neurologie.

Définition : Céphalée paroxystique qui a son siège autour d'un œil, et à laquelle sont associés des troubles vasomoteurs de l'hémiface.

Équivalent étranger : cluster headache.

anorexigène, adj.

Domaine : Santé et médecine/Pharmacologie.

Définition : Se dit d'une substance ou d'une préparation qui est capable de réduire la sensation de faim.

Note : Le terme est également utilisé comme substantif, et désigne alors une substance ou une préparation ayant cette qualité.

Équivalent étranger : anorectic, anorexiant (n.), anorexigenic.

biothèque, n.f.

Domaine : Santé et médecine-Biologie.

Définition : Centre dans lequel sont stockées des collections d'échantillons biologiques.

Équivalent étranger : biological resource centre (BRC).

circulation générale

Domaine : Santé et médecine-Biologie/Physiologie.

Synonyme : grande circulation.

Définition : Trajet que suit le sang oxygéné, depuis le ventricule gauche jusqu'aux capillaires, en passant par l'aorte et les artères, pour irriguer les différentes parties du corps (à l'exception des poumons), avant de revenir, appauvri en oxygène, à l'oreillette droite par les veines.

Note : L'expression « circulation systémique » est à proscrire.

Équivalent étranger : systemic circulation.

clonage à fin thérapeutique

Domaine : Biologie-Génétique.

Définition : Clonage effectué en vue de créer une réserve de cellules souches.

Note : L'expression « clonage thérapeutique » est déconseillée.

Équivalent étranger : therapeutic cloning.

degré de performance

Domaine : Santé et médecine.

Voir : indice de performance.

écotropisme, n.m.

Domaine : Santé et médecine-Biologie/Immunologie.

Définition : Aptitude des cellules à migrer vers des territoires particuliers.

Note : Ces territoires leur servent de résidence.

Équivalent étranger : homing.

éducation thérapeutique

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Enseignement individuel ou collectif dispensé à un patient ou à son entourage en vue d'améliorer la prise en charge médicale d'une affection, notamment d'une affection de longue durée.

Équivalent étranger : therapeutic education.

effet de proximité

Domaine : Santé et médecine-Biologie.

Définition : Effet intercellulaire de voisinage.

Note : L'expression « effet bystander » est à proscrire.

Équivalent étranger : bystander effect.

embryon parthénogénétique

Domaine : Biologie-Génétique.

Définition : Embryon obtenu à partir d'un ovule non fécondé.

Équivalent étranger : parthenote.

enfant donneur

Domaine : Biologie-Génétique.

Définition : Enfant né d'une sélection génétique d'embryons conçus in vitro, effectuée pour qu'il soit biologiquement compatible avec un malade de sa fratrie en vue du traitement de ce dernier par une transplantation cellulaire.

Note : Les expressions « bébé médicament » ou « bébé sauveur » sont déconseillées.

Équivalent étranger : saviour child, saviour sibling.

étude cardinale

Domaine : Santé et médecine/Pharmacologie.

Voir : étude pivot.

étude pivot

Domaine : Santé et médecine/Pharmacologie.

Synonyme : étude cardinale.

Définition : Étude de référence, notamment dans le cadre d'une recherche.

Note : L'expression « étude pivotale » est déconseillée.

Équivalent étranger : pivotal study.

floride, adj.

Domaine : Santé et médecine.

Définition :

1. Se dit d'une affection, notamment dermatologique, dont la forme clinique est particulièrement développée et qui se manifeste souvent par l'apparition d'une couleur rouge intense.
2. Par extension, se dit d'un aspect anatomopathologique caractérisé par l'abondance et l'étendue des lésions.
3. Par extension, se dit d'une maladie dont les signes visibles sont particulièrement accentués.

Équivalent étranger : florid.

grande circulation

Domaine : Santé et médecine-Biologie/Physiologie.

Voir : circulation générale.

grappe, n.f.

Domaine : Santé et médecine/Biostatistique-Épidémiologie.

Synonyme : groupe, n.m.

Définition : Regroupement significatif de cas ayant au moins une caractéristique commune.

Équivalent étranger : cluster.

groupe, n.m.

Domaine : Santé et médecine/Biostatistique-Épidémiologie.

Voir : grappe.

guidance, n.f.

Domaine : Santé et médecine/Psychologie.

Définition : Aide psychologique offerte aux malades et à leur entourage, en vue de faciliter leur adaptation à leur milieu.

Note : L'expression « *coaching* santé » est à proscrire.

Équivalent étranger : coaching, guidance.

hormésis, n.f.

Domaine : Biologie-Santé et médecine/Pharmacologie.

Définition : Effet favorable obtenu par l'utilisation à faible dose d'un agent physique ou chimique qui aurait, à plus forte dose, un effet nocif.

Note : On trouve aussi le terme « *hormèse* », n.f.

Équivalent étranger : hormesis.

indice de performance

Domaine : Santé et médecine.

Synonyme : degré de performance.

Définition : Indicateur chiffré permettant d'évaluer sur une échelle déterminée les capacités d'un malade à accomplir certaines tâches, et d'apprécier ainsi son degré d'autonomie ou de dépendance.

Note : L'« *indice de performance* » doit être distingué de l'« *indicateur de performance* », qui permet d'évaluer les établissements de santé.

Équivalent étranger : performance status.

organification, n.f.

Domaine : Santé et médecine/Endocrinologie.

Définition : Transformation d'un composé minéral en composé organique.

Équivalent étranger : organification.

ovasome, n.m.

Domaine : Biologie-Génétique.

Définition : Produit d'un transfert nucléaire.

Voir aussi : transfert nucléaire.

Équivalent étranger : ovasome.

pôle hospitalier

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Regroupement de plusieurs structures hospitalières ayant des missions complémentaires.

Note : Le « *pôle hospitalier* » doit être distingué du « *groupe hospitalier* », qui désigne un ensemble d'établissements hospitaliers.

Équivalent étranger : –

polymorphisme mononucléotidique

Domaine : Biologie-Génétique.

Définition : Différence génétique entre individus d'une même population, correspondant à la variation d'une seule base dans une séquence nucléotidique déterminée.

Note :

1. Il existe plus de trois millions de ces variations.

2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « *snip* ».

Équivalent étranger : single nucleotide polymorphism (SNP).

renseignement médico-sanitaire

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Recherche d'informations dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, de la recherche et des techniques médicales, pouvant aller jusqu'à l'espionnage scientifique ou économique.

Note : L'expression « *intelligence médicale* » est à proscrire.

Équivalent étranger : medical intelligence.

transfert nucléaire

Domaine : Biologie-Génétique.

Synonyme : transfert du noyau cellulaire.

Définition : Transplantation d'un noyau de cellule somatique, notamment dans un ovocyte dont le noyau a été retiré.

Note : Le « *transfert nucléaire* » doit être distingué du « *clonage* », qui s'effectue toujours dans un ovocyte.

Équivalent étranger : nuclear transfer.

transfert du noyau cellulaire

Domaine : Biologie-Génétique.

Voir : transfert nucléaire.

unité pour les accidents vasculaires cérébraux

Forme abrégée : unité AVC.

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Unité de traitement d'urgence des accidents vasculaires cérébraux.

Note : On trouve aussi le terme « unité d'urgences neurovasculaires ».

Équivalent étranger : stroke centre, stroke emergency centre.

urgentiste, n.

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Praticien d'un service d'urgence.

Équivalent étranger : –

vierge de tout traitement

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Se dit d'un patient qui, dans le cadre d'une affection donnée, n'a reçu aucun traitement préalable.

Note : L'emploi de l'adjectif « naïf » est à proscrire.

Équivalent étranger : naive, treatment-naive.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
anorectic, anorexiant (n.), anorexigenic.	Santé et médecine/Pharmacologie.	anorexigène , adj.
biological resource centre (BRC).	Santé et médecine-Biologie.	biothèque , n.f.
bystander effect.	Santé et médecine-Biologie.	effet de proximité .
caregiver (EU), carer (GB).	Santé et médecine.	aidant, -e , n.
cluster.	Santé et médecine/Biostatistique-Épidémiologie.	grappe , n.f., groupe , n.m.
cluster headache.	Santé et médecine/Neurologie.	algie vasculaire de la face (AVF) .
coaching, guidance.	Santé et médecine/Psychologie.	guidance , n.f.
florid.	Santé et médecine.	floride , adj.
guidance, coaching.	Santé et médecine/Psychologie.	guidance , n.f.
homing.	Santé et médecine-Biologie/Immunologie.	éotropisme , n.m.
hormesis.	Biologie-Santé et médecine/Pharmacologie.	hormésis , n.f.
junk DNA, silent DNA.	Biologie-Génétique.	ADN muet .
medical intelligence.	Santé et médecine.	renseignement médico-sanitaire .
naive, treatment-naive.	Santé et médecine.	vierge de tout traitement .
nuclear transfer.	Biologie-Génétique.	transfert nucléaire, transfert du noyau cellulaire .
organification.	Santé et médecine/Endocrinologie.	organification , n.f.
OTC drug, OTC medication, OTC medicine, over-the-counter drug, over-the-counter medication, over-the-counter medicine.	Santé et médecine/Pharmacologie.	médicament sans ordonnance (MSO).
ovosome.	Biologie-Génétique.	ovosome , n.m.
over-the-counter drug, OTC drug, OTC medication, OTC medicine, over-the-counter medication, over-the-counter medicine.	Santé et médecine/Pharmacologie.	médicament sans ordonnance (MSO).

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
parthenote.	Biologie-Génétique.	embryon parthénogénétique.
pivotal study.	Santé et médecine/Pharmacologie.	étude pivot, étude cardinale.
performance status.	Santé et médecine.	indice de performance, degré de performance.
saviour child, saviour sibling.	Biologie-Génétique.	enfant donneur.
silent DNA, junk DNA.	Biologie-Génétique.	ADN muet.
single nucleotide polymorphism (SNP).	Biologie-Génétique.	polymorphisme mononucléotidique.
stroke centre, stroke emergency centre.	Santé et médecine.	unité pour les accidents vasculaires cérébraux, unité AVC.
systemic circulation.	Santé et médecine-Biologie/Physiologie.	circulation générale, grande circulation.
systemic diffusion.	Santé et médecine-Biologie/Physiologie.	diffusion générale.
therapeutic cloning.	Biologie-Génétique.	clonage à fin thérapeutique.
therapeutic education.	Santé et médecine.	éducation thérapeutique.
treatment-naïve, naïve.	Santé et médecine.	vierge de tout traitement.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
 (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
ADN muet.	Biologie-Génétique.	junk DNA, silent DNA.
aidant, -e, n.	Santé et médecine.	caregiver (EU), carer (GB).
algie vasculaire de la face (AVF).	Santé et médecine/Neurologie.	cluster headache.
anorexigène, adj.	Santé et médecine/Pharmacologie.	anorectic, anorexiant (n.), anorexigenic.
biothèque, n.f.	Santé et médecine-Biologie.	biological resource centre (BRC).
circulation générale, grande circulation.	Santé et médecine-Biologie/Physiologie.	systemic circulation.
clonage à fin thérapeutique.	Biologie-Génétique.	therapeutic cloning.
degré de performance, indice de performance.	Santé et médecine.	performance status.
diffusion générale.	Santé et médecine-Biologie/Physiologie.	systemic diffusion.
écotropisme, n.m.	Santé et médecine-Biologie/Immunologie.	homing.
éducation thérapeutique.	Santé et médecine.	therapeutic education.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
effet de proximité.	Santé et médecine-Biologie.	bystander effect.
embryon parthénogénétique.	Biologie-Génétique.	parthenote.
enfant donneur.	Biologie-Génétique.	saviour child, saviour sibling.
étude pivot, étude cardinale.	Santé et médecine/Pharmacologie.	pivotal study.
floride, adj.	Santé et médecine.	florid.
grande circulation, circulation générale.	Santé et médecine-Biologie/Physiologie.	systemic circulation.
grappe, n.f., groupe, n.m.	Santé et médecine/Biostatistique-Épidémiologie.	cluster.
guidance, n.f.	Santé et médecine/Psychologie.	coaching, guidance.
hormésis, n.f.	Biologie-Santé et médecine/Pharmacologie.	hormesis.
indice de performance, degré de performance.	Santé et médecine.	performance status.
médicament sans ordonnance (MSO).	Santé et médecine/Pharmacologie.	OTC drug, OTC medication, OTC medicine, over-the-counter drug, over-the-counter medication, over-the-counter medicine.
organisation, n.f.	Santé et médecine/Endocrinologie.	organisation.
ovosome, n.m.	Biologie-Génétique.	ovosome.
pôle hospitalier.	Santé et médecine.	-
polymorphisme mononucléotidique.	Biologie-Génétique.	single nucleotide polymorphism (SNP).
renseignement médico-sanitaire.	Santé et médecine.	medical intelligence.
transfert nucléaire, transfert du noyau cellulaire.	Biologie-Génétique.	nuclear transfer.
unité pour les accidents vasculaires cérébraux, unité AVC.	Santé et médecine.	stroke centre, stroke emergency centre.
urgentiste, n.	Santé et médecine.	-
vierge de tout traitement.	Santé et médecine.	naive, treatment-naive.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Recommandation concernant les noms d'États, d'habitants, de capitales, de sièges diplomatiques ou consulaires (liste établie par le ministère des affaires étrangères et européennes)

NOR : CTNX0818389X

NOM DE L'ÉTAT forme courte	NOM DE L'ÉTAT forme longue	NOM DES HABITANTS	CAPITALE, SIÈGES DIPLOMATIQUES OU CONSULAIRES
Afghanistan (l') (m.).	la République islamique d'Afghanistan.	Afghan, -e.	Kaboul.
Afrique du Sud (l') (f.).	la République d'Afrique du Sud.	Sudafricain, -e ou Sud-Africain, -e.	Prétoria. Le Cap. Johannesburg.
Albanie (l') (f.).	la République d'Albanie.	Albanais, -e.	Tirana.
Algérie (l') (f.).	la République algérienne démocratique et populaire.	Algérien, -ne.	Alger. Annaba. Oran.
Allemagne (l') (f.).	la République fédérale d'Allemagne.	Allemand, -e.	Berlin. Düsseldorf. Francfort-sur-le-Main. Hambourg. Munich. Sarrebruck. Stuttgart.
Andorre (l') (f.).	la Principauté d'Andorre.	Andorran, -e.	Andorre-la-Vieille.
Angola (l') (m.).	la République d'Angola.	Angolais, -e.	Luanda.
Antigua-et-Barbuda (f.).	Antigua-et-Barbuda.	Antiguayan, -ne.	Saint John's.
Arabie saoudite (l') (f.).	le Royaume d'Arabie saoudite.	Saoudien, -ne.	Riyad. Djedda.
Argentine (l') (f.).	la République argentine.	Argentin, -e.	Buenos Aires.
Arménie (l') (f.).	la République d'Arménie.	Arménien, -ne.	Erevan.
Australie (l') (f.).	le Commonwealth d'Australie.	Australien, -ne.	Canberra. Sydney.
Autriche (l') (f.).	la République d'Autriche.	Autrichien, -ne.	Vienne.
Azerbaïdjan (l') (m.).	la République d'Azerbaïdjan.	Azerbaïdjanaïs, -e.	Bakou.

NOM DE L'ÉTAT forme courte	NOM DE L'ÉTAT forme longue	NOM DES HABITANTS	CAPITALE, SIÈGES DIPLOMATIQUES OU CONSULAIRES
Bahamas (les) (f.).	le Commonwealth des Bahamas.	Bahaméen, -ne.	Nassau.
Bahreïn (m.).	le Royaume de Bahreïn.	Bahreïnien, -ne.	Manama.
Bangladesh (le).	la République populaire du Bangladesh.	Bangladais, -e.	Dacca.
Barbade (la).	la Barbade.	Barbadien, -ne.	Bridgetown.
Belgique (la).	le Royaume de Belgique.	Belge.	Bruxelles. Anvers. Liège.
Bélgica (le).	le Bélgica.	Bélizien, -ne.	Belmopan.
Bénin (le).	la République du Bénin.	Béninois, -e.	Porto-Novo. Cotonou.
Bhoutan (le).	le Royaume du Bhoutan.	Bhoutanais, -e.	Thimphou.
Biélorussie (la).	la République de Biélorussie.	Biélorusse.	Minsk.
Birmanie (la).	l'Union de Birmanie.	Birman, -e.	Rangoun.
Bolivie (la).	la République de Bolivie.	Bolivien, -ne.	Sucre. La Paz.
Bosnie-Herzégovine (la).	la Bosnie-Herzégovine.	Bosnien, -ne.	Sarajevo. Banja Luka.
Botswana (le).	la République du Botswana.	Botswanais, -e.	Gaborone.
Brésil (le).	la République fédérative du Brésil.	Brésilien, -ne.	Brasilia. Récife. Rio de Janeiro. Sao Paulo.
Brunei (le).	le Negara Brunei Darussalam.	Brunéien, -ne.	Bandar Seri Begawan.
Bulgarie (la).	la République de Bulgarie.	Bulgare.	Sofia.
Burkina (le).	le Burkina Faso.	Burkinabé, -e.	Ouagadougou.
Burundi (le).	la République du Burundi.	Burundais, -e.	Bujumbura.
Cambodge (le).	le Royaume du Cambodge.	Cambodgien, -ne.	Phnom Penh.
Cameroun (le).	la République du Cameroun.	Camerounais, -e.	Yaoundé. Douala. Garoua.
Canada (le).	le Canada.	Canadien, -ne.	Ottawa. Moncton. Halifax. Montréal. Québec. Toronto. Vancouver.
Cap-Vert (le).	la République du Cap-Vert.	Cap-Verdien, -ne.	Praia.

NOM DE L'ÉTAT forme courte	NOM DE L'ÉTAT forme longue	NOM DES HABITANTS	CAPITALE, SIÈGES DIPLOMATIQUES OU CONSULAIRES
Centrafrique (la).	la République centrafricaine.	Centrafricain, -e.	Bangui.
Chili (le).	la République du Chili.	Chilien, -ne.	Santiago.
Chine (la).	la République populaire de Chine.	Chinois, -e.	Pékin. Canton. Chengdu. Hong Kong. Shanghai. Shenyang. Wuhan.
Chypre (f.).	la République de Chypre.	Chypriote.	Nicosie.
Colombie (la).	la République de Colombie.	Colombien, -ne.	Bogota.
Comores (les) (f.).	l'Union des Comores.	Comorien, -ne.	Moroni. Mutsamudu <i>ou</i> Moutsamoudou.
Congo (la République démocratique du).	la République démocratique du Congo.	Congolais, -e.	Kinshasa.
Congo (le).	la République du Congo.	Congolais, -e.	Brazzaville. Pointe-Noire.
Corée du Nord (la).	la République populaire démocratique de Corée.	Nord-Coréen, -ne.	Pyongyang.
Corée du Sud (la).	la République de Corée.	Sud-Coréen, -ne.	Séoul.
Costa Rica (le).	la République du Costa Rica.	Costaricien, -ne.	San José.
Côte d'Ivoire (la).	la République de Côte d'Ivoire.	Ivoirien, -ne.	Yamoussoukro. Abidjan.
Croatie (la).	la République de Croatie.	Croate.	Zagreb.
Cuba (f.).	la République de Cuba.	Cubain, -e.	La Havane.
Danemark (le).	Le Royaume du Danemark.	Danois, -e.	Copenhague.
Djibouti (m.).	la République de Djibouti.	Djiboutien, -ne.	Djibouti.
Dominicaine (la République).	la République dominicaine.	Dominicain, -e.	Saint-Domingue.
Dominique (la).	le Commonwealth de Dominique.	Dominiquais, -e.	Roseau.
Égypte (l') (f.).	la République arabe d'Égypte.	Égyptien, -ne.	Le Caire. Alexandrie.
Émirats arabes unis (les).	les Émirats arabes unis.	Émirien, -ne.	Abou Dabi. Dubaï.
Équateur (l') (m.).	la République d'Équateur.	Équatorien, -ne.	Quito.
Érythrée (l') (f.).	l'État d'Érythrée.	Érythréen, -ne.	Asmara.

NOM DE L'ÉTAT forme courte	NOM DE L'ÉTAT forme longue	NOM DES HABITANTS	CAPITALE, SIÈGES DIPLOMATIQUES OU CONSULAIRES
Espagne (l') (f.).	le Royaume d'Espagne.	Espagnol, -e.	Madrid. Alicante. Barcelone. Bilbao. Malaga. Palma-de-Majorque. Séville. Valence.
Estonie (l') (f.).	la République d'Estonie.	Estonien, -ne.	Tallinn.
États-Unis (les).	les États-Unis d'Amérique.	Américain, -e.	Washington. Atlanta. Boston. Chicago. Houston. Los Angeles. Miami. New York. La Nouvelle-Orléans. San Francisco.
Éthiopie (l') (f.).	la République démocratique fédérale d'Éthiopie.	Éthiopien, -ne.	Addis Abeba.
Fidji (les) (f.).	la République des îles Fidji.	Fidgien, -ne.	Suva.
Finlande (la).	la République de Finlande.	Finlandais, -e.	Helsinki.
France (la).	la République française.	Français, -e.	Paris.
Gabon (le).	la République gabonaise.	Gabonais, -e.	Libreville. Port-Gentil.
Gambie (la).	la République de Gambie.	Gambien, -ne.	Banjul.
Géorgie (la).	la Géorgie.	Géorgien, -ne.	Tbilissi.
Ghana (le).	la République du Ghana.	Ghanéen, -ne.	Accra.
Grèce (la).	la République hellénique.	Grec, -que.	Athènes. Thessalonique.
Grenade (la).	la Grenade.	Grenadien, -ne.	Saint-Georges.
Guatémala (le).	la République du Guatémala.	Guatémaltèque.	Guatémala.
Guinée (la).	la République de Guinée.	Guinéen, -ne.	Conakry.
Guinée-Bissao (la).	la République de Guinée-Bissao.	Bissaoguinéen, -ne.	Bissao.
Guinée équatoriale (la).	la République de Guinée équatoriale.	Équato-guinéen, -ne.	Malabo.
Guyana (le).	la République du Guyana.	Guyanien, -ne.	Georgetown.
Haïti (f.).	la République d'Haïti.	Haïtien, -ne.	Port-au-Prince.
Honduras (le).	la République du Honduras.	Hondurien, -ne.	Tégucigalpa.
Hongrie (la).	la République de Hongrie.	Hongrois, -e.	Budapest.

NOM DE L'ÉTAT forme courte	NOM DE L'ÉTAT forme longue	NOM DES HABITANTS	CAPITALE, SIÈGES DIPLOMATIQUES OU CONSULAIRES
Inde (l') (f.).	la République de l'Inde.	Indien, -ne.	New Delhi. Bombay. Pondichéry. Madras.
Indonésie (l') (f.).	la République d'Indonésie.	Indonésien, -ne.	Jakarta.
Irak (l') (m.).	la République d'Irak.	Irakien, -ne.	Bagdad.
Iran (l') (m.).	la République islamique d'Iran.	Iranien, -ne.	Téhéran.
Irlande (l') (f.).	l'Irlande.	Irlandais, -e.	Dublin.
Islande (l') (f.).	la République d'Islande.	Islandais, -e.	Reykjavik.
Israël (m.).	l'État d'Israël.	Israélien, -ne.	Tel-Aviv-Jaffa. Haïfa.
			Jérusalem.
Italie (l') (f.).	la République italienne.	Italien, -ne.	Rome. Milan. Naples. Turin.
Jamaïque (la).	la Jamaïque.	Jamaïcain, -e.	Kingston.
Japon (le).	le Japon.	Japonais, -e.	Tokyo. Osaka. Kobé.
Jordanie (la).	le Royaume hachémite de Jordanie.	Jordanien, -ne.	Amman.
Kazakhstan (le).	la République du Kazakhstan.	Kazakhstanais, -e.	Astana. Almaty.
Kenya (le).	la République du Kenya.	Kényan, -e.	Nairobi.
Kirghizstan (le).	la République kirghize.	Kirghize.	Bichkek.
Kiribati (les) (f.).	la République des Kiribati.	Kiribatiens, -ne.	Bairiki (Tarawa).
Kosovo (le).	la République du Kosovo.	Kosovar, -e ou Kossovién, -ne.	Pristina.
Koweït (le).	l'État du Koweït.	Koweïtien, -ne.	Koweït.
Laos (le).	la République démocratique populaire lao.	Laotien, -ne.	Vientiane.
Lesotho (le).	le Royaume du Lesotho.	Lesothien, -ne.	Maseru.
Lettonie (la).	la République de Lettonie.	Letton, -ne.	Riga.
Liban (le).	la République libanaise.	Libanais, -e.	Beyrouth.
Libéria (le).	la République du Libéria.	Libérien, -ne.	Monrovia.
Libye (la).	la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.	Libyen, -ne.	Tripoli.

NOM DE L'ÉTAT forme courte	NOM DE L'ÉTAT forme longue	NOM DES HABITANTS	CAPITALE, SIÈGES DIPLOMATIQUES OU CONSULAIRES
Liechtenstein (le).	la Principauté du Liechtenstein.	Liechtensteinois, -e.	Vaduz.
Lituanie (la).	la République de Lituanie.	Lituanien, -ne.	Vilnius.
Luxembourg (le).	le Grand-Duché de Luxembourg.	Luxembourgeois, -e.	Luxembourg.
Macédoine (l'Ancienne République yougoslave de) ou ARYM (l') (f.).	l'Ancienne République yougoslave de Macédoine ou l'ARYM (l') (f.).	Macédonien, -ne.	Skopje.
Madagascar (f.).	la République de Madagascar.	Malgache.	Antananarivo ou Tananarive. Antsiranana ou Diégo-Suarez. Mahajanga ou Majunga. Toamasina ou Tamatave.
Malaisie (la).	la Malaisie.	Malaisien, -ne.	Kuala Lumpur.
Malawi (le).	la République du Malawi.	Malawite.	Lilongwé.
Maldives (les) (f.).	la République des Maldives.	Maldivien, -ne.	Malé.
Mali (le).	la République du Mali.	Malien, -ne.	Bamako.
Malte (f.).	la République de Malte.	Maltais, -e.	La Valette.
Maroc (le).	le Royaume du Maroc.	Marocain, -e.	Rabat. Agadir. Casablanca. Fès. Marrakech. Tanger.
Marshall (les) (f.).	la République des îles Marshall.	Marshallais, -e.	Delap-Uliga-Darrit (Majuro).
Maurice (f.).	la République de Maurice.	Mauricien, -ne.	Port-Louis.
Mauritanie (la).	la République islamique de Mauritanie.	Mauritanien, -ne.	Nouakchott.
Mexique (le).	les États-Unis du Mexique.	Mexicain, -e.	Mexico.
Micronésie (la).	les États fédérés de Micronésie.	Micronésien, -ne.	Palikir.
Moldavie (la).	la République de Moldavie.	Moldave.	Chisinau.
Monaco (m.).	la Principauté de Monaco.	Monégasque.	Monaco.
Mongolie (la).	la Mongolie.	Mongol, -e.	Oulan-Bator.
Monténégro (le).	le Monténégro.	Monténégrin, -e.	Podgorica.
Mozambique (le).	la République du Mozambique.	Mozambicain, -e.	Maputo.
Namibie (la).	la République de Namibie.	Namibien, -ne.	Windhoek.
Nauru (f.).	la République de Nauru.	Nauruan, -e.	Yaren.
Népal (le).	le Royaume du Népal.	Népalais, -e.	Katmandou.

NOM DE L'ÉTAT forme courte	NOM DE L'ÉTAT forme longue	NOM DES HABITANTS	CAPITALE, SIÈGES DIPLOMATIQUES OU CONSULAIRES
Nicaragua (le).	la République du Nicaragua.	Nicaraguayen, -ne.	Managua.
Niger (le).	la République du Niger.	Nigérien, -ne.	Niamey.
Nigéria (le).	la République fédérale du Nigéria.	Nigérian, -e.	Abuja. Lagos.
Norvège (la).	le Royaume de Norvège.	Norvégien, -ne.	Oslo.
Nouvelle-Zélande (la).	la Nouvelle-Zélande.	Néozélandais, -e.	Wellington.
Oman (m.).	le Sultanat d'Oman.	Omanais, -e.	Mascate.
Ouganda (l') (m.).	la République d'Ouganda.	Ougandais, -e.	Kampala.
Ouzbékistan (l') (m.).	la République d'Ouzbékistan.	Ouzbek, -èke.	Tachkent.
Pakistan (le).	la République islamique du Pakistan.	Pakistanais, -e.	Islamabad. Karachi.
Palaos (les) (f.).	la République des Palaos.	Palaois, -e.	Melekeok.
Panama (le).	la République du Panama.	Panaméen, -ne.	Panama.
Papouasie-Nouvelle-Guinée (la).	la Papouasie-Nouvelle-Guinée.	Papouasiens, -ne.	Port Moresby.
Paraguay (le).	la République du Paraguay.	Paraguayen, -ne.	Asuncion <i>ou</i> Assomption.
Pays-Bas (les).	le Royaume des Pays-Bas.	Néerlandais, -e.	Amsterdam. La Haye.
Pérou (le).	la République du Pérou.	Péruvien, -ne.	Lima.
Philippines (les) (f.).	la République des Philippines.	Philippin, -e.	Manille.
Pologne (la).	la République de Pologne.	Polonais, -e.	Varsovie. Cracovie.
Portugal (le).	la République portugaise.	Portugais, -e.	Lisbonne. Porto.
Qatar (le).	l'État du Qatar.	Qatarien, -ne.	Doha.
Roumanie (la).	la Roumanie.	Roumain, -e.	Bucarest.
Royaume-Uni (le).	le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.	Britannique.	Londres. Édimbourg. Glasgow. Gibraltar.
Russie (la).	la Fédération de Russie.	Russe.	Moscou. Ekaterinbourg <i>ou</i> Iekaterinbourg. Saint-Pétersbourg.
Rwanda (le).	la République du Rwanda.	Rwandais, -e.	Kigali.
Saint-Christophe-et-Niévès (f.).	la Fédération de Saint-Christophe-et-Niévès.	Christophien, -ne.	Basseterre.

NOM DE L'ÉTAT forme courte	NOM DE L'ÉTAT forme longue	NOM DES HABITANTS	CAPITALE, SIÈGES DIPLOMATIQUES OU CONSULAIRES
Sainte-Lucie (f.).	Sainte-Lucie.	Lucien, -ne.	Castries.
Saint-Marin (m.).	la République de Saint-Marin.	Saint-Marinais, -e.	Saint-Marin.
Saint-Siège (le) ou Vatican (le).	l'État de la Cité du Vatican.		
Saint-Vincent-et-les-Grenadines (f.).	Saint-Vincent-et-les-Grenadines.	Vincentais, -e.	Kingstown.
Salomon (les) (f.).	les îles Salomon.	Salomonais, -e.	Honiara.
Salvador (le).	la République du Salvador.	Salvadorien, -ne.	San Salvador.
Samoa (les) (f.).	l'État indépendant des Samoa.	Samoen, -ne.	Apia.
Sao Tomé-et-Principe (m.).	la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.	Santoméen, -ne.	Sao Tomé.
Sénégal (le).	la République du Sénégal.	Sénégalais, -e.	Dakar. Saint-Louis.
Serbie (la).	la République de Serbie.	Serbe.	Belgrade.
Seychelles (les) (f.).	la République des Seychelles.	Seychellois, -e.	Victoria.
Sierra Leone (la).	la République de Sierra Leone.	Sierraléonais, -e.	Freetown.
Singapour (f.).	la République de Singapour.	Singapourien, -ne.	Singapour.
Slovaquie (la).	la République slovaque.	Slovaque.	Bratislava.
Slovénie (la).	la République de Slovénie.	Slovène.	Ljubljana.
Somalie (la).	la Somalie.	Somalien, -ne.	Mogadiscio.
Soudan (le).	la République du Soudan.	Soudanais, -e.	Khartoum. Juba ou Djouba.
Sri Lanka (le).	la République démocratique socialiste du Sri Lanka.	Srilankais, -e.	Sri Jayewardenepura Kotte. Colombo.
Suède (la).	le Royaume de Suède.	Suédois, -e.	Stockholm.
Suisse (la).	la Confédération suisse.	Suisse, -esse.	Berne. Genève. Lausanne. Zurich.
Suriname (le).	la République du Suriname.	Surinamien, -ne.	Paramaribo.
Swaziland (le).	le Royaume du Swaziland.	Swazi, -e.	Mbabané. Lobamba.
Syrie (la).	la République arabe syrienne.	Syrien, -ne.	Damas. Alep.
Tadjikistan (le).	la République du Tadjikistan.	Tadjik, -e.	Douchanbé.

NOM DE L'ÉTAT forme courte	NOM DE L'ÉTAT forme longue	NOM DES HABITANTS	CAPITALE, SIÈGES DIPLOMATIQUES OU CONSULAIRES
Tanzanie (la).	la République unie de Tanzanie.	Tanzanien, -ne.	Dodoma. Dar es Salam.
Tchad (le).	la République du Tchad.	Tchadien, -ne.	Ndjamena.
Tchèque (la République).	la République tchèque.	Tchèque.	Prague.
Thaïlande (la).	le Royaume de Thaïlande.	Thaïlandais, -e.	Bangkok.
Timor oriental (le).	la République démocratique du Timor oriental.	Timorais, -e.	Dili.
Togo (le).	la République togolaise.	Togolais, -e.	Lomé.
Tonga (les) (f.).	le Royaume des Tonga.	Tongien, -ne.	Nuku'alofa.
Trinité-et-Tobago (la).	la République de Trinité-et-Tobago.	Trinidadien, -ne.	Port of Spain <i>ou</i> Port d'Espagne.
Tunisie (la).	la République tunisienne.	Tunisien, -ne.	Tunis. Sfax.
Turkménistan (le).	le Turkménistan.	Turkmène.	Achgabat.
Turquie (la).	la République de Turquie.	Turc, Turque.	Ankara. Istanbul <i>ou</i> Istanbul.
Tuvalu (les) (f.).	les Tuvalu.	Tuvalais, -e.	Vaiaku (Funafuti).
Ukraine (l') (f.).	l'Ukraine.	Ukrainien, -ne.	Kiev.
Uruguay (l') (m.).	la République orientale de l'Uruguay.	Uruguayen, -ne.	Montévidéo.
Vanuatu (le).	la République du Vanuatu.	Vanuatais, -e.	Port-Vila.
Vénézuéla (le).	la République bolivarienne du Vénézuéla.	Vénézuélien, -ne.	Caracas.
Vietnam (le) <i>ou</i> Viêt Nam (le).	la République socialiste du Vietnam <i>ou</i> la République socialiste du Viêt Nam.	Vietnamien, -ne.	Hanoï. Hô Chi Minh-Ville.
Yémen (le).	la République du Yémen.	Yéménite.	Sanaa.
Zambie (la).	la République de Zambie.	Zambien, -ne.	Lusaka.
Zimbabwe (le).	la République du Zimbabwe.	Zimbabwéen, -ne.	Hararé.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des affaires étrangères (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0822911X

I. – *Termes et définitions*

bien public mondial

Abréviation : BPM.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Ressource, bien ou service bénéficiant à tous, dont l'exploitation ou la préservation peuvent justifier une action collective internationale.

Note : Un bien public mondial peut être matériel comme le milieu marin, l'air ou l'eau, ou immatériel comme la connaissance scientifique, la justice, la santé ou les droits de l'homme.

Équivalent étranger : global public good (GPG).

droit souple

Domaine : Relations internationales-Droit/Droit international.

Définition : Notion doctrinale relative à des textes ou à des dispositions juridiques n'ayant pas par eux-mêmes d'effets contraignants mais susceptibles de contribuer, dans certaines conditions, à la formation de nouvelles règles juridiquement contraignantes.

Équivalent étranger : soft law.

hydrostratégie, n.f.

Domaine : Relations internationales-Environnement.

Définition : Stratégie consistant à utiliser les ressources en eau à des fins politiques ou économiques, notamment en cas de tensions régionales ou internationales.

Équivalent étranger : hydropolitics.

note libre

Domaine : Relations internationales.

Définition : Communication informelle ne comportant pas de signature et servant, lors de discussions, à présenter des idées ou des textes qui n'engagent pas les parties.

Note : L'emploi de l'expression « non-papier » est à proscrire.

Équivalent étranger : non paper, non-paper, non-paper document.

partenariat judiciaux

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Relations internationales/Développement.

Définition : Partenariat qui associe, le plus souvent dans un objectif de développement, des acteurs publics ou privés, et dans lequel chacune des parties trouve un intérêt égal.

Équivalent étranger : smart partnership.

résilience, n.f.

Domaine : Sciences humaines/Sciences sociales.

Définition : Capacité d'une personne ou d'une société à résister à une épreuve brutale et à en tirer parti pour se renforcer.

Équivalent étranger : resilience.

voisinage mondial

Domaine : Relations internationales.

Définition : Extension et diversification des relations d'interdépendance entre les habitants de la Terre.

Équivalent étranger : global neighborhood (EU), global neighbourhood (GB).

II. – *Table d'équivalence*A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
color blindness (EU), color-blindness (EU), colour blindness (GB), colour-blindness (GB).	Sciences humaines/Sciences sociales.	indifférence à la couleur de peau.
coping capacity.	Sciences humaines - Relations internationales/Développement.	capacité à faire face.
corporate diplomacy.	Relations internationales-Économie et gestion d'entreprise.	diplomatie d'entreprise.
disaster risk reduction, natural disaster risk reduction.	Environnement/Risques.	prévention des risques de catastrophes naturelles.
global neighborhood (EU), global neighbourhood (GB).	Relations internationales.	voisinage mondial.
global public good (GPG).	Tous domaines.	bien public mondial (BPM).
hydropolitics.	Relations internationales-Environnement.	hydrostratégie, n.f.
natural disaster risk reduction, disaster risk reduction.	Environnement/Risques.	prévention des risques de catastrophes naturelles.
non paper, non-paper, non-paper document.	Relations internationales.	note libre.
resilience.	Sciences humaines/Sciences sociales.	résilience, n.f.
smart partnership.	Économie et gestion d'entreprise-Relations internationales/Développement.	partenariat judicieux.
soft law.	Relations internationales-Droit/Droit international.	droit souple.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
 (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
bien public mondial (BPM).	Tous domaines.	global public good (GPG).
capacité à faire face.	Sciences humaines - Relations internationales/Développement.	coping capacity.
diplomatie d'entreprise.	Relations internationales-Économie et gestion d'entreprise.	corporate diplomacy.
droit souple.	Relations internationales-Droit/Droit international.	soft law.
hydrostratégie, n.f.	Relations internationales-Environnement.	hydropolitics.
indifférence à la couleur de peau.	Sciences humaines/Sciences sociales.	color blindness (EU), color-blindness (EU), colour blindness (GB), colour-blindness (GB).

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
note libre.	Relations internationales.	non paper, non-paper, non-paper document.
partenariat judicieux.	Économie et gestion d'entreprise-Relations internationales/Développement.	smart partnership.
prévention des risques de catastrophes naturelles.	Environnement/Risques.	disaster risk reduction, natural disaster risk reduction.
résilience, n.f.	Sciences humaines/Sciences sociales.	resilience.
voisinage mondial.	Relations internationales.	global neighborhood (EU), global neighbourhood (GB).

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'économie et des finances (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0825937X

I. – *Termes et définitions*

actif incorporel

Domaine : Finances.

Synonyme : immobilisation incorporelle.

Définition : Actif sans support matériel tel qu'un fonds de commerce, un brevet, des droits d'auteur, une marque.

Voir aussi : survaleur.

Équivalent étranger : intangible asset, intangible fixed asset.

actif sous-jacent

Forme abrégée : sous-jacent, n.m. (langage professionnel).

Domaine : Finances.

Définition : Instrument financier, tel qu'une devise, une action, un taux d'intérêt ou un indice boursier, qui sert de support à un contrat à terme ou à un contrat d'option.

Équivalent étranger : underlying asset.

client privilégié

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Client bénéficiant, de la part d'une entreprise, d'un traitement de faveur et d'offres commerciales spécifiques.

Note : L'expression « client VIP » est à proscrire.

Équivalent étranger : VIP client.

comptabilité flatteuse

Domaine : Finances.

Définition : Pratique qui consiste à donner une représentation avantageuse des performances et de la situation financière d'une entreprise en exploitant jusqu'à la limite les possibilités offertes par les règles comptables.

Équivalent étranger : aggressive accounting, creative accounting.

contrat à terme de taux

Abréviation : CTT.

Domaine : Finances.

Définition : Contrat ayant pour objet de fixer à l'avance le taux d'intérêt d'un emprunt ou d'un prêt futurs et se dénouant par le versement d'une différence entre ce taux et le taux du marché.

Note : Le paiement de la différence est effectué en bloc (dans ce cas, le contrat est désigné en anglais par le terme *forward rate agreement*) ou de façon fractionnée (on parle alors en anglais de *future rate agreement*).

Voir aussi : marché à terme, marché de contrats à terme.

Équivalent étranger : forward rate agreement (FRA), future rate agreement (FRA).

cours au comptant

Domaine : Finances.

Définition : Prix, sur un marché au comptant, d'une valeur mobilière ou d'une marchandise.

Voir aussi : marché au comptant.

Équivalent étranger : spot price, spot rate.

dénomination, n.f.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Voir : nommage.

dépenses de fonctionnement

Domaine : Finances-Économie et gestion d'entreprise.

Voir : dépenses d'exploitation.

dépenses d'exploitation

Domaine : Finances-Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : dépenses de fonctionnement, frais de fonctionnement.

Définition : Dépenses inhérentes à l'activité d'une entreprise, à l'exclusion des investissements.

Note : L'expression « dépenses d'exploitation » est utilisée plutôt par les entreprises industrielles et commerciales, et l'expression « dépenses de fonctionnement » par les administrations et les associations.

Équivalent étranger : operating expenditures (OPEX), operating expenses (OPEX).

dépenses d'investissement

Domaine : Finances.

Synonyme : dépenses en capital fixe.

Définition : Fonds utilisés par une entreprise pour acquérir des actifs, tels que les immeubles industriels ou tout autre équipement favorisant son développement, ou pour moderniser ceux qu'elle possède déjà.

Équivalent étranger : capital expenditures (CAPEX), capital investments.

dépenses en capital fixe

Domaine : Finances.

Voir : dépenses d'investissement.

écart de cotation

Domaine : Finances.

Définition : Différence entre le cours auquel les acheteurs se déclarent prêts à acheter un actif financier et celui auquel les vendeurs sont disposés à céder ce même actif.

Voir aussi : écart.

Équivalent étranger : bid-ask spread, bid-offer spread, spread.

frais de fonctionnement

Domaine : Finances-Économie et gestion d'entreprise.

Voir : dépenses d'exploitation.

gel d'une procédure

Forme abrégée : gel, n.m.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Suspension ou blocage d'une procédure en cours.

Note : Le « gel d'une procédure » peut affecter le paiement des dettes d'une entreprise (il est alors décidé en accord avec ses créanciers) ou intervenir dans le cadre d'une offre publique d'achat.

Équivalent étranger : stand still, standstill.

immobilisation incorporelle

Domaine : Finances.

Voir : actif incorporel.

marge sur ventes

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Voir : taux de rentabilité opérationnelle.

nommage, n.m.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : dénomination, n.f.

Définition : Recherche et attribution d'un nom, généralement effectuées par des professionnels.

Note : Le nommage peut concerner, par exemple, un nouveau produit, une entreprise, un équipement public.

Équivalent étranger : naming.

obligation-catastrophe, n.f.

Domaine : Finances.

Définition : Titre obligataire émis par une structure de titrisation pour refinancer les risques d'entreprises d'assurances liés à des catastrophes naturelles.

Note : Les conditions de rémunération ou de remboursement des titres sont modifiées selon qu'un sinistre survient ou non.

Voir aussi : structure de titrisation.

Équivalent étranger : catastrophe bond, cat bond.

opérateur à la journée

Domaine : Finances.

Définition : Opérateur qui prend et dénoue ses positions dans la même journée.

Voir aussi : opérateur au jour le jour.

Équivalent étranger : day trader.

opérateur au jour le jour

Domaine : Finances.

Définition : Opérateur qui intervient sur le marché monétaire et dénoue ses positions le lendemain du jour où il les a prises.

Voir aussi : jour le jour (au), opérateur à la journée.

Équivalent étranger : overnight trader.

option d'achat

Domaine : Finances.

Définition : Contrat qui confère le droit, et non l'obligation, d'acheter, à un prix convenu et à un moment déterminé ou pendant une période donnée, un actif sous-jacent, moyennant le versement d'une prime.

Note : L'actif sous-jacent consiste, par exemple, en un certain nombre de titres.

Voir aussi : actif sous-jacent, option de vente.

Équivalent étranger : call option.

option de vente

Domaine : Finances.

Définition : Contrat qui confère le droit, et non l'obligation, de vendre, à un prix convenu et à un moment déterminé ou pendant une période donnée, un actif sous-jacent, moyennant le versement d'une prime.

Note : L'actif sous-jacent consiste, par exemple, en un certain nombre de titres.

Voir aussi : actif sous-jacent, option d'achat.

Équivalent étranger : put option.

panique bancaire

Domaine : Finances.

Définition : Afflux soudain de clients déposants qui se pressent aux guichets des banques pour retirer leurs avoirs.

Équivalent étranger : banking panic, bank run.

passager clandestin

Domaine : Économie générale.

Voir : profiteur.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

prestations intégrées

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Urbanisme.

Voir : quasi-régie.

profiteur, -euse, n.

Domaine : Économie générale.

Synonyme : passager clandestin.

Définition : Agent économique profitant d'un bien ou d'un avantage collectifs sans en supporter les frais, laissés à la charge des autres usagers.

Équivalent étranger : free rider.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « passager clandestin » au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

quasi-régie, n.f.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Urbanisme.

Synonyme : prestations intégrées.

Définition : Marché public, délégation de service public ou concession d'aménagement conclus, sans mise en concurrence, par une autorité adjudicatrice avec un prestataire qui réalise pour elle l'essentiel de ses activités, et sur lequel elle assure un contrôle de même nature que sur ses propres services.

Équivalent étranger : in house, in-house contract.

service des retours

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Service mis en place par un distributeur pour réceptionner les articles renvoyés par les clients et assurer les opérations de gestion qui en découlent.

Voir aussi : logistique des retours.

Équivalent étranger : return center.

taux de rentabilité opérationnelle

Abréviation : TRO.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : marge sur ventes.

Définition : Ratio qui mesure la rentabilité d'une entreprise, en rapportant son résultat d'exploitation à son chiffre d'affaires.

Équivalent étranger : return on sales (ROS).

taux plafond

Domaine : Finances.

Définition : Taux d'intérêt maximal préalablement fixé auquel un acteur financier s'assure par contrat le droit d'emprunter un certain montant, pendant une période donnée, moyennant le paiement d'une prime ; par extension, le contrat qui garantit ce taux d'intérêt.

Voir aussi : taux plancher.

Équivalent étranger : cap, cap interest rate.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

taux plancher

Domaine : Finances.

Définition : Taux d'intérêt minimal préalablement fixé auquel un acteur financier accepte par contrat de prêter un certain montant, pendant une période donnée, moyennant le paiement d'une prime ; par extension, le contrat qui garantit ce taux d'intérêt.

Voir aussi : taux plafond.

Équivalent étranger : floor, floor interest rate.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

titre-risque, n.m.

Domaine : Finances.

Définition : Titre émis par une structure de titrisation pour refinancer les risques d'entreprises d'assurances.

Voir aussi : structure de titrisation.

Équivalent étranger : insurance-linked security (ILS).

tournée de présentation

Domaine : Finances-Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Tournée promotionnelle organisée de place en place par une entreprise qui souhaite présenter ses projets aux investisseurs et à la presse.

Équivalent étranger : road show.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
aggressive accounting, creative accounting.	Finances.	comptabilité flatteuse.
banking panic, bank run.	Finances.	panique bancaire.
bid-ask spread, bid-offer spread, spread.	Finances.	écart de cotation.
call option.	Finances.	option d'achat.
cap, cap interest rate.	Finances.	taux plafond.
capital expenditures (CAPEX), capital investments.	Finances.	dépenses d'investissement, dépenses en capital fixe.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
catastrophe bond, cat bond.	Finances.	obligation-catastrophe , n.f.
chief financial officer (CFO).	Économie et gestion d'entreprise.	directeur financier.
corporate financing.	Finances.	financement des entreprises.
creative accounting, aggressive accounting.	Finances.	comptabilité flatteuse .
day trader.	Finances.	opérateur à la journée .
floor, floor interest rate.	Finances.	taux plancher .
forward rate agreement (FRA), future rate agreement (FRA).	Finances.	contrat à terme de taux (CTT) .
free rider.	Économie générale.	profiteur, -euse, n., passager clandestin .
future rate agreement (FRA), forward rate agreement (FRA).	Finances.	contrat à terme de taux (CTT) .
in house, in-house contract.	Économie et gestion d'entreprise-Urbanisme.	quasi-régie, n.f., prestations intégrées .
insurance-linked security (ILS).	Finances.	titre-risque, n.m.
intangible asset, intangible fixed asset.	Finances.	actif incorporel, immobilisation incorporelle .
naming.	Économie et gestion d'entreprise.	nommage, n.m., dénomination, n.f.
operating expenditures (OPEX), operating expenses (OPEX).	Finances-Économie et gestion d'entreprise.	dépenses d'exploitation, dépenses de fonctionnement, frais de fonctionnement .
overnight trader.	Finances.	opérateur au jour le jour .
put option.	Finances.	option de vente .
return center.	Économie et gestion d'entreprise.	service des retours .
return on sales (ROS).	Économie et gestion d'entreprise.	taux de rentabilité opérationnelle (TRO), marge sur ventes .
road show.	Finances-Économie et gestion d'entreprise.	tournée de présentation .
services manager.	Économie et gestion d'entreprise.	directeur des services.
spot price, spot rate.	Finances.	cours au comptant .
spread, bid-ask spread, bid-offer spread.	Finances.	écart de cotation .
stand still, standstill.	Économie et gestion d'entreprise.	gel d'une procédure, gel, n.m.
underlying asset.	Finances.	actif sous-jacent, sous-jacent, n.m. (langage professionnel) .
VIP client.	Économie et gestion d'entreprise.	client privilégié .

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ETRANGER (2)
actif incorporel, immobilisation incorporelle.	Finances.	intangible asset, intangible fixed asset.
actif sous-jacent, sous-jacent, n.m. (langage professionnel).	Finances.	underlying asset.
client privilégié.	Économie et gestion d'entreprise.	VIP client.
comptabilité flatteuse.	Finances.	aggressive accounting, creative accounting.
contrat à terme de taux (CTT).	Finances.	forward rate agreement (FRA), future rate agreement (FRA).
cours au comptant.	Finances.	spot price, spot rate.
dénomination, n.f., nommage, n.m.	Économie et gestion d'entreprise.	naming.
dépenses d'exploitation, dépenses de fonctionnement, frais de fonctionnement.	Finances-Économie et gestion d'entreprise.	operating expenditures (OPEX), operating expenses (OPEX).
dépenses d'investissement, dépenses en capital fixe.	Finances.	capital expenditures (CAPEX), capital investments.
directeur des services.	Économie et gestion d'entreprise.	services manager.
directeur financier.	Économie et gestion d'entreprise.	chief financial officer (CFO).
écart de cotation.	Finances.	bid-ask spread, bid-offer spread, spread.
financement des entreprises.	Finances.	corporate financing.
frais de fonctionnement, dépenses d'exploitation, dépenses de fonctionnement.	Finances-Économie et gestion d'entreprise.	operating expenditures (OPEX), operating expenses (OPEX).
gel d'une procédure, gel, n.m.	Économie et gestion d'entreprise.	stand still, standstill.
immobilisation incorporelle, actif incorporel.	Finances.	intangible asset, intangible fixed asset.
marge sur ventes, taux de rentabilité opérationnelle (TRO).	Économie et gestion d'entreprise.	return on sales (ROS).
nommage, n.m., dénomination, n.f.	Économie et gestion d'entreprise.	naming.
obligation-catastrophe, n.f.	Finances.	catastrophe bond, cat bond.
opérateur à la journée.	Finances.	day trader.
opérateur au jour le jour.	Finances.	overnight trader.
option d'achat.	Finances.	call option.
option de vente.	Finances.	put option.
panique bancaire.	Finances.	banking panic, bank run.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ETRANGER (2)
passager clandestin, profiteur, -euse, n.	Économie générale.	free rider.
prestations intégrées, quasi-régie, n.f.	Économie et gestion d'entreprise-Urbanisme.	in house, in-house contract.
profiteur, -euse, n., passager clandestin.	Économie générale.	free rider.
quasi-régie, n.f., prestations intégrées.	Économie et gestion d'entreprise-Urbanisme.	in house, in-house contract.
service des retours.	Économie et gestion d'entreprise.	return center.
sous-jacent, n.m. (langage professionnel), actif sous-jacent.	Finances.	underlying asset.
taux de rentabilité opérationnelle (TRO), marge sur ventes.	Économie et gestion d'entreprise.	return on sales (ROS).
taux plafond.	Finances.	cap, cap interest rate.
taux plancher.	Finances.	floor, floor interest rate.
titre-risque, n.m.	Finances.	insurance-linked security (ILS).
tournée de présentation.	Finances-Économie et gestion d'entreprise.	road show.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
 (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des sports (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0825854X

I. – *Termes et définitions*

aéroplanchiste, n.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports aériens.

Définition : Pratiquant de planche aérienne.

Voir aussi : planche aérienne.

Équivalent étranger : skyboarder.

aquaplanche, n.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Pratiquant de planche nautique.

Voir aussi : planche nautique.

Équivalent étranger : boardsurfer.

demi-lune, n.f.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.

Voir : rampe de neige.

disque-volant, n.m.

Domaine : Sports.

Définition : Engin de jeu, de forme ronde et plate, conçu pour planer en tournant sur lui-même, auquel on donne plus ou moins d'effet lors du lancer.

Note : En Belgique, on emploie le terme « discoplane ».

Voir aussi : engin de jeu.

Équivalent étranger : flying disc, frisbee.

en-but, n.m.

Domaine : Sports/Sports collectifs.

Définition : Zone de jeu située derrière la ligne de but, dans laquelle un joueur de l'équipe adverse doit, pour marquer, poser l'engin de jeu, le toucher, le porter ou l'attraper, selon des règles propres à chaque discipline sportive.

Voir aussi : but, engin de jeu.

Équivalent étranger : scoring zone.

engin de jeu

Domaine : Sports/Sports collectifs.

Définition : Objet dont les équipes en présence se disputent la possession afin de lui faire franchir la ligne de but adverse selon des règles propres à chaque discipline sportive.

Note : Cet engin peut être un ballon, une balle, un palet, un disque-volant, etc.

Voir aussi : disque-volant.

Équivalent étranger : games object.

nivoplanche, n.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.

Définition : Pratiquant de planche de neige.

Voir aussi : planche de neige.

Équivalent étranger : snowboarder.

planche à bras

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Planche nautique conçue pour être mue à l'aide des bras ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : planche nautique.

Équivalent étranger : paddleboard, paddleboarding (pratique).

planche acrobatique de neige

Forme abrégée : planche acrobatique.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.

Définition : Planche de neige, munie de fixations pour les pieds, conçue pour permettre l'exécution de figures acrobatiques ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Note : Parmi les pratiques sportives utilisant « la planche acrobatique de neige », on peut citer la « rampe de neige », la « planche artistique de neige » et le « saut acrobatique sur tremplin de neige ».

Voir aussi : planche artistique de neige, planche de neige, rampe de neige, saut acrobatique sur tremplin de neige.

Équivalent étranger : snowpark board, snowpark boarding (pratique).

planche acrobatique terrestre

Forme abrégée : planche acrobatique.

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Pratique consistant à réaliser des figures acrobatiques à l'aide d'une planche à roulettes, dans des sites spécialement équipés de rampes et de modules, inspirés du mobilier urbain.

Voir aussi : planche à roulettes.

Équivalent étranger : skatepark boarding.

planche à cru

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.

Définition : Planche de neige dépourvue de fixation ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : planche de neige.

Équivalent étranger : snowskate, snowskating (pratique).

planche aérienne

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports aériens.

Définition : Planche de sport conçue pour permettre d'évoluer en chute libre en prenant appui sur l'air déplacé ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : aéroplanchiste, planche de sport.

Équivalent étranger : skyboard, skyboarding (pratique), skysurfing (pratique).

planche aérotactée

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Voir : planche volante.

planche à genoux

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Planche nautique conçue pour permettre d'évoluer agenouillé, sur une vague déferlante ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : planche nautique.

Équivalent étranger : kneeboard, kneeboarding (pratique).

planche alpine

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.

Voir : planche de piste.

planche à rame

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Ensemble constitué d'une planche nautique et d'une rame, conçu pour permettre d'évoluer debout sur une vague déferlante ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : planche nautique.

Équivalent étranger : paddle surf, paddle surfing (pratique).

planche à roues

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Planche terrestre munie de roues, conçue pour permettre d'évoluer sur des sols variés ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Note : À la différence des roulettes, qui sont fixées sous la planche, les roues, de plus grande dimension, dépassent de celle-ci.

Voir aussi : planche terrestre.

Équivalent étranger : skateboarding (pratique), skateboardwheels board.

planche à roulettes

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Planche terrestre munie de roulettes articulées, conçue pour permettre d'évoluer sur un sol dur ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : planche terrestre.

Équivalent étranger : rollerboard, skateboard, skateboarding (pratique).

planche artistique de neige

Forme abrégée : planche artistique.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.

Définition : Discipline de planche acrobatique de neige dans laquelle les sportifs exécutent des figures libres, lors de sauts pratiqués à l'aide de structures diverses utilisées comme tremplin.

Voir aussi : planche acrobatique de neige.

Équivalent étranger : freestyle.

planche à vague

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Voir : planche de surf.

planche à voile

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Planche nautique gréée d'une voile, d'une bôme double et d'un mât articulé ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : planche nautique, véliplanchiste.

Équivalent étranger : windsurf, windsurfing (pratique).

planche à voile terrestre

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Planche à roues gréée d'une voile, d'une bôme double et d'un mât articulé, conçue pour permettre d'évoluer debout sur du sable dur ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : planche à roues.

Équivalent étranger : speedsail board, speedsailing (pratique).

planche d'eau vive

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Planche nautique conçue pour évoluer à plat ventre, en eau vive ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : planche nautique.

Équivalent étranger : hydrospeed, hydrospeeding (pratique), riverboard, riverboarding (pratique).

planche de descente

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Planche à roulettes conçue pour permettre de dévaler une pente à revêtement lisse, en adoptant diverses positions ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : planche à roulettes.

Équivalent étranger : downhill longboard, downhill longboarding (pratique).

planche de dune

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Planche terrestre dérivée de la planche de neige et conçue pour permettre de glisser sur une pente de sable ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : planche de neige, planche terrestre.

Équivalent étranger : sandboard, sandboarding (pratique).

planche de neige

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.

Synonyme : surf des neiges.

Définition : Planche de sport, généralement équipée de fixations pour les pieds, conçue pour permettre d'évoluer en position debout sur la neige ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : nivoplanchiste, planche de sport.

Équivalent étranger : snowboard, snowboarding (pratique).

planche de neige tractée

Forme abrégée : planche tractée.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.

Définition : Pratique consistant à évoluer, chaussé d'une planche de neige, en étant tracté par un animal, un engin motorisé ou une voile conçue sur le modèle du cerf-volant.

Voir aussi : planche de neige.

Équivalent étranger : boardjoering, kitesnowboarding, snowkiting.

planche de piste

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.

Synonyme : planche alpine.

Définition : Planche de neige, munie de fixations pour les pieds, conçue pour permettre d'évoluer sur des pistes de ski damées ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : planche de neige.

Équivalent étranger : alpinboard, alpinboarding (pratique).

planche de plage

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Synonyme : planche de reflux, surf de plage.

Définition : Planche nautique conçue pour permettre d'évoluer, en bord de plage, sur le reflux d'une vague et sur la vague suivante ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : planche nautique.

Équivalent étranger : skimboard, skimboarding (pratique).

planche de reflux

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Voir : planche de plage.

planche de rue

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Pratique consistant à évoluer en milieu urbain en effectuant diverses manœuvres d'adresse sur une planche à roulettes.

Voir aussi : planche à roulettes.

Équivalent étranger : snakeboarding, streetboarding.

planche de sillage

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Planche nautique conçue pour permettre d'évoluer en étant tracté par un engin motorisé ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : planche nautique.

Équivalent étranger : wakeboard, wakeboarding (pratique).

planche de sport

Forme abrégée : planche, n.f.

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Planche conçue pour permettre d'évoluer sur l'eau, la neige, le sol ou dans l'air.

Voir aussi : planchiste.

Équivalent étranger : sports board.

planche de surf

Forme abrégée : surf, n.m.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Synonyme : planche à vague.

Définition : Planche nautique conçue pour permettre d'évoluer debout sur une vague déferlante ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Note : Il existe deux types de planches de surf :

- la « planche longue » (en anglais : *longboard*), qui favorise la stabilité au détriment de la maniabilité ;
- la « planche courte » (en anglais : *shortboard*), qui, favorisant la maniabilité, permet d'effectuer des figures acrobatiques dans des vagues creuses et puissantes.

Voir aussi : planche nautique.

Équivalent étranger : surfboard, surfboarding (pratique), surfing (pratique).

planche hors-piste

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.

Définition : Planche de neige, munie de fixations pour les pieds, conçue pour permettre d'évoluer hors des pistes de ski damées ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : planche de neige.

Équivalent étranger : freeriding (pratique), freeriding board.

planche nautique

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Planche de sport conçue pour permettre d'évoluer sur l'eau ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : aquaplanchiste, planche de sport.

Équivalent étranger : aquatic board, surfboard, surfing (pratique).

planche terrestre

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Planche de sport conçue pour permettre d'évoluer sur un sol dur ou sablonneux ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Note : Selon les pratiques, une planche terrestre est munie de roulettes, de roues ou d'une semelle.

Voir aussi : planche de sport.

Équivalent étranger : skateboard, skateboarding (pratique).

planche terrestre aérotractée

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Pratique consistant à évoluer, chaussé d'une planche à roues, en étant tracté par une voile conçue sur le modèle du cerf-volant.

Voir aussi : planche à roues.

Équivalent étranger : kite skateboarding.

planche tout-terrain

Abréviation : PTT.

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Planche à roues munie de fixations pour les pieds, conçue pour permettre de dévaler une pente naturelle, en position debout ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : planche à roues.

Équivalent étranger : mountainboard, mountainboarding (pratique).

planche ventrale

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Planche nautique conçue pour permettre d'évoluer à plat ventre sur une vague déferlante ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Voir aussi : planche nautique.

Équivalent étranger : bodyboard, bodyboarding (pratique).

planche volante

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Synonyme : planche aérotractée.

Définition : Ensemble constitué d'une planche nautique munie de fixations pour les pieds, d'un harnais de traction fixé au corps, de suspentes et d'une voile dérivée du cerf-volant, conçu pour permettre d'évoluer en faisant des bonds acrobatiques au-dessus des vagues ; par extension, la pratique sportive consistant à utiliser ce type de planche.

Note : L'emploi du mot *flysurf*, emprunté de l'anglais, est à proscrire.

Voir aussi : planche nautique.

Équivalent étranger : kitesurf, kitesurfing (pratique).

planchiste, n.

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Pratiquant d'un sport de planche.

Voir aussi : sport de planche.

Équivalent étranger : boarder.

1. rampe de neige

Forme abrégée : rampe, n.f.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.

Définition : Discipline dans laquelle les concurrents, chaussés d'une planche de neige, sont jugés sur un enchaînement de figures acrobatiques effectuées dans un couloir de neige prévu à cet effet.

Voir aussi : planche de neige.

Équivalent étranger : halfpipe, halfpipe riding.

2. rampe de neige

Forme abrégée : rampe, n.f.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.

Synonyme : demi-lune, n.f.

Définition : Couloir de neige, artificiel et pentu, dont les bords relevés permettent de se relancer et d'enchaîner des figures acrobatiques sur une planche de neige.

Voir aussi : planche de neige.

Équivalent étranger : halfpipe.

recrutement des espoirs

Forme abrégée : recrutement, n.m.

Domaine : Sports/Basket-ball-Hockey sur glace.

Définition : Recrutement organisé par la ligue nationale professionnelle nord-américaine, à l'issue de chaque saison sportive, pour assurer une meilleure répartition entre les clubs des candidats déclarés aptes à un premier engagement.

Note : Cette pratique vise à faciliter le renforcement des équipes les moins bien classées afin que les compétitions de la saison à venir conservent tout leur intérêt.

Équivalent étranger : draft.

saut acrobatique sur tremplin de neige

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.

Synonyme : tremplin acrobatique.

Définition : Discipline de planche acrobatique de neige dans laquelle les sportifs exécutent diverses figures, lors de sauts pratiqués à l'aide d'un tremplin conçu pour propulser le skieur le plus haut possible.

Voir aussi : planche acrobatique de neige.

Équivalent étranger : big air, bigair.

sport de planche

Domaine : Sports/Sports de glisse.

Définition : Sport consistant à évoluer sur l'eau, la neige, le sol ou dans l'air, en équilibre sur un engin, appelé communément planche, conçu à cet effet.

Note : Les sports de planche utilisent, selon les cas, le vent, les mouvements de l'eau, les gestes et positions du corps humain ou la pesanteur comme force motrice.

Équivalent étranger : boardsport.

surf de plage

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Voir : planche de plage.

surf des neiges

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.

Voir : planche de neige.

tremplin acrobatique

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.

Voir : saut acrobatique sur tremplin de neige.

ultime-passe, n.f.

Domaine : Sports/Sports collectifs.

Définition : Sport collectif, joué au moyen d'un disque-volant, dans lequel deux équipes s'affrontent en tentant, par passes successives accomplies entre joueurs d'un même camp, d'atteindre l'en-but adverse le plus souvent possible.

Voir aussi : disque-volant, en-but.

Équivalent étranger : ultimate.

véliplanchiste, n.

Domaine : Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.

Définition : Pratiquant de planche à voile.

Voir aussi : planche à voile.

Équivalent étranger : windsurfer.

II. – *Table d'équivalence*A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
alpinboard, alpinboarding (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	planche de piste, planche alpine.
aquatic board, surfboard, surfing (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	planche nautique.
big air, bigair.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	saut acrobatique sur tremplin de neige, tremplin acrobatique.
boarder.	Sports/Sports de glisse.	planchiste, n.
boardjoering, kitesnowboarding, snowkiting.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	planche de neige tractée, planche tractée.
boardsport.	Sports/Sports de glisse.	sport de planche.
boardsurfer.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	aquaplanchiste, n.
bodyboard, bodyboarding (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	planche ventrale.
downhill longboard, downhill longboarding (pratique).	Sports/Sports de glisse.	planche de descente.
draft.	Sports/Basket-ball-Hockey sur glace.	recrutement des espoirs, recrutement, n.m.
flying disc, frisbee.	Sports.	disque-volant, n.m.
freeriding (pratique), freeriding board.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	planche hors-piste.
freestyle.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	planche artistique de neige, planche artistique.
frisbee, flying disc.	Sports.	disque-volant, n.m.
games object.	Sports/Sports collectifs.	engin de jeu.
halfpipe.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	2. rampe de neige, demi-lune, n.f., rampe, n.f.
halfpipe, halfpipe riding.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	1. rampe de neige, rampe, n.f.
hydrospeed, hydrospeeding (pratique), riverboard, riverboarding (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	planche d'eau vive.
kite skateboarding.	Sports/Sports de glisse.	planche terrestre aérotractée.
kitesnowboarding, boardjoering, snowkiting.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	planche de neige tractée, planche tractée.
kitesurf, kitesurfing (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	planche volante, planche aérotractée.
kneeboard, kneeboarding (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	planche à genoux.
mountainboard, mountainboarding (pratique).	Sports/Sports de glisse.	planche tout-terrain (PTT).
paddleboard, paddleboarding (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	planche à bras.
paddle surf, paddle surfing (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	planche à rame.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
riverboard, hydrospeed, hydrospeeding (pratique), riverboarding (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	planche d'eau vive.
rollerboard, skateboard, skateboarding (pratique).	Sports/Sports de glisse.	planche à roulettes.
sandbox, sandboarding (pratique).	Sports/Sports de glisse.	planche de dune.
scoring zone.	Sports/Sports collectifs.	en-but, n.m.
skateboard, rollerboard, skateboarding (pratique).	Sports/Sports de glisse.	planche à roulettes.
skateboard, skateboarding (pratique).	Sports/Sports de glisse.	planche terrestre.
skateboarding (pratique), skateboardwheels board.	Sports/Sports de glisse.	planche à roues.
skatepark boarding.	Sports/Sports de glisse.	planche acrobatique terrestre, planche acrobatique.
skimboard, skimboarding (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	planche de plage, planche de reflux, surf de plage.
skyboard, skyboarding (pratique), skysurfing (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports aériens.	planche aérienne.
skyboarder.	Sports/Sports de glisse-Sports aériens.	aéroplanchiste, n.
skyboarding (pratique), skyboard, skysurfing (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports aériens.	planche aérienne.
snakeboarding, streetboarding.	Sports/Sports de glisse.	planche de rue.
snowboard, snowboarding (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	planche de neige, surf des neiges.
snowboarder.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	nivoplanchiste, n.
snowkiting, boardjoering, kitesnowboarding.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	planche de neige tractée, planche tractée.
snowpark board, snowpark boarding (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	planche acrobatique de neige, planche acrobatique.
snowskate, snowskating (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	planche à cru.
speedsail board, speedsailing (pratique).	Sports/Sports de glisse.	planche à voile terrestre.
sports board.	Sports/Sports de glisse.	planche de sport, planche, n.f.
streetboarding, snakeboarding.	Sports/Sports de glisse.	planche de rue.
surfboard, aquatic board, surfboarding (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	planche nautique.
surfboard, surfboarding (pratique), surfing (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	planche de surf, planche à vague, surf, n.m.
ultimate.	Sports/Sports collectifs.	ultimate-passe, n.f.
wakeboard, wakeboarding (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	planche de sillage.
windsurf, windsurfing (pratique).	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	planche à voile.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
windsurfer.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	véliplanchiste, n.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
aéroplanchiste, n.	Sports/Sports de glisse-Sports aériens.	skyboarder.
aquaplanche, n.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	boardsurfer.
demi-lune, n.f., rampe, n.f., 2. rampe de neige.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	halfpipe.
disque-volant, n.m.	Sports.	flying disc, frisbee.
en-but, n.m.	Sports/Sports collectifs.	scoring zone.
engin de jeu.	Sports/Sports collectifs.	games object.
nivoplanche, n.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	snowboarder.
planche, n.f., planche de sport.	Sports/Sports de glisse.	sports board.
planche à bras.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	paddleboard, paddleboarding (pratique).
planche acrobatique de neige, planche acrobatique.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	snowpark board, snowpark boarding (pratique).
planche acrobatique terrestre, planche acrobatique.	Sports/Sports de glisse.	skatepark boarding.
planche à cru.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	snowskate, snowskating (pratique).
planche aérienne.	Sports/Sports de glisse-Sports aériens.	skyboard, skyboarding (pratique), skysurfing (pratique).
planche aérotractée, planche volante.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	kitesurf, kitesurfing (pratique).
planche à genoux.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	kneeboard, kneeboarding (pratique).
planche alpine, planche de piste.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	alpinboard, alpinboarding (pratique).
planche à rame.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	paddle surf, paddle surfing (pratique).
planche à roues.	Sports/Sports de glisse.	skateboarding (pratique), skateboardwheels board.
planche à roulettes.	Sports/Sports de glisse.	rollerboard, skateboard, skateboarding (pratique).
planche artistique de neige, planche artistique.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	freestyle.
planche à vague, planche de surf, surf, n.m.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	surfboard, surfboarding (pratique), surfing (pratique).

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
planche à voile.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	windsurf, windsurfing (pratique).
planche à voile terrestre.	Sports/Sports de glisse.	speedsail board, speedsailing (pratique).
planche d'eau vive.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	hydrospeed, hydrospeeding (pratique), riverboard, riverboarding (pratique).
planche de descente.	Sports/Sports de glisse.	downhill longboard, downhill longboarding (pratique).
planche de dune.	Sports/Sports de glisse.	sandboard, sandboarding (pratique).
planche de neige, surf des neiges.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	snowboard, snowboarding (pratique).
planche de neige tractée, planche tractée.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	boardjoering, kitesnowboarding, snowkiting.
planche de piste, planche alpine.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	alpinboard, alpinboarding (pratique).
planche de plage, planche de reflux, surf de plage.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	skimboard, skimboarding (pratique).
planche de rue.	Sports/Sports de glisse.	snakeboarding, streetboarding.
planche de sillage.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	wakeboard, wakeboarding (pratique).
planche de sport, planche, n.f.	Sports/Sports de glisse.	sports board.
planche de surf, planche à vague, surf, n.m.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	surfboard, surfboarding (pratique), surfing (pratique).
planche hors-piste.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	freeriding (pratique), freeriding board.
planche nautique.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	aquatic board, surfboard, surfboarding (pratique).
planche terrestre.	Sports/Sports de glisse.	skateboard, skateboarding (pratique).
planche terrestre aérotractée.	Sports/Sports de glisse.	kite skateboarding.
planche tout-terrain (PTT).	Sports/Sports de glisse.	mountainboard, mountainboarding (pratique).
planche tractée, planche de neige tractée.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	boardjoering, kitesnowboarding, snowkiting.
planche ventrale.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	bodyboard, bodyboarding (pratique).
planche volante, planche aérotractée.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	kitesurf, kitesurfing (pratique).
planchiste, n.	Sports/Sports de glisse.	boarder.
1. rampe de neige, rampe, n.f.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	halfpipe, halfpipe riding.
2. rampe de neige, demi-lune, n.f., rampe, n.f.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	halfpipe.
recrutement des espoirs, recrutement, n.m.	Sports/Basket-ball-Hockey sur glace.	draft.
saut acrobatique sur tremplin de neige, tremplin acrobatique.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	big air, bigair.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
sport de planche.	Sports/Sports de glisse.	boardsport.
surf, n.m., planche à vague, planche de surf.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	surfboard, surfing (pratique), surfing (pratique).
surf de plage, planche de plage, planche de reflux.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	skimboard, skimboarding (pratique).
surf des neiges, planche de neige.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	snowboard, snowboarding (pratique).
tremplin acrobatique, saut acrobatique sur tremplin de neige.	Sports/Sports de glisse-Sports d'hiver.	big air, bigair.
ultime-passe, n.f.	Sports/Sports collectifs.	ultimate.
véiplanchiste, n.	Sports/Sports de glisse-Sports nautiques.	windsurfer.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de la culture

NOR : CTNX0825855X

I. – *Termes et définitions*

biofilm, n.m.

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.
Voir : film biographique.

éditeur exécutif

Domaine : Édition.
Définition : Personne chargée, en sous-traitance, de tout ou partie des étapes de la publication d'un ouvrage.
Équivalent étranger : packager.

film biographique

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.
Synonyme : biofilm, n.m.
Définition : Film illustrant la vie et l'œuvre d'un personnage célèbre.
Équivalent étranger : biographical picture, biopic.

mise en récit

Domaine : Communication.
Définition : Méthode de communication qui consiste à substituer à la simple présentation d'informations ou à des analyses d'idées des récits à caractère exemplaire.
Équivalent étranger : story-telling, storytelling.

II. – *Table d'équivalence*

A. – **Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
biographical picture, biopic.	Audiovisuel/Cinéma-Télévision.	film biographique, biofilm, n.m.
packager.	Édition.	éditeur exécutif.
story-telling, storytelling.	Communication.	mise en récit.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – **Termes français**

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
biofilm, n.m., film biographique.	Audiovisuel/Cinéma-Télévision.	biographical picture, biopic.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
éditeur exécutif.	Édition.	packager.
film biographique, biofilm, n.m.	Audiovisuel/Cinéma-Télévision.	biographical picture, biopic.
mise en récit.	Communication.	story-telling, storytelling.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire scientifique (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0825856X

I. – *Termes et définitions*

animaloïde, n.m. ou adj.

Domaine : Automatique-Robotique.

Définition : Robot ou automate ayant l'aspect ou le comportement d'un animal ; se dit d'un tel robot ou automate.

Équivalent étranger : animal-like (adj.), animal-like robot (n.).

ascendant, -e, adj.

Domaine : Sciences.

Synonyme : bas en haut (de), inductif, -ive, adj.

Antonyme : descendant, -e, adj.

Définition : Se dit d'une démarche qui se fonde sur des données, des observations ou des résultats concrets pour aboutir à une explication ou à une modélisation conceptuelle.

Équivalent étranger : bottom-up.

bas en haut (de)

Domaine : Sciences.

Voir : descendant.

boîte noire

Domaine : Automatique-Sciences.

Définition : Dispositif réel ou théorique dont on ignore ou veut ignorer la structure et le fonctionnement pour ne s'intéresser qu'aux fonctions qu'il remplit.

Équivalent étranger : black box.

boucle de réaction

Domaine : Automatique.

Voir : boucle fermée.

boucle fermée

Domaine : Automatique.

Synonyme : boucle de réaction.

Définition : Mode de fonctionnement d'un système naturel ou artificiel caractérisé par une réaction de son entrée ou de son fonctionnement aux valeurs du signal de sortie.

Note : Une boucle fermée peut avoir un effet régulateur et permettre, par exemple, de maintenir, en dépit de perturbations, une sortie ayant les valeurs souhaitées. Elle peut au contraire être une source d'instabilité, comme lors de l'effet Larsen, sifflement intempestif provoqué par une trop grande proximité entre le microphone (l'entrée) et le haut-parleur (la sortie) d'un dispositif de sonorisation.

Voir aussi : boucle ouverte.

Équivalent étranger : closed loop, feedback loop.

boucle ouverte

Domaine : Automatique.

Définition : Mode de fonctionnement d'un système naturel ou artificiel dont le comportement est indépendant des valeurs de la grandeur de sortie.

Voir aussi : boucle fermée.

Équivalent étranger : open loop.

bras esclave

Domaine : Automatique-Robotique.

Définition : Dispositif électromécanique qui exécute diverses tâches de manipulation d'objets ou de produits, dangereux ou inaccessibles, en reproduisant, grâce à une liaison électronique, les manœuvres effectuées à distance par un opérateur humain actionnant un dispositif similaire.

Note : L'ensemble constitué par un « bras maître » et un « bras esclave » est un « téléopérateur » (ou système de téléopération).

Voir aussi : bras maître.

Équivalent étranger : slave arm.

bras maître

Domaine : Automatique-Robotique.

Définition : Dispositif électromécanique servant à manœuvrer à distance un dispositif similaire qui exécute diverses tâches de manipulation d'objets ou de produits, dangereux ou inaccessibles.

Note :

1. L'ensemble constitué par un « bras maître » et un « bras esclave » est un « téléopérateur » (ou système de téléopération).

2. Par extension, on emploie aussi le terme « bras maître » lorsque le système commandé n'est pas un « bras esclave » mais, par exemple, un véhicule ou un objet de synthèse réalisé par ordinateur.

Voir aussi : bras esclave.

Équivalent étranger : master arm.

déductif, -ive, adj.

Domaine : Sciences.

Voir : descendant.

descendant, -e, adj.

Domaine : Sciences.

Synonyme : déductif, -ive, adj., haut en bas (de).

Antonyme : ascendant, -e, adj.

Définition : Se dit d'une démarche qui se fonde sur une explication ou une modélisation conceptuelle pour aboutir à des données, des observations ou des résultats concrets.

Équivalent étranger : top-down.

haut en bas (de)

Domaine : Sciences.

Voir : descendant.

inductif, -ive, adj.

Domaine : Sciences.

Voir : ascendant.

II. – *Table d'équivalence*

A. – *Termes étrangers*

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
animal-like (adj.), animal-like robot (n.).	Automatique-Robotique.	animaloïde , n.m. ou adj.
black box.	Automatique-Sciences.	boîte noire .
bottom-up.	Sciences.	ascendant, -e, adj., bas en haut (de), inductif, -ive, adj.
closed loop, feedback loop.	Automatique.	boucle fermée, boucle de réaction .
master arm.	Automatique-Robotique.	bras maître .
open loop.	Automatique.	boucle ouverte .

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
slave arm.	Automatique-Robotique.	bras esclave.
top-down.	Sciences.	descendant, -e, adj., déductif, -ive, adj., haut en bas (de).
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
animaloïde , n.m. ou adj.	Automatique-Robotique.	animal-like (adj.), animal-like robot (n.).
ascendant, -e, adj., bas en haut (de), inductif, -ive, adj.	Sciences.	bottom-up.
boîte noire .	Automatique-Sciences.	black box.
boucle fermée, boucle de réaction .	Automatique.	closed loop, feedback loop.
boucle ouverte .	Automatique.	open loop.
bras esclave .	Automatique-Robotique.	slave arm.
bras maître .	Automatique-Robotique.	master arm.
descendant, -e, adj., déductif, -ive, adj., haut en bas (de).	Sciences.	top-down.
inductif, -ive, adj., ascendant, -e, adj., bas en haut (de).	Sciences.	bottom-up.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).		
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

B.4 : Diffusion des brochures relatives à l'enrichissement de la langue française par la *délégation générale à la langue française et aux langues de France* en 2008

	<i>Année d'édition</i>	<i>Nombre d'exemplaires diffusés</i>	<i>Exemplaires diffusés lors des salons, conférences et réunions</i>
Des mots et des autos	2004	4 ¹	
Cent termes français	2004	1 393	
Défense	2005	165 ²	
Techniques de l'information et de la communication	2005	9 ²	
Audiovisuel	2006	29 ²	
Économie et finances	2006	1 542	
Ingénierie nucléaire	2006	460	
Inauguration de la Commission générale Discours	2006	95	
Chimie	2007	1 059	120
Équipement, transport, tourisme	2007	420	
Pétrole	2007	875	250
L'enrichissement de la langue française	2007	781	1 100
Les cahiers du RIFAL	2007	177	
Rapport de la Commission générale pour l'année 2006	2007	232	75
Rapport de la Commission générale pour l'année 2007	2008	421	100
4 dépliants « Vous pouvez le dire en français »	2007-2008	3 890	2 000
Éventail de présentation de <i>FranceTerme</i> ³	2008	1 600	2 750
TOTAL		13 152	6 395

(1) le fascicule est diffusé par le Comité des constructeurs automobiles français qui l'a publié.

(2) fascicules épuisés en 2008

(3) tiré à 5 000 exemplaires lors de l'inauguration de la *Semaine de la langue française* 2008



6 rue des Pyramides, 75001 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 15 73 00
Télécopie : 33 (0) 1 40 15 36 76
Courriel : dgifff@culture.gouv.fr
Internet : www.dgff.culture.gouv.fr

ISSN imprimé : 1620-9397
ISSN en ligne : 1958-5233